

Année 2020

Le lien social des personnes âgées de plus de 60 ans dans les Yvelines

Diagnostic territorial partagé mené de septembre 2019 à août 2020

Par Valérie PLANTECOSTE et Clara DELARUE. Avec la participation de Stéphanie Gautier

PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie



Remerciements

Nous avons pu rédiger ce diagnostic grâce au concours de multiples acteurs, que nous tenons ici à remercier :

- Les associations implantées dans les Yvelines qui interviennent dans la lutte contre l'isolement, pour leur disponibilité et leurs contributions diverses (documents fournis et participation aux ateliers en distanciel) ;
- Les différents opérateurs qui ont répondu à notre sollicitation afin de présenter et concevoir les fiches actions ;
- Les centres sociaux qui ont répondu à un questionnaire en ligne et/ou ont participé aux ateliers en distanciel ;
- Les différents acteurs qui ont répondu au questionnaire en ligne sur l'adaptation de leurs pratiques liées à la crise sanitaire COVID 19 ;
- Les acteurs ayant participé au forum et aux ateliers en distanciel, dont les communes ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans dont nous avons recueillies les témoignages.

Sommaire

Introduction.....	4
I. Qu'est-ce que le lien social et les notions en lien ?	5
I.1 Apports des textes nationaux sur la question du lien social des séniors	5
I.2 Le lien social.....	6
I.3 La participation sociale et citoyenne.....	6
I.4 L'isolement et sentiment de solitude.....	8
I.5 La déprise sociale et territoriale	12
I.6 Isolement et impact sur la santé	13
I.7 Isolement et confinement au temps du COVID-19	14
II. Les différentes actions en faveur du lien social.....	17
II.1 Les interactions sociales en contexte individuel	18
II.1.1 Acteurs associatifs intervenant auprès des personnes isolées et/ou fragiles sur les Yvelines .	18
II.1.2 Les réseaux sociaux spécialisés au service du lien social des séniors.....	23
II.1.3 Quelques initiatives originales de développement du lien social	25
II.1.4 Les actions déployées par le Conseil Départemental	28
II.2 Les interactions sociales en contexte de groupe.....	30
II.3 Les activités et démarches collectives.....	34
II.4 Le bénévolat et l'aide informelle.....	40
II.5 L'engagement citoyen et la militance.....	46
II.6 La question de la mobilité	54
III. Exploration du sujet avec les acteurs des Yvelines.....	59
III.1 Questionnaire aux centres sociaux.....	59
III.2 Forum.....	64
III.3 Questionnaire sur l'adaptation des porteurs de projets des Yvelines en temps de Covid-19.....	66
III.4 Ateliers participatifs.....	67
IV. Préconisations.....	71
Sommaires des fiches.....	73
Annexes.....	74
Annexe 1 – Contact des acteurs cités.....	74
Annexe 2 – Résultats du questionnaire pour connaître les initiatives menées durant la crise sanitaire dans les Yvelines.....	77
Bibliographie et sitographie.....	81

Introduction

En 2016, la population yvelinoise de plus de 60 ans représente 304 190 personnes. En considérant que 6% de la population âgée de plus de 60 ans est isolée de son cercle familial et social¹, le nombre de séniors isolés pourrait être estimé à 18 251 sur le département.

En tant que référentes prévention de la perte d'autonomie pour la Conférence des Financeurs des Yvelines, ce thème nous apparaît d'une importance cruciale tant pour le bien-être des personnes âgées que pour leur santé, comme l'a défini l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « *la santé se caractérise par un état complet de bien-être physique, mental et social* »². Non seulement l'isolement des séniors nuit à leur santé et à leur autonomie mais nous faisons l'hypothèse qu'il les éloigne de l'accès aux actions de prévention de la perte d'autonomie (sport-santé, intergénérationnel, numérique...).

Le lien social fait partie des priorités annuelles au sein du programme coordonné de la Conférence des Financeurs. En effet, il est abordé dans le Plan National de Prévention de la Perte d'Autonomie (PNPPA) notamment avec l'enjeu n°3 : Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social, l'intergénérationnel et les activités cognitives.

L'objectif de ce diagnostic est d'établir des préconisations en termes d'actions de prévention de la perte d'autonomie à mettre en œuvre et à renforcer sur le thème du lien social et de la participation sociale des séniors. Elles doivent permettre à la Conférence des financeurs des Yvelines de préciser son programme coordonné et d'élaborer le cahier des charges de futurs appels à projet.

Au cours de ce dossier, vous trouverez les « fiches actions » de certaines actions et dispositifs. Elles présentent ceux qui ont une place incontournable au sein du paysage Yvelinois ainsi que certains plus innovants et pouvant être pertinents dans notre réflexion, parfois hors du territoire Yvelinois. La présentation des fiches actions a pour but de faciliter votre lecture.

Vous pourrez vous en inspirer et contacter les porteurs si besoin (un sommaire de ces fiches est disponible à la fin du document).

Ce dossier abordera dans une première partie les concepts liés au lien social et à l'isolement des séniors, notamment à travers des ouvrages et des études. Ensuite, la seconde partie abordera les différentes actions en faveur du lien social à destination des personnes âgées. Celles-ci seront classées par typologie d'interaction et nourries par des fiches actions. La troisième partie est dédiée à l'exploration du sujet dans les Yvelines, en abordant les enquêtes que nous avons pu mener. Enfin, la quatrième partie contiendra les préconisations réalisées grâce aux trois parties précédentes.

¹ Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017, Institut CSA pour les Petits Frères des Pauvres

² Charte d'Ottawa, 1986

I. Qu'est-ce que le lien social et les notions en lien ?

I.1 Apports des textes nationaux sur la question du lien social des seniors

Depuis une quinzaine d'année, en France, des textes (rapports, plans, loi...) se succèdent pour répondre au défi majeur de la prévention de la perte d'autonomie, chacun d'entre eux mentionne le lien social comme sujet majeur à prendre en compte dans cet objectif.

L'un des objectifs généraux du Plan National « *Bien Vieillir* » 2007-2009 est de « *favoriser le renforcement du rôle social des seniors en favorisant leur participation à la vie sociale, culturelle, artistique, en consolidant les liens entre générations et en promouvant la solidarité intergénérationnelle* »³. L'axe 6 de ce plan prévoit de « *Promouvoir la solidarité entre les générations : l'intergénération et le « vivre ensemble », creuset du « Bien Vieillir* ». L'un des objectifs de cet axe est de valoriser la participation des seniors à la vie de la cité. Cette participation pouvant prendre la forme de bénévolat, de tutorat, de création d'association ou d'entreprise, de transmission de savoir-faire. Cet axe prévoit 2 mesures spécifiques ; contribuer au développement de la « *Semaine Bleue* » et favoriser les expériences d'habitat intergénérationnel.

Le rapport « *Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société* »⁴ de 2013 reprend différents thèmes autour de la prévention de la perte d'autonomie, sous forme de fiches actions. Quatre d'entre elles concernent le lien social : la préparation à la retraite, le passage à la retraite, l'isolement et la citoyenneté. Ce dernier item suggère un changement sociétal dans la prise en compte des personnes âgées, ce qui permettrait leur inclusion sociale. La participation citoyenne préserve l'autonomie en agissant comme un levier du sentiment d'utilité, de la réalisation d'un projet de vie, de l'estime de soi et de la lutte contre l'isolement.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement (dite loi ASV) du 28 décembre 2015 prévoit la création des Conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Celles-ci doivent mettre en place un programme coordonné d'action de prévention et s'appuyer, pour cela sur le Plan National de la Prévention de la Perte d'Autonomie (PNPPA). La mesure 7 de ce plan s'intitule : « *Prévenir, repérer, prendre en charge les facteurs de risques de rupture du lien social et les effets de la situation d'isolement sur l'état de santé et la vie sociale de la personne âgée* ». Elle recouvre différents objectifs qui peuvent donner vie à une multitude d'actions assez diverses. Les objectifs qui rejoignent la réflexion de ce diagnostic sont les suivants :

- « *Améliorer le repérage des personnes âgées socialement fragiles confrontées à une situation d'isolement (social, géographique, familial) par la mise en place d'une veille des acteurs/intervenants de proximité et par la réalisation d'une cartographie des personnes isolées ;*
- *Promouvoir les démarches participatives et partenariales qui mobilisent les retraités eux-mêmes et les différents acteurs impliqués (approche du développement social local) ;*
- *Développer des actions intergénérationnelles favorisant les rencontres et la mixité des générations, tout en valorisant l'engagement des retraités. »*

En mars 2019, le rapport de Dominique Libault : « *Concertation Grand âge et Autonomie* »⁵ note, qu'en France, la prévention n'est pas assez développée au sein de la politique du grand âge, notamment en comparaison avec

³ Plan National « *Bien Vieillir* » 2007-2009, Ministère de la Santé et des Solidarités et Ministère de la jeunesse, des Sports et de la vie associative, p.6

⁴ Dr ACQUINO, Jean-Pierre, président du *le Comité d'avancée en âge-Prévention et qualité de vie – Mission d'appui IGAS : Patrick Gohet et Céline Mounier – Février 2013*

⁵ *Concertation grand âge et autonomie*, Dominique Libault, mars 2019

d'autres pays. Il fait de la lutte contre l'isolement l'une de ses priorités ; il est à noter qu'il associe l'isolement des personnes âgées à celui des aidants.

Parmi les 175 préconisations de ce rapport, certaines reprennent des questions en rapport avec le lien social :

- Inclure dans les programmes scolaires un module « sensibilisation au grand âge » et généraliser des temps d'échanges intergénérationnels que ce soit en classe ou en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).
- Recenser et promouvoir les actions innovantes en matière de mobilité pour les personnes âgées, en fonction de chaque territoire.
- Mettre fin aux zones blanches de la mobilité, en rendant obligatoire l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice des mobilités par les intercommunalités.
- Lancer une campagne nationale qui mobilisera, entre autre, des bénévoles auprès des personnes âgées.
- Structurer le bénévolat au niveau national, départemental (par la Conférence des financeurs) et local (par les communes ou les communautés de communes ou les entités territoriales des conseils départementaux). Les objectifs sont de :
 - Mobiliser le Service National Universel et le service civique auprès des personnes âgées.
 - Créer une plateforme nationale de l'engagement citoyen des seniors recensant l'ensemble des offres auprès des acteurs de proximité (associations, Centres Communaux d'Action Sociale, conseils départementaux).

I.2 Le lien social

« L'expression « lien social » est aujourd'hui employée pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble »⁶. Dans ce diagnostic, le terme « lien social » est un terme assez large puisqu'il nous permet d'englober plusieurs notions ; celles de participation sociale et citoyenne et celles d'isolement et sentiment de solitude qui vont être approfondies plus loin.

Les actions de prévention de la perte d'autonomie⁷ présentent fréquemment un objectif de « lien social » alors qu'elles prennent des formes très diverses ; il n'est pas question de les énumérer ici. Une action dont l'objectif est de développer ou restaurer le lien social peut prendre appui sur différents thèmes et/ou formes. Par exemple, un groupe de paroles sur la souffrance morale, dont l'objectif principal est de favoriser la création de lien social, va se focaliser sur le développement des interactions inter-participants en premier lieu, puis ensuite sur l'apport du thème concerné afin de donner de la matière pour nourrir les échanges. Lorsque le thème principal d'une action est le lien social, ce qui importe est moins le contenu transmis ou le sujet abordé que le fait que l'action soit collective et crée des relations au sein du groupe, puis idéalement à l'extérieur.

I.3 La participation sociale et citoyenne

Les seniors n'exercent plus d'activité professionnelle. Même si certains peuvent la maintenir un temps, ils sont minoritaires. Or le monde du travail est l'un des principaux moyens de participer à la société. La question est donc de savoir comment les retraités peuvent maintenir leur implication dans la société.

Un article de la Santé en Action reprend la définition de chercheurs : « la participation sociale est vue comme l'accomplissement des activités quotidiennes ; implique de faire partie d'un réseau d'interrelations sociales stables

⁶ PAUGAM, Serge. *Le lien social*. Paris : PUF, 2008, p.4

⁷ Présentées dans le cadre des appels à projet de la Conférences des financeurs des Yvelines

et réciproques (relation d'amitié et/ou de voisinage) ; désigne l'engagement dans des activités à caractère social (bénévolat) ; signifie l'implication dans des activités en interactions avec d'autres personnes»⁸. Cette définition est globale, elle a l'avantage de décrire différents degrés de la participation de l'individu à la société.

Les actions dont l'objectif est la participation sociale sont plébiscitées par les seniors à qui l'on propose régulièrement des actions de prévention. C'est ce que montre l'étude de Santé publique France de 2016⁹. « Si les activités qui promeuvent l'activité cérébrale : atelier mémoire, jeux collectifs, loisirs créatifs et bricolage par exemple, intéressent 67% des résidents, 63% d'entre eux expriment un intérêt pour celles qui encouragent la participation sociale : sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles, activités de gestion des activités de la résidence ou participation citoyenne, etc... 67% des résidents déclarent participer aux activités afin d'entretenir le lien social - discuter, échanger, ne pas rester seul, se faire des amis»¹⁰.

Au-delà des relations interpersonnelles et de la participation active à un groupe, les seniors peuvent s'impliquer dans des structures plus formelles, ils peuvent :

- participer à la vie, aux décisions d'une structure telle qu'un centre de vie sociale, un lieu destiné aux seniors de la ville ;
- participer à la vie, aux décisions de leur lieu de vie, résidence autonomie, EHPAD, en faisant partie du Conseil de vie sociale ;
- participer à la vie de leur commune en intégrant le Conseil des Aînés, des Seniors ou des Sages, selon les différentes appellations retenues ;
- participer au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), instance qui émet des avis et recommandations sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales.

Pour l'éducation en santé, la participation sociale est considérée comme un déterminant de santé. Elle «s'entend ici non seulement comme un moyen pour accroître les capacités individuelles d'adaptation au vieillissement, mais aussi comme un facteur de lutte contre l'isolement, d'engagement des personnes âgées dans la politique locale et de reconnaissance de leur mobilisation citoyenne»¹¹.

FOCUS SUR L'UTILITE SOCIALE

La notion d'utilité sociale est complexe et subjective puisqu'elle diffère d'une personne à une autre. Elle dépend de l'histoire et de l'environnement de la personne. La Fondation « Korian pour le Bien Vieillir » a mené une étude sur le sentiment d'utilité des aînés¹². L'analyse des entretiens permet de mieux définir le « sentiment d'utilité » qui dépend :

- du rapport à soi : le regard que la personne porte sur elle-même,
- du rapport aux autres : ce que la personne apporte aux autres et ce que les autres lui apportent.

Se sentir utile peut vouloir dire :

- Se sentir acteur : être acteur de sa vie, de ses décisions, de ses actions, conserver sa dignité, son estime de soi, son autonomie,

⁸ Promouvoir la participation sociale des personnes âgées, Etude sur la participation sociale dans les résidences autonomie p.24 et 25 : *La Santé en action*, mars 2018. N°443

⁹ Menée en partenariat avec les caisses de retraite et réalisée : « un état des lieux des actions de prévention et de promotion de la santé en direction des personnes âgées habitant au sein de structures collectives »

¹⁰ Promouvoir la participation sociale des personnes âgées, Etude sur la participation sociale dans les résidences autonomie p.24 et 25 : *La Santé en action*, mars 2018. N°443

¹¹ Promouvoir la participation sociale des personnes âgées : p. 8 à 10. *La Santé en action*, mars 2018. N°443

¹² Etude qualitative menée de septembre à octobre 2017 dans 4 pays d'Europe, entretiens avec des professionnels et des seniors, au sein d'Ehpad ou au domicile qui a permis de définir le contenu du « Baromètre Européen du Bien Vieillir », Fondation Korian du bien Vieillir, 2018

- Exister : maintenir des interactions sociales, exister aux yeux des autres, être reconnaissant, se sentir reconnu,
- S'épanouir : assouvir ses envies, avoir un sentiment de liberté, d'accomplissement personnel,
- S'ouvrir et rester en lien : faire partie du système social et familial,
- Aider : donner des conseils, rendre des services, s'impliquer dans la vie associative, être un soutien pour ses proches.

L'un des moments « charnière » de la vie d'un individu est celui du passage de sa vie de professionnel à sa vie de retraité. Cette transition demande à la personne de pouvoir s'adapter, elle peut être difficile à vivre et créer de la vulnérabilité. Le bénévolat peut être une réponse pour le nouveau retraité qui cherche à occuper son temps libre mais aussi à avoir une place au sein de la société. Nous développerons donc le bénévolat dans la seconde partie de ce diagnostic.

I.4 L'isolement et sentiment de solitude

L'isolement est difficile à définir de manière objective car il dépend des relations entretenues. Celles-ci peuvent se réduire en fréquence et en qualité.

Ainsi, l'Observatoire de la Fondation de France définit 5 réseaux sociaux¹³ : familial, professionnel, amical, affinitaire et de voisinage (territorial). Selon celui-ci, il serait nécessaire de regarder la fréquence des relations au sein de chacun de ces réseaux pour définir isolement. Ainsi, l'isolement relationnel concernerait les personnes ayant peu de relations au sein des 5 réseaux, en dehors des relations avec les personnes habitant dans le même foyer (concubin, enfants, colocataires...) et des relations informelles (aides à domicile, commerçants, enseignants...). Selon l'INSEE¹⁴, les personnes victimes d'isolement sont celles n'ayant eu que quatre contacts ou moins avec des personnes différentes, de visu ou par téléphone, en dehors des personnes composant le foyer, sur une semaine. 5% de la population française âgée de plus de 18 ans, serait alors concerné par l'isolement relationnel.

La Fondation de France fait état de trois tendances :

- La difficulté de varier ses relations (à plus d'un réseau social) ;
- La progression de l'isolement chez les personnes âgées ;
- La difficulté croissante des individus à développer leurs sociabilités de proximité.

De plus, certaines populations sont plus à risque d'être isolées. Pour exemple, les « *personnes en situation de handicap physique invalidant sont deux fois plus exposées à l'isolement relationnel qu'en moyenne* » (12% sur l'ensemble de l'échantillon contre 22%). Les séniors de plus de 75 ans sont la catégorie populationnelle la plus touchée, sans distinction de sexe, car cette catégorie cumule les facteurs de risques d'isolement avec un phénomène d'auto-exclusion. La Fondation de France spécifie que « *les personnes de plus de 75 ans ressentent moins l'isolement qu'ils ne le subissent objectivement* ».

Pour le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), l'isolement relationnel proviendrait de deux caractéristiques : une faible fréquence des relations et une faible qualité des relations. La qualité d'une relation serait mesurable quand la relation apporte à la personne une reconnaissance, de type « *je compte pour quelqu'un* »¹⁵.

¹³ In *Les solitudes en France*, Observatoire de la Fondation de France, juillet 2014

¹⁴ INSEE, définition isolement relationnel, 2003

¹⁵ CESE, Combattre l'isolement social pour plus de cohésion sociale et de fraternité, J-F Serres, 2017

Selon une étude des Petits Frères des Pauvres¹⁶ sur l'isolement et la solitude, le profil type de la personne isolée est une femme de plus de 75 ans avec des revenus modestes, vivant seule. Cette étude a permis de définir les seniors isolés par réseau social, comme le montre le schéma ci-dessous.

L'INDICATEUR D'ISOLEMENT RELATIONNEL DÉCLINÉ PAR CERCLES DE SOCIABILITÉ

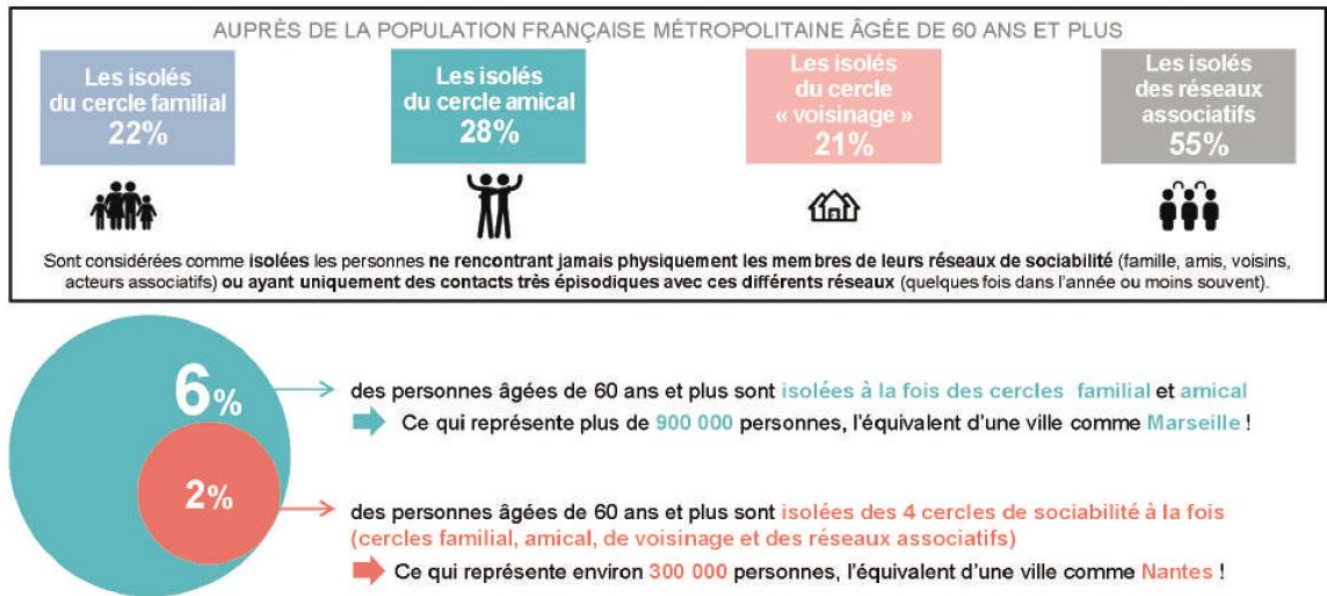


Figure 1 - Tirée de « Solitude et Isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 », Institut CSA pour les Petits Frères des Pauvres

De plus, cette étude a fait le constat d'une rupture du lien social à 85 ans : « [les] contacts [seraient] moins fréquents avec les petits-enfants, avec la famille éloignée, avec le cercle associatif, le voisinage. C'est aussi l'âge où les sorties se réduisent : 10 % des 85-89 ans sortent moins d'une fois par semaine ou jamais et où l'autonomie diminue de plus en plus. Le sentiment de solitude se renforce.

68 % des plus de 85 ans ne vont jamais sur Internet (en 2016, 74 % de la population française de plus de 12 ans utilisent Internet tous les jours – Baromètre du numérique ARCEP/CREDOC 2016). »

¹⁶ Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017, Institut CSA pour les Petits Frères des Pauvres

Néanmoins, il est possible de ressentir un sentiment de solitude sans satisfaire pourtant les critères d'isolement vus plus haut. Comme il est possible d'être objectivement isolé selon ces mêmes critères, sans ressentir de solitude.

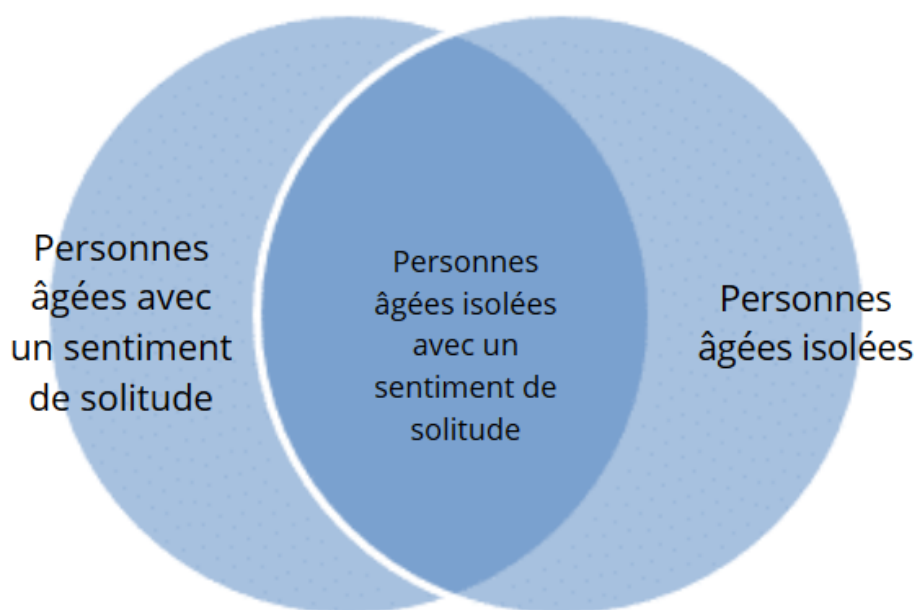


Schéma réalisé par les référentes prévention de la CDFPPA78

Selon Gouraud et Noblet¹⁷, 62% des personnes objectivement isolées se sentent seules. Or, l'isolement et le sentiment de solitude sont à dissocier. En effet, l'isolement dépend des conditions de vie de la personne et la solitude est liée à son ressenti, à son vécu sensible. Le dictionnaire de la Gérontologie Sociale signale d'ailleurs que « *Les répercussions [NDLR : de l'isolement et de la solitude] sont elles aussi différentes.* »¹⁸. Ces deux notions sont liées mais « *...l'une n'induit pas obligatoirement l'autre* »¹⁹, comme le stipule le Guide de l'Action Gérontologique.

¹⁷ Les Notes de la MAASP, n°35, septembre 2017, les trois formes de solitude, GOURAUD, NOBLET

¹⁸ VERCAUTEREN, Richard. *Dictionnaire de la gérontologie sociale - Vieillesse et vieillesse*. Toulouse : Eres, 2010, p.143

¹⁹ AYMOT, Jean-Jacques (dir), *Guide de l'action gérontologique*. Paris : Dunod, 1997, p.291

GOURAUD et NOBLET définissent plusieurs facteurs contribuant à la survenue du sentiment de solitude, comme le montre le schéma ci-dessous :

Les facteurs du sentiment de solitude

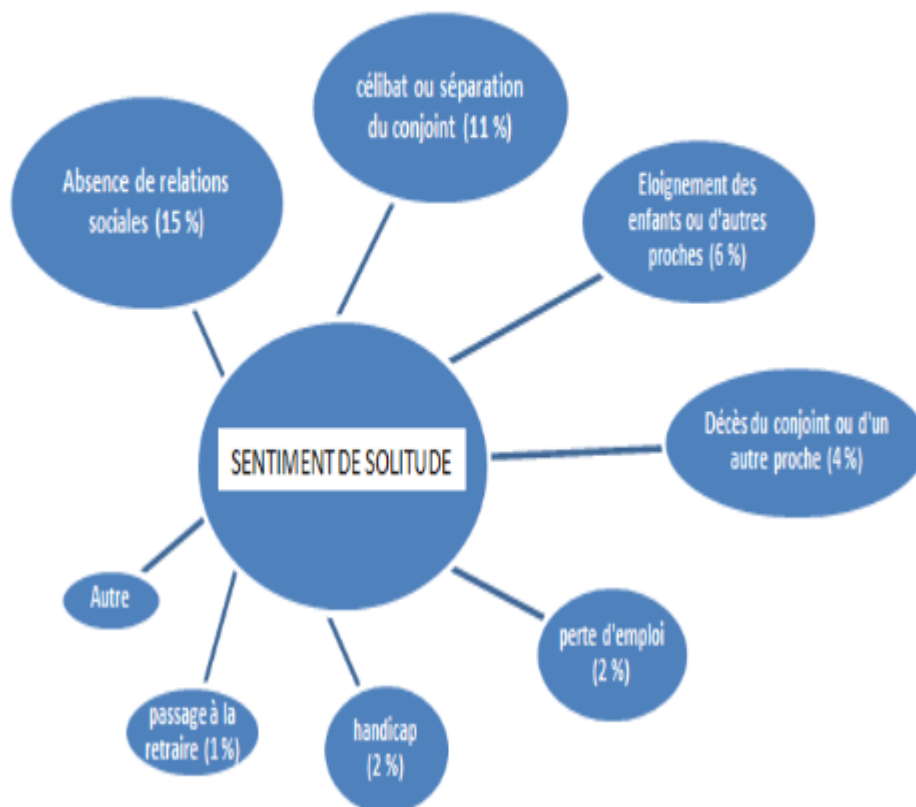


Figure 2 - Les trois formes de solitude, GOURAUD ET NOBLET, notes de la MAASP, n°35, septembre 2017

Le rapport Monalisa²⁰ cite le rapport Luc BROUSSY pour présenter ce que peut être l'arrivée de l'isolement et ses conséquences dans la vie d'une personne âgée : «*Au fil de l'âge, les mobilités s'amenuisent progressivement et conduisent à un rétrécissement de l'espace de vie. Les liens sociaux peuvent alors se raréfier et, rapidement, le repli sur le domicile peut provoquer des phénomènes d'isolement et de déprise qui contribueront irrémédiablement à accélérer la perte d'autonomie*».

L'isolement relationnel peut découler de difficultés que rencontre la personne âgée à maintenir ses liens sociaux : les raisons peuvent être multiples comme des problèmes de déplacements ou des difficultés de maintenir ses activités par une plus grande fatigabilité. Ces difficultés mènent à la déprise sociale ou territoriale, et peuvent conduire à l'isolement relationnel.

²⁰ SERRES, Jean-François. *Rapport MObilisation NAtionale contre l'ISOlement social des Agés. (en ligne)*. Paris, 12 juillet 2013, 144p. Disponible sur : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Monalisa_BD.pdf (Consulté le 4/01/2014)

I.5 La déprise sociale et territoriale

Dans son ouvrage *«La sociologie de la vieillesse et du vieillissement»*²¹, Vincent Caradec présente différents concepts liés au vieillissement. Il insiste particulièrement sur celui de la déprise : *«La déprise peut être définie comme le processus de réaménagement de l'existence qui se produit au fur et à mesure que les personnes qui vieillissent doivent faire face à des difficultés accrues. Ce réaménagement est marqué par l'abandon de certaines activités et de certaines relations, mais il ne s'y résume pas. En effet, les activités et les relations délaissées sont susceptibles d'être remplacées par d'autres, qui exigent moins d'effort. Ainsi, la déprise consiste, pour les personnes qui vieillissent, à poursuivre certaines de leurs activités antérieures sur une plus petite échelle.....La déprise est ainsi un processus actif à travers lequel les personnes qui vieillissent mettent en œuvre des stratégies d'adaptation de manière à conserver, aussi longtemps que possibles, des engagements importants pour elles»*.

Ce phénomène est vécu de manière bien différente d'une personne à l'autre, tout dépend de la perte de son autonomie, de son entourage et de ses capacités d'adaptation. Pour certains, les changements sont difficiles à vivre et peuvent conduire *«à vivre dans un entre-deux, entre la vie et la mort, marqué par une présence intime de la mort»*²².

La déprise sociale peut être liée à la déprise territoriale. Initialement, la déprise territoriale est l'abandon de certains espaces, dont les signes les plus perceptibles sont le déclin démographique et des équipements obsolètes, l'interruption de la continuité de certains services publics ainsi que la disparition de certains commerces. Cela peut avoir des conséquences sur l'isolement des personnes âgées en les isolant géographiquement des lieux sociaux mais aussi des lieux de réponse à leurs besoins.

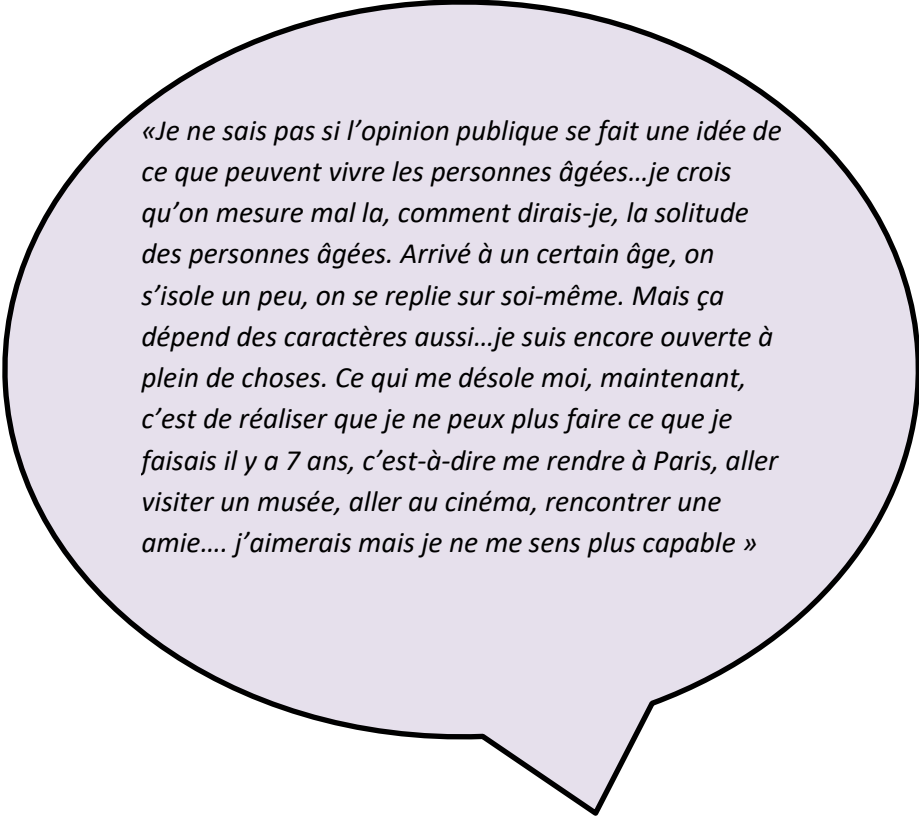
De plus, il existe une déprise territoriale du public âgé. En effet, en vieillissant, le rayon de déplacement s'amenuise. Les personnes âgées n'investissent plus certains territoires trop éloignés, mal desservis, peu sécuritaires. Conjugué à une déprise territoriale globale, qui peut concerner un territoire généralement rural, cela peut conduire à rendre les personnes âgées « captives » de leur habitation ou quartier et isolées géographiquement et socialement.

Néanmoins, la Fondation de France fait part que *« Depuis 2010, on observe une stabilité de l'isolement en zones rurales (11 % d'isolés en 2014 contre 9 % en 2010) et une augmentation de l'isolement en zones urbaines (13 % d'isolés en 2014, contre 8 % en 2010). [...] lié à une dégradation localisée sur les secteurs d'habitat sociaux.»*. Le témoignage ci-dessous illustre le phénomène de déprise.

²¹ CARADEC, Vincent. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Armand Colin, 2012, p.87 à 115

²² *Ibid.*

Témoignage de Mme Marchais, 86 ans, membre du CVS de la résidence de Fleury à Fontenay-le-Fleury



«Je ne sais pas si l'opinion publique se fait une idée de ce que peuvent vivre les personnes âgées...je crois qu'on mesure mal la, comment dirais-je, la solitude des personnes âgées. Arrivé à un certain âge, on s'isole un peu, on se replie sur soi-même. Mais ça dépend des caractères aussi...je suis encore ouverte à plein de choses. Ce qui me désole moi, maintenant, c'est de réaliser que je ne peux plus faire ce que je faisais il y a 7 ans, c'est-à-dire me rendre à Paris, aller visiter un musée, aller au cinéma, rencontrer une amie.... j'aimerais mais je ne me sens plus capable »

I.6 Isolement et impact sur la santé

Même en l'absence de maladie neurologique, le vieillissement entraîne des troubles exécutifs liés à l'hypertension artérielle et à d'autres facteurs de risques. Ces troubles touchent, entre autre, les relations sociales. Ils diminuent la compétence de la personne à participer à une activité sociale, à avoir des relations avec autrui et à acquérir de nouveaux apprentissages.

«Permettre les fortes interférences sociales, faciliter de nouveaux apprentissages, aider la personne à s'adapter deviennent des moyens de prévention par la préservation, en amont de ses fonctions exécutives avant qu'elles ne s'altèrent et créent les conditions de la fragilité...D'une part dans la stimulation à un stade de prévention du bien vieillir, d'autre part dans l'adaptation de l'environnement si la personne se trouve dans une situation de fragilité ; ceci afin que les troubles dysexécutifs dont elle souffre aient l'impact le plus limité sur sa vie sociale. »²³. Par ailleurs, favoriser la participation sociale des séniors contribue à améliorer leur bien-être et l'état de santé perçu et donc à diminuer leur consommation de médicaments.

²³ Promouvoir la participation sociale des personnes âgées, Prévention : mythe et réalité, p.11 et 13 : *La Santé en action*, mars 2018. N°443

I.7 Isolement et confinement au temps du COVID-19

Le confinement lié à l'épidémie de Covid-19 a débuté le mardi 17 mars pour une durée initiale de 4 semaines. Celui-ci a entraîné le maintien des personnes à leur domicile, et donc l'annulation de toutes les manifestations en présentiel, qu'elles soient individuelles ou collectives. Néanmoins, les porteurs de projet ont su adapter leurs actions afin de maintenir le lien social avec leurs bénéficiaires et potentiels bénéficiaires. La plupart ont donc déployé des offres d'appels téléphoniques de convivialité. Les porteurs de projets ayant une offre dématérialisée accessible en ligne ont rendu l'accès gratuit à leurs conférences ou visites culturelles. Des outils ont été mis en open source pour faciliter l'adaptation d'autres porteurs. Cela a créé une solidarité avec les bénéficiaires mais également entre porteurs.

Également, de nombreux sites ou organismes culturels ont rendu leurs visites virtuelles et retransmission d'évènements accessibles à tous gratuitement (Musées, orchestres...).

En avril 2020 a été remis au gouvernement le Rapport Guedj²⁴. Il énumère des orientations nationales afin de maintenir le lien social en temps de confinement avec les personnes âgées fragiles et isolées, et pose les jalons de sortie du confinement. Celui-ci propose 42 mesures opérationnelles pour les acteurs du lien social des seniors. Ici, nous en aborderons trois :

1. La création d'une cellule de coopération à l'échelon local afin de répondre à quatre enjeux :
 - Identifier, recenser et partager les informations et être lanceur d'alerte,
 - Recevoir directement des appels de personnes âgées de la commune en demande de soutien,
 - Aller régulièrement tout au long de la période de confinement au-devant des publics les plus fragiles à partir de données objectives : enjeu de la coordination ou de la fusion des fichiers,
 - Articuler les engagements bénévoles avec ceux des professionnels pour répondre au mieux aux besoins des personnes isolées.

2. Les communes pourraient s'appuyer sur le département, chef de file de l'action sociale, qui aiderait à :
 - Déployer une cellule de coopération "lutte contre l'isolement" avec les élus locaux,
 - Fusionner les fichiers canicule, APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) pour appeler les plus fragiles et potentiellement créer un fichier unique,
 - Fournir un guide d'entretien téléphonique pour repérer la fragilité,
 - Partager un futur site internet national sur les bonnes pratiques.

3. Le rapport a identifié les 10 besoins essentiels des personnes âgées, autour desquels devront s'articuler les plans d'action territoriaux durant la crise mais aussi après la crise :
 - Faire les courses, pouvoir se nourrir,
 - Prendre soin de soi et se soigner,
 - Parler avec autrui,
 - Pouvoir sortir et maintenir une activité physique,
 - Être informé et écouté,
 - Retirer de l'argent,
 - Se prémunir des arnaques,
 - S'occuper et se cultiver,
 - Organiser sa vie quotidienne,
 - Maintenir des rituels symboliques ou spirituels.

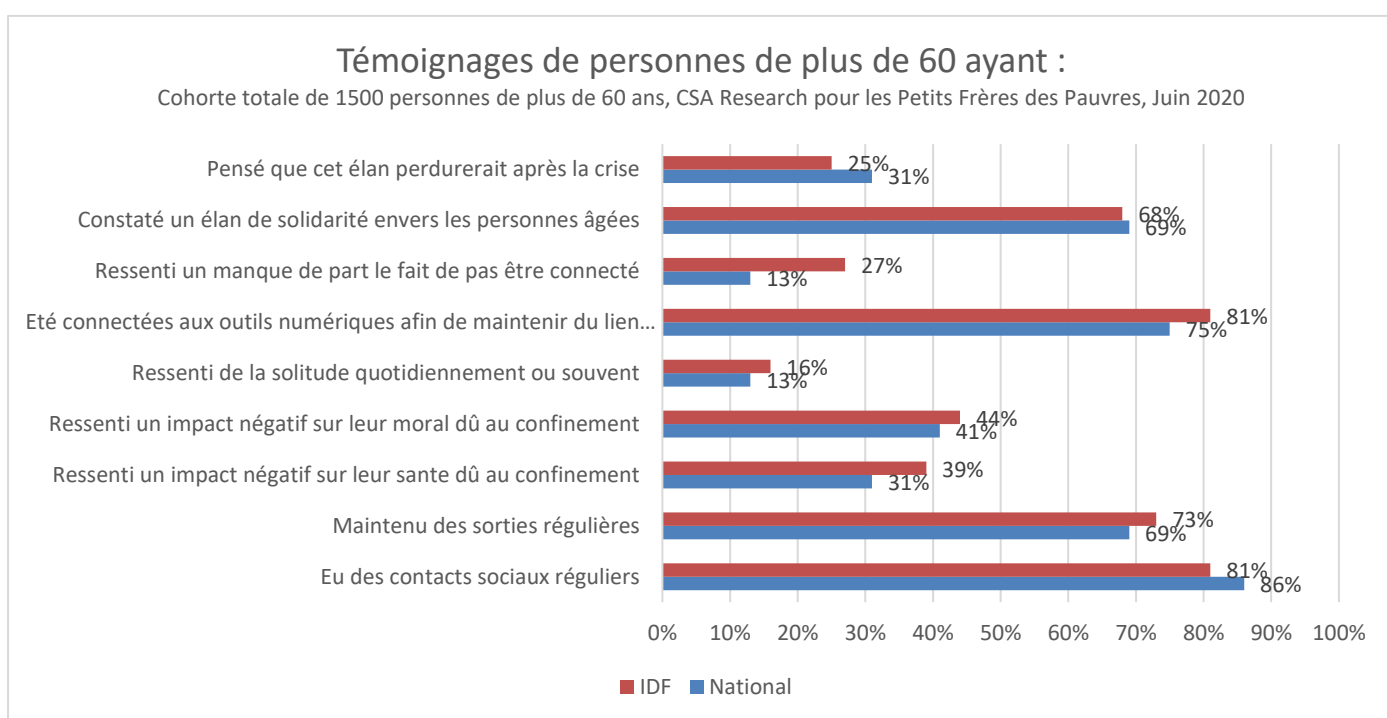
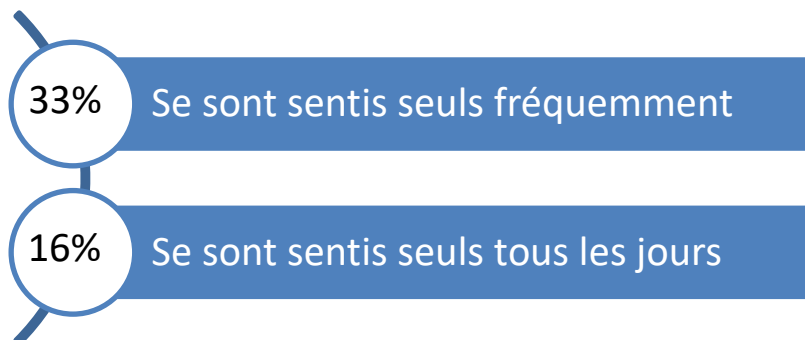
D'autres mesures opérationnelles suivent comme la création d'un numéro vert national d'écoute à destination des seniors, la prise en compte des aidants dans les actions de solidarité, la diffusion des solutions numériques, etc.

²⁴ Rapport Lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement, Jérôme Guedj, avril 2020

Le Gérontopôle d’Ile-de-France, GéronD’if, a mené une étude sur les effets de la crise sanitaire sur les personnes âgées. Les résultats devraient être rendus publics au courant de l’automne 2020.

Egalement, l’association les Petits Frères des Pauvres a mené une étude²⁵ nationale sur sujet avec ces premiers chiffres :

En Ile-de-France, pendant le confinement, les plus de 60 ans :



Il est possible de faire plusieurs observations à partir de ces chiffres :

- Les personnes de plus de 60 ans franciliennes se sont plus souvent senties seules (16%) que la moyenne nationale (13%), pour autant ce sont celles qui ont le plus maintenus les sorties (73%) par rapport au chiffre national (69%).
- Néanmoins, elles ont moins de contacts sociaux réguliers (81%) que la moyenne nationale (86%), alors qu’elles ont été plus connectées numériquement (81%) qu’au niveau national (75%).
- In fine, elles ont ressenti un impact négatif sur leur santé et moral plus fort que les chiffres nationaux.

²⁵ ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES : LES EFFETS DU CONFINEMENT, L’isolement de nos aînés est une vraie distanciation sociale, Etude réalisée par l’institut CSA pour les Petits Frères des Pauvres, Juin 2020

Ces observations donnent naissance à la question : pourquoi les séniors franciliens ont ressenti un plus fort taux de solitude et ont été moins nombreux à maintenir des liens sociaux réguliers alors qu'ils sont plus sortis et connectés numériquement par rapport aux chiffres nationaux ?

La question sous-jacente est celle de l'équilibre entre isolement de protection face au COVID et perte des liens sociaux en présentiel. Ces risques semblent être à étudier au cas par cas, selon les besoins et modalités de lien social que souhaite avoir la personne.

De nombreux porteurs de projets du champ du lien social ont réorienté leur activité. En effet, beaucoup ont adapté leurs actions en distanciel, avec parfois un accès gratuit à ces actions. Au niveau national, **La Poste** propose le dispositif payant « Veiller sur mes parents » dont le but est de rompre l'isolement des personnes âgées et qui se compose de trois formules :

- Une visite régulière du facteur, 1 à 6 fois par semaine selon l'offre choisie par le bénéficiaire ;
- De la téléassistance ;
- Ou une combinaison de ces deux services.

Ce dispositif n'est pas disponible sur tous les territoires, mais là où il l'était, la Poste a proposé la formule de visite du facteur une fois par semaine de manière gratuite durant la crise sanitaire.

A l'échelle des Yvelines, nous avons voulu savoir comment les porteurs de projets se sont adaptés et comment le lien social a-t-il pu être maintenu avec les personnes âgées isolées. C'est pourquoi nous avons transmis un questionnaire sur cette thématique en juin 2020. Celui-ci s'adressait aux porteurs de projets et structures connus de la Conférence des Financeurs, mais également à ceux connus des MAIA – Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie, qui ont pu le relayer. Les résultats détaillés sont présents en annexe 2 et analysés en partie III.

Pour faire suite à cette première partie théorique, nous vous proposons une présentation de certaines actions de terrain de lutte contre l'isolement, classées par type d'interaction.

II. Les différentes actions en faveur du lien social

Afin de clarifier notre propos, nous avons choisi de classer les différentes actions. Pour cela, nous nous sommes appuyées sur une étude menée au Québec en 2015 par l'Institut National de Santé Publique du Québec et des partenaires²⁶. Celle-ci classe les actions favorisant la participation sociale en 5 catégories :

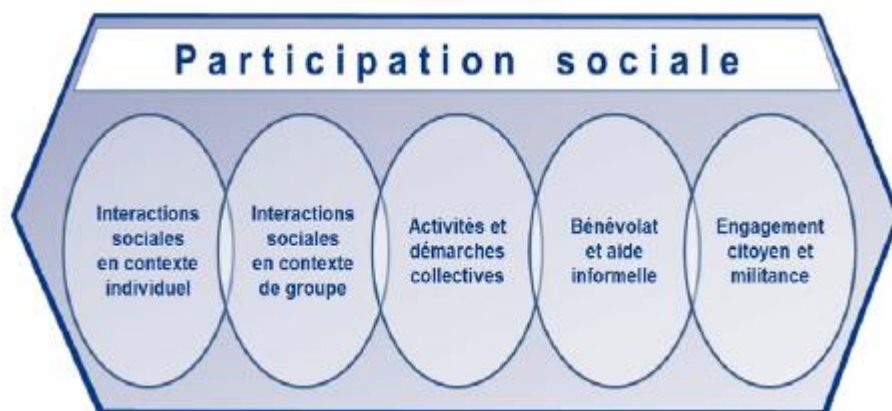


Figure 3 – Les différentes formes de participation sociale, INSPQ

La frontière entre chacune de ces catégories n'est pas étanche, certains projets peuvent relever de plusieurs d'entre elles. Favoriser le développement d'actions qui relèvent de chacune de ces différentes catégories est primordial afin que le besoin de chaque sénior soit pris en compte, du plus fragile ou isolé au plus autonome. Il pourrait s'agir, en d'autres termes, de prévoir différents niveaux de prévention, d'une prévention tertiaire lorsque le sénior est déjà isolé et fragile à la prévention primaire lorsque la personne autonome et insérée dans la société prend sa retraite.

Cette étude²⁷ dégage six principes nécessaires à la mise en place d'un projet visant la participation des séniors :

- Avoir une approche de proximité par des acteurs locaux afin de favoriser la prise de contact avec les aînés
- Choisir des activités en fonction des intérêts, besoins, expériences et de la culture des séniors
- Soutenir la capacité d'action des séniors afin de favoriser le processus qui mène au changement des comportements individuels et collectifs
- Considérer le sénior comme le principal acteur du projet
- Favoriser les approches participatives et démocratiques
- Mettre en place le projet pour une durée minimale de 6 mois afin de permettre le sentiment d'appartenance au groupe

L'étude note également la nécessité d'évaluer le projet.

Les différentes actions présentées ci-dessous sont réparties en 6 catégories, les 5 premières reprennent les 5 formes de participation sociale et la 6^{ème} regroupe les actions en lien avec la mobilité.

²⁶ Promouvoir la participation sociale des personnes âgées, Mieux soutenir la participation sociale des aînés : un répertoire d'interventions évaluées, p.21 et 23 : *La Santé en action*, mars 2018. N°443

²⁷ Interventions évaluées visant la participation sociale des aînés – Fiches synthèses et outil d'accompagnement, Institut National de Santé Publique du Québec, mars 2015

II.1 Les interactions sociales en contexte individuel

Il s'agit d'action dont le but est de toucher la personne âgée isolée et souffrant de solitude. La première étape est de repérer cette personne, ce qui est difficile car les plus isolées ne sont pas incluses dans un réseau (famille, amis, voisin) ou en contact avec un service (mairie ou service médico-social). Elle vit le plus souvent repliée sur elle-même et ne se fait pas connaître.

La seconde étape est de créer un lien de confiance avec chacune de ces personnes, il s'agit donc d'une action individuelle. Cette relation peut être longue à mettre en place.

Enfin, et si elle en a besoin, il s'agit d'informer et d'orienter la personne vers un service ou un professionnel qui peut lui proposer soins, soutien psychologique, évaluation des besoins, aide à domicile. Cela évitera le non recours aux soins et aides au domicile et contribuera ainsi à la prévention de la perte d'autonomie.

II.1.1 Acteurs associatifs intervenant auprès des personnes isolées et/ou fragiles sur les Yvelines

Les associations sont des acteurs incontournables de la lutte contre l'isolement : d'une part, elles accueillent en tant que bénévoles des personnes de plus de 60 ans actives, pouvant être isolées d'un ou plusieurs cercles sociaux (suite au passage en retraite ou autre). D'autre part, l'objectif de la majorité de leurs actions est de rompre l'isolement. Ainsi, nous avons pu rencontrer des associations d'envergure nationale comme les Petits Frères des Pauvres, le Secours Catholique, le Secours Populaire Français, la Société Saint Vincent de Paul, la Croix-Rouge Française mais nous avons également rencontré de plus petites associations locales.

Nous vous présentons ici les actions qu'elles mènent dans le but de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix Rouge Française mène différentes actions dans les champs sanitaire, médico-social et social.

- Public visé : différents publics dont celui des personnes âgées.
- Organisation : la délégation territoriale des Yvelines encadre les 16 unités locales. Les bénévoles de chacune de ces unités développent plusieurs activités mais pas systématiquement toutes. Diverses formations sont proposées aux bénévoles, certaines communes à tous les bénévoles et d'autres, spécifiques à leur activité.
- Les actions mises en place concernant les personnes âgées :
 - Deux dispositifs d'aide aux déplacements ; le « transport social » et « l'aide à la mobilité ». Ceci sur les unités locales de Meulan, Poissy, Viroflay/Vélizy, Chevreuse, du Pays Houdanais, de Maule, Saint-Quentin-en-Yvelines et Rambouillet.
 - Visites de convivialité auprès des personnes isolées au sein des unités locales de Mantes-la-Jolie, Meulan, Maule, Versailles, La Celle-St-Cloud, Pays Houdanais et Chevreuse.
 - Des ateliers d'inclusion numérique « les bons clics » qui accueillent tout public dont des personnes âgées, mis en place par l'unité locale de St-Germain-en-Laye et celle de Chevreuse avec la collaboration de la ville de St-Remy-lès-Chevreuse.
- Projets : L'unité locale de Versailles a pour projet de déployer l'action « Pot'âgé », il s'agit de créer des potagers chez des personnes âgées isolées et dans certaines structures gérées par La Croix Rouge. L'objectif est de créer un lien régulier (hebdomadaire) entre un bénévole et la personne âgée qui ne peut plus jardiner seule et ainsi lutter contre l'isolement en prenant le support du jardinage. Le bénévole sera formé à l'agriculture biologique en permaculture, aux premiers secours et à l'approche des personnes âgées. La personne âgée pourrait consommer les légumes frais qu'elle produit. Un partenariat est mis en place avec le CCAS de Versailles. Il permet de repérer les personnes isolées voulant bénéficier du dispositif et, parmi celles-ci, celles qui ont un

jardin. Le déploiement va débuter sur 3 lieux collectifs (2 sites de La Croix Rouge et 1 EHPAD) et chez une dizaine de personnes âgées. Le dispositif a vocation à se développer sur tout le département et au-delà.

LES PETITS FRERES DES PAUVRES

Le principal objectif de cette association nationale est de lutter contre l'isolement. Il s'agit de restaurer le lien social des seniors à partir du moment où ils ne peuvent plus se déplacer et s'isolent.

- Public visé : les personnes âgées de plus de 50 ans isolées.
- Organisation : chacune des 6 « équipes d'actions territoriales » est soutenue par un salarié (coordinateur de développement social). Elle est composée d'une équipe de bénévoles. Ces derniers sont systématiquement formés et respectent une charte des bénévoles. Chaque équipe rédige un projet. Par ailleurs, il existe 2 équipes en développement sur le département. Ces équipes dépendent de la direction Régionale « banlieue/Ile-de-France » de l'association nationale.
- Les actions mises en place :
 - Visites de convivialité à domicile, 2 ou 3 bénévoles visitent 2 ou 3 personnes isolées
 - Rencontres collectives : de goûter, sorties...
 - Organisation de vacances pour certaines personnes dépendantes
 - Accompagnement dans un projet personnalisé si besoin
- Projets :
 - Développer une antenne mobile sur le territoire rural de Rambouillet
 - Etendre le territoire d'intervention de l'équipe Plaisir/Les Clayes à toute l'agglomération de St Quentin-en-Yvelines
 - Développer le nombre de bénévoles par équipe et le nombre de personnes visitées
 - Développer le partenariat dans chacune des équipes

LE SECOURS CATHOLIQUE

L'une des trois priorités définies par le nouveau projet de la délégation départementale des Yvelines est « l'intégration des plus exclus ou isolés ».

- Public visé : la population exclue ou isolée parmi laquelle la personne âgée.
- Organisation : La délégation territoriale Yvelinoise comprend 61 équipes locales de bénévoles. Parmi les 12 salariés de la délégation, 6 « animateurs de réseau de solidarité » transmettent des informations, leurs compétences et animent les antennes locales. Une formation de base est proposée à chaque nouveau bénévole. Une personne accueillie peut être, par ailleurs, bénévole sur une autre action.
- Les actions mises en place :
 - Lieux de convivialité et de rencontre, des actions collectives peuvent y être proposées
 - Visites de convivialité proposées sur 4 antennes locales : celles de d'Aubergenville/Ecquevilly, Chambourcy, Louveciennes et Ablis/St Arnould-en-Yvelines
 - Plusieurs antennes organisent des « Voyages de l'Espérance »
 - Un lieu de socialisation spécifique aux seniors sur Voisins-le-Bretonneux

- Projets :
 - Mise en place du nouveau projet 2020-2025 sur 3 axes : l'intégration des plus exclus et isolés, l'accès aux droits fondamentaux et l'économie solidaire et responsable de proximité
 - Elaborer des projets adaptés au milieu rural

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Il s'agit d'une association caritative dont le but est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

- Public visé : Tout public en situation d'exclusion.
- Organisation : La fédération des Yvelines est composée de 8 comités locaux. Sur le département, il existe 25 antennes locales qui interviennent auprès des habitants de 80 communes. L'association est animée par 5 salariés et des « animateurs collecteurs bénévoles » ; ils sont formés aux enjeux de santé. Différentes formations sont proposées à tous les bénévoles.
- Différentes actions sont mises en place et sont proposées à tous, les personnes âgées sont de plus en plus représentées :
 - Accueil sur les antennes
 - Ateliers de sociabilité linguistique dans lesquels sont évoquées les questions de santé
 - « Goûter Santé » animé par un médecin bénévole sur la ville de Trappes
 - Point d'accueil numérique sur St-Cyr-l'Ecole et Versailles
 - Vacances, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances)
 - Sorties culturelles et loisirs dont certaines sont spécifiques aux séniors
- Projets :
 - Proposer un « Goûter Santé » sur la ville des Mureaux
 - Améliorer qualitativement le repérage des ruptures de parcours et orienter vers les acteurs pertinents, ceci en collaboration avec les partenaires

LA SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL

Le principal objectif de cette association est de créer du lien, de lutter contre l'isolement.

- Public visé : Toute personne isolée, quel que soit son âge
- Organisation : Chacune des 28 équipes locales appelées « Conférence Saint Vincent de Paul » est à l'initiative des actions qu'elle mène. Les bénévoles se voient proposer des formations. Il n'y a aucun salarié à l'échelle du département.
- Les actions mises en place :
 - Visites de convivialité au domicile, 1 ou 2 bénévole(s) visite(nt) une personne et crée(nt) un lien à long terme
 - Moments conviviaux collectifs

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Il existe plusieurs associations implantées sur un périmètre limité (une ou plusieurs communes). Comme pour les associations plus grandes qui proposent des visites de convivialité, c'est la création d'une vraie relation entre un bénévole et une personne isolée qui est privilégiée. Nous avons connaissance de certaines d'entre elles mais il en existe probablement d'autres. Voici celles que nous connaissons :

Veilleurs en voisins : L'association intervient uniquement sur la commune de Voisins-le-Bretonneux, en étroite partenariat avec le CCAS. Deux bénévoles visitent, en alternance, une personne isolée. Les visites sont hebdomadaires. Les bénévoles sont formés et bénéficient d'un groupe de parole. L'association organise une rencontre conviviale par an pour les bénéficiaires des visites et les seniors de la ville.

Ensemble pour la convivialité : Ses bénévoles interviennent sur une trentaine de communes rurales (situées au sein des communautés de communes « Cœur d'Yvelines » et une grande partie de « Gally-Mauldre »). Elle est née, en 2006, d'un besoin évalué par la « Coordination gérontologique Centre Yvelines ». Les personnes isolées visitées sont essentiellement adressées par le PAT Centre Yvelines, en lien avec le dispositif YES. Les bénévoles proposent des visites de convivialité (1 fois par semaine ou quinzaine) ainsi que des moments collectifs festifs (goûters trimestriels et repas semestriels). Les bénévoles orientent les personnes isolées vers les clubs locaux. Ponctuellement, ils peuvent organiser des transports pour des personnes à mobilité réduite (en partenariat avec la Croix Rouge).

Le Pré : Cette association est basée sur la commune du Vésinet et propose des visites de convivialité sur 5 communes du Territoire d'Action Départemental (TAD) Boucles de Seine : Chatou, Croissy, Montesson, Le Pecq et Le Vésinet. Son objectif est de maintenir le lien social du bénéficiaire par la construction d'une relation de confiance avec un bénévole. Selon les villes, les personnes isolées sont orientées vers l'association par les CCAS ou par ses proches. Elle propose des visites de convivialité hebdomadaires au domicile mais également dans certains établissements d'hébergement (EHPAD), des appels téléphoniques durant les vacances. Le bénéficiaire est toujours en lien avec le ou la même bénévole afin de construire une relation solide. L'association ne propose pas d'action collective car des problématiques de transport (notamment de transport adapté) sont présentes. Le lien social entre bénévoles est également renforcé par des événements festifs entre bénévoles, mais également par des groupes de paroles animés par une psychologue clinicienne. L'association désigne un bénévole coordinateur par ville qui fait partie du bureau de l'association.

Nous savons, grâce aux contacts que nous avons avec les acteurs locaux, que certaines zones sont dépourvues de cette offre.

C'est l'existence de « zones blanches » qui a fait naître la démarche Monalisa, « *démarche exemplaire et collaborative d'intérêt général née de la réflexion lancée en 2012 par Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie autour de l'isolement des âgés : une trentaine d'organisations réunies dans un groupe de travail animé par Jean-François Serres, alors délégué général des petits frères des Pauvres, a préconisé dans un rapport une « mobilisation » avec et pour les personnes âgées à différents niveaux :*

- *Un engagement national dans une charte commune,*
- *Une coopération des parties prenantes au niveau départemental,*
- *Une promotion de l'implication et la solidarité des citoyens avec les âgés »²⁸.*

LA DEMARCHE MONALISA DANS LES YVELINES

La coopération Monalisa est une association de loi 1901 qui regroupe des équipes citoyennes, coordonne et anime le dispositif de lutte contre l'isolement sur les territoires de proximité.

La démarche de coopération Monalisa sur les Yvelines n'a pas été coordonnée et ne s'est pas ancrée dans les territoires. Deux associations étaient néanmoins signalées comme signataires de la charte « Monalisa » : le Pré sur Boucles de Seine, ainsi qu'une antenne locale des Petits Frères des Pauvres du territoire. Durant l'été, le gouvernement a décidé de confier l'animation de Monalisa à la CNSA. « *La CNSA renforce désormais son engagement en faveur de la lutte contre l'isolement en intégrant dans ses missions le pilotage de cette politique*

²⁸ <https://www.monalisa-asso.fr/monalisa/mobilisation>

et le renforcement de sa déclinaison dans l'ensemble des territoires. L'Objectif est de conforter une politique de mobilisation nationale à trois niveaux : un pilotage national renforcé par la CNSA, le soutien au niveau territorial des dynamiques partenariales impulsées notamment par les conférences des financeurs et un engagement de proximité favorisé par l'engagement citoyen, le bénévolat ou encore le service civique des jeunes.»²⁹

FOCUS SUR LES APPELS DE CONVIVIALITE

Au Bout du fil est une association qui met en relation personnes âgées souffrant de solitude et bénévoles pour une conversation téléphonique. La personne âgée qui s'inscrit précise à quel moment de la semaine elle désire être appelée (au minimum 1 fois par semaine). Le bénévole s'engage à passer 10 appels téléphoniques par semaine. Il appelle la plateforme téléphonique lorsqu'il est disponible, pas forcément toujours sur le même créneau. La plateforme le met en relation avec une personne âgée qui attend l'appel à ce moment-là. Le bénévole ne connaît que le prénom de la personne qu'il appelle.

Solitud'écoute est une ligne téléphonique (gratuite depuis un fixe) proposée par Les petits frères des pauvres. Elle est destinée aux personnes âgées de plus de 50 ans souffrant de solitude. Ce dispositif est ouvert tous les après-midis du lundi au dimanche, il est anonyme et assuré par des bénévoles.

²⁹ <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-cnsa-est-investie-du-pilotage-national-de-la-lutte-contre-lisolement>

II.1.2 Les réseaux sociaux spécialisés au service du lien social des séniors

Plusieurs outils ont vu le jour et se présentent sous la forme d'un réseau social dont l'objectif est de lutter contre l'isolement des séniors. Ci-dessous sont présentés deux d'entre eux, cependant il en existe d'autres (Voisin'âge proposé par La Croix Rouge Française par exemple).

FICHE ACTION N°1 – ENSEMBL'/MARESIDENCE.FR / SOLIDAR'IT

Nom de l'opérateur : « Le résidentiel numérique » est une entreprise qui existe depuis 2007

Nom de l'action : Articulation de 3 outils numériques

Réseau Ensembl' : réseau social d'entraide pour tout public, il est gratuit. L'utilisateur cherche ou propose un service, il détermine son périmètre géographique de recherche. Si le CCAS est adhérent à *Solidar'IT*, les utilisateurs peuvent devenir « voisins volontaires », ils signent une charte avec le CCAS et proposent une aide aux séniors qui sont sur le réseau Ensembl'.

Ma résidence.fr : même outil que le réseau Ensembl' mais dans une résidence (autonomie, service ou EHPAD) ou immeuble

Solidar'IT : logiciel payant, décliné en différentes versions adaptées à chaque type d'utilisateur, il s'agit principalement des CCAS, des gestionnaires d'habitat collectif, les institutions (gérontopôle, UDCCAS). L'offre se déploie pour les Conseils Départementaux et les SAAD.

Territoire d'action : une résidence, une ville ou un département

Public cible : *Ensembl'* s'adresse à toute la population d'une ville, *MaRésidence.fr* s'adresse aux habitants d'établissements ou locataires de bailleurs sociaux *Solidar'IT* s'adresse aux CCAS, bailleurs, départements, SAAD...

Objectif : Créer de la solidarité entre les voisins et les séniors, favoriser le maintien à domicile

Description des actions : outils métier pour les CCAS

Partenariat : avec les CCAS ou CIAS : points téléphoniques de 2x mois à 2x trimestre

Indicateurs d'évaluation prévus par *SolidarIT* :

- Quantitatif : nombre d'utilisateurs du réseau au lancement (1% min. de la pop à 1 mois), le taux de Voisins volontaires (10% des membres du réseau)
- Qualitatif : questionnaire de satisfaction auprès des personnes aidées (objectif attendu : 80%), auprès des associations et commerçants (objectif attendu : 80%), auprès des bénévoles ou salariés aidants (70%)

Financement : les collectivités ou organismes utilisateurs de *Solid'IT* - certaines Conférences des financeurs ont financé ces collectivités pour l'implantation de cet outil la ou les premières années.

Points positifs : la compatibilité entre le réseau social et l'outil métier permet aux acteurs (dont le Conseil Départemental) d'avoir une meilleure connaissance du territoire (possibilité de faire des sondages).

Axes d'amélioration : les séniors doivent se connecter sur *Ensembl'* mais peuvent être aidés par un proche, ou appellent le CCAS. Ils peuvent également compléter un document à déposer dans la « *boite à entr'aide* ». Des campagnes de communication avec diffusion du n° du CCAS peuvent être organisées.

Contact : Pierre Yves Andrieu, pierre-yves.andrieu@ensembl.fr, Responsable Territorial

FICHE ACTION N°2 – BIP POP

Nom de l'opérateur : Django Mesh - Bip Pop

Territoire d'action : Communes, Intercommunalités ou départements

Public cible : Personnes âgées isolées, personnes fragiles ou empêchées

Nombre de bénéficiaires : Selon le territoire qui sollicite l'implantation du dispositif.

Objectif : Diffuser l'information sur les actions en faveur du lien social d'un territoire.

Description : Mise en lien entre les seniors isolés et autres acteurs territoriaux pouvant répondre au besoin de lien social, via par exemple le portail de coordination des solidarités locales « www.benevolat.yvelines.fr », qui permet la mise en relation entre les personnes ou entités ayant besoin d'un service et des personnes ou acteurs territoriaux pouvant répondre à cette demande

Partenariat : Commune et CCAS ainsi qu'autres acteurs territoriaux du lien social.

Indicateurs d'évaluation : L'outil Bip Pop est accompagné par les indicateurs de l'institut Godin à Amiens afin de mesurer son impact. A ce jour, il dispose d'indicateurs d'évaluation de deux types : Indicateurs quantitatifs : évolution du nombre de services proposés, nombre de bénévoles, récurrences dans les demandes, nombre de demandes faites par un même senior, évolution de la plateforme. Indicateurs qualitatifs : 3 types de questionnaires de satisfaction : pour les bénévoles, pour les bénéficiaires et pour les acteurs territoriaux.

Financement : Coût abonnement : 0,25€/habitant/an jusqu'à 100 000 habitants, forfait à définir au-delà. Population minimum : 4000 habitants (Montant minimum 1000€)

- Option 1. Un **accompagnement stratégique** (en option) qui comprend : Mesure d'impact des actions de prévention garantissant la pérennité de l'action. Conseils et bonnes pratiques réalisées sur les autres territoires. Kit de communication aux administrés. Kit de mesure d'impact pour les élus.

Coût Option 1 = 3 000 € /an jusqu'à 30 000 habitants, 5 000 € /an de 30 001 jusqu'à 50 000 habitants, forfait à définir au-delà.

- Option 2. Un **accompagnement stratégique et opérationnel**

Analyse du territoire, besoins, forces, faiblesses. Accompagnement sur le terrain de 12, 18, 24 mois. Communication du dispositif de prévention sur le territoire auprès de la population : création, fabrication, diffusion des flyers, affiches, lettres. Mobilisation du voisinage, des élus et des acteurs associatifs pour renforcer le maillage social autour des personnes âgées isolées, par nos animateurs de développement

Coût Option 2 = encadrement + impression communication + salaire chargé animateur sur le terrain (si recrutement par Bip Pop)

Financement possible par la Conférence des Financeurs

Points positifs : La formation pour toutes les parties prenantes, la disponibilité des agents d'animation territoriaux.

Axes d'amélioration : La limite en ressources des structures touchées

Contact : Mathieu Ribeil Directeur de développement 06 60 94 41 49 mathieu@bipop.com DJANGO MESH BIP POP - Parc Technologique des Rives de l'Oise - Rue des Rives de l'Oise - 60280 VENETTE

Ces outils numériques sont séduisants car ils innovent et sont très efficaces (présentation, communication, analyse des données). Si le réseau social n'est pas utilisé par un nombre important d'habitants du territoire, il peut rencontrer des difficultés à remplir son rôle. Il est donc important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'outil et non d'une action de lutte contre l'isolement à part entière. Des moyens humains sont nécessaires pour animer le réseau social (solliciter les partenaires, mettre à jour les informations qui figurent sur le réseau, communiquer auprès de la population...).

II.1.3 Quelques initiatives originales de développement du lien social

Voisins Solidaires est une association à but non lucratif ayant pour finalité la création et/ou le renforcement des solidarités de voisinage en complémentarité des solidarités familiales et institutionnelles. L'association se déploie sur différentes communes du département. Les deux fiches présentées ci-dessous sont des actions menées par Voisins Solidaires, d'une part sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole et d'autre part, un projet alliant culture et lien social : Spectateurs Solidaires sur une partie du territoire Boucles de Seine.

FICHE ACTION N°3 – VOISINS SOLIDAIRES A SAINT-CYR-L'ECOLE (78)

Nom de l'opérateur : L'association « Voisins Solidaires »

Nom de l'action : Voisins Solidaires à Saint-Cyr-l'Ecole

Territoire d'action : Commune de Saint-Cyr-l'Ecole

Public cible : Tous les habitants de la commune

Objectif : Développer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales.

Description des actions : Actions de sensibilisation à la solidarité de voisinage, identification d'habitants intéressés, constitution d'un réseau de voisins solidaires et animation de ce réseau tout au long de l'année avec des actions ponctuelles (le Noël des voisins, l'été des voisins, la fête des voisins, le kit coronavirus...).

Partenariats : Mairie, CCAS, associations, structures locales, entreprises...

Financement : Le Territoire d'Action Départemental Grand Versailles et la Conférence des Financeurs du département des Yvelines

Indicateurs d'évaluation : nombre de voisins solidaires identifiés, l'« Etat des lieux, état des liens » qui mesure l'évolution du climat social d'un immeuble ou d'un lotissement posé à un an d'intervalle, résultats d'un groupe d'échange sur l'apport de Voisins Solidaires avec une dizaine de voisins solidaires sur leur action.

Points positifs : implication de la commune, plus d'une centaine de Voisins Solidaires recrutés, création par des particuliers d'une antenne locale « Voisins Solidaires » à St-Cyr-l'école, organisation du marché de Noël par les habitants de la ville...

Axes d'amélioration : améliorer l'articulation avec la Mairie par la nomination d'un interlocuteur dédié à la Mairie et au sein de Voisins solidaires, améliorer l'appui au responsable de l'antenne locale, diversifier le partenariat, meilleur reporting au niveau du département

Contact : Atanase Perifan, créateur de l'association, aperifan@voisinsolidaires.fr, 01.42.12.72.72

FICHE ACTION N°4 – SPECTATEURS SOLIDAIRES (78)

Porteurs de l'action : Spectateurs Solidaires par Voisins Solidaires et le Théâtre du Vésinet

Territoire d'action : Le Vésinet et les communes de Boucles de Seine environnantes : Le Pecq, Montesson, Sartrouville, St Germain-en-Laye, Louveciennes, Bougival, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy, Houilles.

Public cible : Personnes âgées isolées, fragilisées, en situation de précarité, peu habituées à se rendre au théâtre, à mobilité réduite.

Objectif : Lutter contre l'isolement des personnes âgées par l'accès à la culture.

Description des actions : Mise en lien entre une personne âgée isolée et un bénévole accompagnant par l'association, selon leurs appétences (type de spectacle), soit un spectateur habituel qui va proposer à un de ses voisins âgés de l'emmener. Une place pour chaque partie du binôme est attribuée. L'accompagnant assure la mobilité de la personne âgée, avec une participation de l'accompagnant et/ou de l'accompagné.

Partenariat :

- Pour le repérage des personnes âgées isolées : résidences autonomie, CCAS, des Voisins Solidaires, des spectateurs habituels du théâtre.
- Pour la communication grand public : site internet, médias papiers locaux.

Indicateurs d'évaluation : Nombre de bénéficiaires, capacité du projet à vivre de lui-même (bénévoles prêts à assurer la communication), stabilité financière.

Financement : A ce jour, le dispositif dispose de financements du TAD et de la CDF.

Points positifs : dispositif innovant.

Axes d'amélioration : Pérennisation du dispositif à établir, définir un mode de recrutement des bénévoles accompagnants passant par des partenariats.

Contact : Atanase PERIFAN, créateur de l'association aperifan@voisinssolidaires.fr 01.42.12.72.72

FICHE ACTION N°5 – INTERG VAL D'OISE (95)

Unis-cité est une association dont les actions sont spécifiques sur chacun des départements où elle intervient. Sur le Val d'Oise, sa mission est d'organiser et de promouvoir le service volontaire des jeunes pour la solidarité. Elle déploie une action de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Nom de l'Opérateur : Unis-cité

Nom de l'action : INTER G Val d'Oise : « Des services civiques en lutte contre l'isolement des séniors »

Territoire d'action : Le département du Val d'Oise

Public cible : les jeunes de 16 à 25 ans et les séniors isolés

Objectif : favoriser les liens intergénérationnels et la solidarité pour lutter contre l'isolement des seniors

Description des actions : Des jeunes sont recrutés pour 8 mois, formés et encadrés par Uniscité en service civique. Ces jeunes sont accueillis au sein de CCAS ou d'une association (ADMR) afin d'organiser des visites de convivialité au domicile des personnes isolées. Ces visites sont effectuées par des binômes de jeunes. Par ailleurs, ils co-animent, avec le service les accueillant, des actions collectives pour un public de séniors.

Partenariat : Partenariat très fort avec la structure locale qui reçoit le jeune : CCAS et ADMR

Financement : La Conférence des financeurs du 95

Indicateurs d'évaluation : Nombre de séniors visités, nombre de participants aux actions collectives, nombre de visites que reçoit le séniors, questionnaire de satisfaction

Points positifs : Répondre à la fois aux besoins des jeunes et des séniors

Axes d'amélioration : maintenir le partenariat actuel et le développer sur d'autres communes

Contact : Amandine Renault, responsable d'antenne Unis cité Val d'Oise, arenault@uniscite.fr

II.1.4 Les actions déployées par le Conseil Départemental

Le Conseil Département est chef de file des solidarités et de l'action sociale. En ce sens, il mène des actions afin de promouvoir le lien social des personnes âgées. Une action phare propre au département des Yvelines, depuis 2004, est le dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES). Ce dispositif est présenté dans la partie « Interactions sociales en contexte individuel » car le cœur de l'action se base sur des visites de convivialité au domicile des personnes âgées. Or, le dispositif propose également des actions collectives (hors crise sanitaire) à l'initiative des étudiants. Ce dispositif a donc toute sa place entre les parties interactions sociales en contexte individuel et contexte de groupe.

FICHE ACTION N°6 – YVELINES ETUDIANTS SENIORS (78)

Opérateur de l'action : La Maison Départementale de l'Autonomie du Conseil Départemental des Yvelines et les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) du département

Nom de l'action : Dispositif Yvelines Etudiants Seniors, dit YES

Territoire d'action : Le département des Yvelines

Public cible : Personnes âgées de plus de 60 ans isolées et souffrant de solitude

Objectif : Rompre l'isolement des personnes isolées, créer un lien intergénérationnel

Description des actions : Visites de convivialité (environ 1 visite par semaine), sorties collectives, lien téléphonique en cas d'aléa climatique

Environ 145 étudiants recrutés chaque été - 1200 personnes visitées – 7200 visites

Les étudiants sont formés sur une journée et encadrés par les professionnels des PAT. Ils doivent avoir 20 ans dans l'année, leur permis de conduire depuis au moins 1 ans et vivre ou suivre leurs études dans les Yvelines. Ce sont principalement les communes et les professionnels du PAT qui orientent les personnes isolées vers le dispositif.

Partenariat : Les communes/CCAS pour le repérage des personnes isolées. Certaines communes, EHPAD et résidences autonomie pour la mise à disposition de leurs locaux pour les actions proposées en collectif.

Financement : Le Conseil Départemental des Yvelines

Indicateurs d'évaluation : Nombre de bénéficiaires, nombre de visites, nombre d'actions collectives, questionnaires de satisfaction complétés par les seniors et bilan des étudiants

Points positifs : Ce dispositif peut être l'occasion de repérer les personnes les plus isolées et les étudiants peuvent relayer les besoins des personnes visitées aux PAT. Celui-ci pourra lui proposer de l'aide au maintien à domicile et/ou des visites de convivialité d'une association locale intervenant au cours de l'année scolaire

Axes d'amélioration : Diversifier le partenariat et prévoir un relais entre les personnes isolées et les autres actions de prévention

Contact : Anne Evain, responsable de mission « lutte contre l'isolement et soutien à domicile » de la Maison Départementale de l'Autonomie : aevain@mda.yvelines.fr, Pascale Javaux, référente du dispositif YES au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie, pjavaux@mda.yvelines.fr

Bénéfices du dispositif YES

« Déjà le contact, moi professionnellement j'ai eu énormément de contacts, je partage beaucoup, j'ai donné beaucoup et là, depuis quelques années c'est vraiment l'inverse. A savoir que je ne vois plus, ni n'entends plus personne. Parce que je suis isolée, parce que je suis aussi, peut-être, pas motivée. Mais là de savoir qu'en juillet et en août des jeunes vont venir me voir, j'apprécie beaucoup leur présence. Parce que ça nous amène des tas de choses, à savoir, des ouvertures dans différents domaines, qu'on ne connaît plus ou qu'on n'a pas l'occasion de faire ou de voir ou de connaître. Ça m'apporte du bonheur, de la jeunesse, de la fraîcheur... »

[Je vois un bénéfice] *« Sur mon moral, bien sûr »*

Sentiment d'utilité

« J'ai rencontré quelqu'un [un jeune du dispositif YES] à qui je pense apporter un petit peu, sans être trop prétentieuse »

Apport du collectif

« Déjà sortir de mon environnement, bien évidemment, déjà. Parce que je ne bouge pas, je ne conduis plus parce que j'ai des problèmes d'acuité visuelle et puis je ne suis pas sûre de mes gestes...donc je préfère ne pas prendre la voiture. Donc je ne sors pas, je reste chez moi du matin au soir. Donc là, les sorties que vous faites, que ce soit dans des établissements, pour des lotos, pour des jeux de société, qu'importe me font sortir de mon environnement et ça j'aime beaucoup. Et puis de voir et connaître d'autres personnes, bien évidemment. Bon, je ne vous cache pas que je préfère voir les jeunes que les personnes de mon âge, voire plus. »

FOCUS SUR LE DISPOSITIF YES+

En juin 2020 et pour la première édition à titre expérimental, le Conseil Départemental des Yvelines a lancé un appel à candidature pour le dispositif YES Plus aux communes et aux Services d'Aide à Domicile (SAAD). Ce dispositif se veut complémentaire au dispositif YES. Son objectif est de maintenir et/ou restaurer le lien social de 5000 personnes âgées sur le territoire par des visites de convivialité individuelles menées par 500 agents de convivialité (jeunes de plus de 16 ans et lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi). Donc, tout comme le YES, le lien social créé est intergénérationnel. De plus, l'objectif du YES+ est double : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et lutter contre l'isolement social des seniors. Le dispositif YES+ est une expérimentation de trois mois (juillet, août, septembre) sur le territoire Yvelinois dans l'optique de développer un YES à l'année, suite à la demande des bénéficiaires du plan YES et des acteurs du lien social. Il s'agit également de lutter contre l'isolement renforcé durant la crise sanitaire. 47 structures ont répondu favorablement à l'appel à candidatures ; 27 CCAS ou communes et 20 SAAD. Un bilan de ce dispositif sera réalisé afin de définir les modalités de pérennisation.

Au-delà des dispositifs YES et YES+, le Conseil Départemental propose des appels téléphoniques de convivialité aux bénéficiaires de la téléassistance. **Vitaris** est un opérateur proposant un service de téléassistance, conventionné avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) du Conseil Départemental des Yvelines. A la demande de celle-ci, il propose des appels de convivialité à ses bénéficiaires repérés, par eux ou les PAT, comme souffrant de leur isolement. Ces appels ont une durée moyenne de 15 minutes, leur fréquence est déterminée par la personne (d'une fois par semaine à une fois par mois). En 2018, ce dispositif a bénéficié à 539 personnes, 21 651 appels ont été passés.

Enfin, le Conseil Départemental propose aux personnes à mobilité réduite un dispositif de mobilité adapté « PAM » pour permettre le maintien d'un lien social pour ce public. Ce dispositif sera présenté dans la partie II. VI « La question de la mobilité ».

II.2 Les interactions sociales en contexte de groupe

Cette catégorie recouvre la participation du senior à une activité collective au sein, par exemple, d'une association, d'un espace municipal. Une telle action peut prendre des formes diverses : activité sportive, manuelle, artistique ou discussion. Que l'action ait été conçue dans un objectif d'animation ou de prévention de la perte d'autonomie, la participation à un groupe permet le maintien ou le développement :

- des compétences psycho-sociales ou relationnelles,
- d'un sentiment d'appartenance au groupe qui favorise l'estime de soi,
- d'une inclusion dans un réseau social.

Nous présentons ci-dessous 3 dispositifs portés par différents types d'opérateurs : un CCAS, une association puis une collaboration entre deux associations. Le premier propose un accompagnement individuel précédant l'intégration de la personne au sein d'un ou plusieurs collectif(s). Nous avons repéré peu de dispositifs qui prévoient cette articulation, il nous paraît donc particulièrement pertinent.

FICHE ACTION N°7 – DISPOSITIF LIPA (13)

Nom de l'opérateur : Service d'Aide à Domicile du CCAS d'Aubagne

Nom de l'action : Dispositif de Lutte contre l'isolement et de Prévention de la perte d'autonomie, dit dispositif LIPA

Territoire d'action : La commune d'Aubagne

Public cible : Les personnes de plus de 60 ans en situation d'isolement et/ou présentant un risque potentiel de perte d'autonomie.

Capacité d'accueil de LIPA : file active de 40 personnes.

Objectif : Accompagner chaque personne bénéficiaire dans un parcours adapté de prévention et de création de lien social.

Description du dispositif : Il se compose de plusieurs étapes :

- **Identification** de la personne par le réseau de partenaires et transmission du signalement au coordinateur LIPA ;
- **Evaluation** individuelle des besoins et souhaits des personnes, effectuée par une équipe pluridisciplinaire et visite réalisée par une IDE du LIPA ;
- **Etude de la recevabilité** de la demande en commission et **définition d'un « Parcours Individualisé de Prévention »** qui prévoit les actions à mettre en place (jusqu'à 8 parcours et 20 thèmes complémentaires, 2 parcours à domicile et 6 en collectif) ;
- **Convention** entre la personne accompagnée et le dispositif LIPA et **validation** du parcours
- **Interventions** à domicile et **participations** aux ateliers
- **Adaptation et réévaluation** du parcours si besoin et bilan à la fin du parcours.
- **Accompagnement** à la sortie du dispositif (orientation vers une activité « classique » et sa pérennisation, suivi téléphonique).
- *Le parcours a une durée variable de 6 à 13 mois dont un mois d'essai, il est validé par le médecin traitant. Le parcours crée une dynamique, d'un accompagnement le plus proche du domicile et individuel au périmètre le plus vaste de la ville et collectif (atelier de prévention, intégration dans une activité du quartier, jusqu'à la participation à des voyages).*

Partenariat : il comprend les acteurs locaux : CLIC, MAIA, professionnels de santé, S.S.I.A.D., S.A.A.D., associations diverses, les Petits Frères des Pauvres, un collège, ANCV, CMP-PA, Wimoov...

Financement : CCAS, la CARSAT Sud-Est et la Conférence des Financeurs des Bouches-du-Rhône. Deux caisses de retraite complémentaires ont été sollicitées.

Indicateurs d'évaluation : Nombre de personnes bénéficiaires, nombre d'ateliers, enquête de satisfaction réalisée auprès des personnes accompagnées dans le dispositif, nombres de personnes sortie du dispositif avec pérennisation d'activités sociales durables.

Points positifs : Le dispositif permet de prendre en compte chaque individualité et de prévoir un programme sur mesure, qui évolue en fonction des besoins de la personne. Les actions proposées sont très diverses. La majorité des personnes qui ont bénéficié de ce dispositif en sont sorties en intégrant des actions de structures « tout public » existant au sein de la ville.

Points de vigilance : Le dispositif ne pourrait pas fonctionner sans une mobilisation importante du réseau partenarial qui repère, oriente et peut intervenir pendant les parcours et à la sortie du dispositif. Lors de la mise en place, un temps de concertation a été nécessaire afin que chaque partenaire s'approprie le dispositif et détermine le public ciblé.

Axes d'amélioration : Elargissement du partenariat, développer les actions intergénérationnelles, les actions autour du jardinage et l'accès au numérique.

Contacts :

Patricia TRAFICANTE, Responsable du S.A.A.D. du C.C.A.S. d'Aubagne – patricia.traficante@aubagne.fr

Marjorie Ginouvier, Responsable Adjointe du S.A.A.D. - marjorie.ginouvier@aubagne.fr

FICHE ACTION N°8 – CAFE ITINERANT DU VEXIN (95)

Nom de l'Opérateur : Les Petits Frères des Pauvres du Val d'Oise de l'équipe de l'agglomération de Cergy-Pontoise

Nom de l'action : Café itinérant du Vexin par les Petits Frères des Pauvres 95 de l'équipe de l'agglomération de Cergy-Pontoise

Territoire d'action : Communauté de communes du Vexin-centre

Public cible : Personnes à partir de 50 ans habitant dans la communauté de communes du Vexin-Centre

Nombre de bénéficiaires : 10 personnes par café

Objectif : Rompre l'isolement en zone rurale, permettre aux personnes âgées de reprendre une vie sociale par l'aspect culturel du café, permettre aux citoyens de s'engager dans une action de lutte contre l'isolement et la solitude, notamment par l'implication des personnes âgées dans la définition du lieu du prochain café.

En une année, l'objectif est de faire au moins un café sur les 5 territoires de la Communauté de Communes.

Description : La communauté de communes est divisée en 5 zones sur lesquelles au moins un café itinérant a lieu dans l'année. Dans chacune de ces 5 zones, est identifié l'endroit où aura lieu le café, souvent une place. La caravane est installée sur la place où sont préparées les boissons et collations. Des tables et des chaises sont installées à proximité. Des bénévoles assurent le service des collations et des bénévoles sont disponibles pour discuter. Un minibus va chercher les aînés à domicile et les ramène ensuite. L'action dure environ 30 minutes hors temps de transport. L'action et les collations sont gratuites pour les personnes âgées.

Partenariat : La MSA et/ou la CNAV envoie(nt) des invitations. Les communes assurent une communication dans leurs journaux locaux et acceptent les affiches. Les personnes souhaitant s'inscrire contactent les bénévoles locaux.

Indicateurs d'évaluation : Nombre de cafés itinérants dans l'année, nombre de bénéficiaires à chaque café, nombre de partenaires : MSA, CNAV. Nombre de courriers envoyés par la MSA et CNAV, fiches d'évaluation du projet remplies par les personnes âgées.

Financement : L'action est financée par la CDF du 95 ainsi que par des dotations nationales de l'association Petits Frères des Pauvres.

Points positifs :

- Le transport.
- L'action transversale qui répond à un besoin identifié dans le cadre de la démarche Monalisa, et exprimé lors de deux forums seniors.

Axes d'amélioration : L'action se fait en extérieur et est donc tributaire du temps, groupe en développement local des petits frères des pauvres.

Contact : Christian Gras et Martine Gras deux bénévoles engagés au sein de l'association des petits frères des pauvres de l'équipe de l'agglomération Cergy / Pontoise en charge du projet, Dominique MENOGA Coordinateur de développement social en charge du soutien et d'accompagnement des bénévoles sur une partie de l'EST et nord du Val d'Oise et Lidgie KIMINOOU Adjointe de Direction en management des départements (95+93+77) graschristian95@gmail.com, 06 28 45 82 17, Lidgie.kiminou@petitsfreresdespauvres.fr, adjointe de direction départementale 95 Val d'Oise, 07 76 09 03 29

Nom de l'action : Ateliers collectifs thématiques à distance, depuis son domicile

Opérateurs : Au bout du fil et Brain'Up

Territoire d'action : Association nationale, soutenue dans 15 départements par les Conférences des Financeurs respectives

Public cible : Personnes âgées isolées, qui n'ont pas forcément d'outil numérique.

Nombre de bénéficiaires : 20 personnes maximum par atelier, la moyenne de participation étant entre 12 et 15 personnes.

Objectif : Rompre l'isolement des personnes âgées et leur permettre de reprendre confiance en eux afin de poursuivre l'engagement sur des ateliers en présentiel

Description : Ateliers de prévention de la perte d'autonomie multithématiques, en distanciel. Le bénéficiaire utilise son téléphone ou son ordinateur pour accéder à l'atelier. Un atelier dure 1h, il est animé par un neuropsychologue ou un diététicien de Brain'Up, partenaire depuis 5 ans. Au bout du Fil assure le soutien technique, la base de données d'appels. Les ateliers ont 4 grandes thématiques : la mémoire, le sommeil, le mieux-être et la nutrition. Ils sont interactifs, et la personne bénéficiaire doit souvent disposer d'un papier et d'un crayon afin de participer aux exercices proposés.

Partenariat : Acteurs locaux de chaque département. Exemple : en Meurthe et Moselle, Au bout du fil est en lien avec les bailleurs sociaux pour repérer les personnes âgées isolées à qui proposer de participer. Agirc-Arrco : envoie des courriers d'invitation aux ateliers. Une fois financée par une conférence des financeurs, au bout du fil se met en lien avec les travailleurs sociaux du territoire. Lorsque ceux-ci repèrent une personne âgée isolée, ils peuvent lui proposer de communiquer ses coordonnées à Au Bout du Fil. Si la personne accepte, Au Bout du Fil prend contact avec la personne afin de lui présenter le dispositif et de la convier aux ateliers.

Indicateurs d'évaluation : Nombre de participants, enquêtes de satisfaction : tous les bénéficiaires qui restent durant l'intégralité de l'atelier sont redirigés vers un questionnaire de 6 questions, avec la possibilité de répondre par téléphone ou ordinateur. L'enquête questionne la qualité technique, la difficulté de l'atelier, l'animateur, et enfin si le bénéficiaire souhaite être contacté par sa caisse de retraite pour participer à d'autres ateliers en présentiel. Ainsi, cette question permet de créer une passerelle avec les ateliers en présentiel et permet une "reprise" sociale. Ces résultats d'enquête sont ensuite transmis à tous les partenaires.

Financement : Gratuit pour les bénéficiaires. Financé intégralement par les CDF.

Points positifs : Le dispositif s'ancre vraiment sur le territoire par le simple fait qu'il dépend des acteurs locaux. En effet, Au bout du fil travaille en distanciel et n'ont pas de bureaux.

Contact : Patrice Philippe, chargé de développement, patrice.philippe@auboutdufil.org

II.3 Les activités et démarches collectives

Il s'agit ici d'actions menées au sein d'un collectif, comme dans la catégorie précédente, mais dont l'objectif principal serait la participation des seniors au choix, à la mise en place et l'évaluation de l'action. Favoriser la participation du senior le positionne au centre du projet. La personne n'est plus « consommatrice » mais « actrice ». Si le projet prévoit d'aborder un thème de prévention, le senior sera plus réceptif aux messages transmis et pourra s'engager dans une démarche de changement de comportement. Par ailleurs, le fait que la personne participe au projet contribuera à maintenir ou améliorer son estime de soi, son appartenance à un groupe, son sentiment d'utilité.... Nous présentons quelques exemples ci-dessous d'actions et d'opérateurs proposant ce type de démarche.

LES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux font partie des acteurs essentiels dans le champ du lien social. En effet, ils peuvent être définis comme suit : *« Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires...Lieu de rencontres et d'échanges entre générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social »*³⁰.

Dans le cadre d'un partenariat entre la CNAV et la Fédération nationale des centres sociaux, les centres sociaux d'Ile de France peuvent solliciter un financement auprès de la CNAV. Dans les Yvelines, celui-ci est complété par les Conférences des financeurs. S'il s'engage particulièrement auprès du public senior, un centre social peut y prétendre. Proposer des actions de prévention de la perte d'autonomie au sein d'un centre social est très intéressant car le lieu n'accueille pas uniquement des seniors. C'est un lieu propice aux échanges intergénérationnels. Par ailleurs, les personnes peuvent intégrer une association locale, présente au sein du centre. Cela participe donc d'une démarche « inclusive ».

³⁰ Guide méthodologiques – Centres sociaux – Elaboration du projet social, CAFY, Conseil Général des Yvelines et la Fédération des centres sociaux des Yvelines, janvier 2011

FICHE ACTION N°10 – « LES AMIS D'ALFRED » (78)

Nom de l'action : « Les amis d'Alfred » est une communauté de séniors (usagers, bénévoles, référents, administrateurs) du Centre social « Alfred de Vigny »

Nom du porteur : Centre social associatif « Alfred de Vigny »

Territoire d'action : La commune de Voisins-le-Bretonneux et, dans une moindre mesure, la Communauté d'agglomération St Quentin en Yvelines

Public cible : Tous les séniors (pré-retraités à partir de 55 ans) habitant sur ce territoire

Objectif : Donner une place citoyenne aux séniors, permettre à chacun d'entre eux de trouver « ses marques » dans la structure puis leur permettre de s'investir dans la réalisation d'un projet qui leur est propre (ex : créer un atelier, faire partie du Conseil d'Administration de la structure...)

Description des actions : La majorité des séniors qui s'investissent au sein du Centre social se sont engagés dans un processus participatif : au départ ils ont intégré un ou des atelier(s), puis proposent et mettent en place un nouvel atelier, ils deviennent bénévoles, voire « référents » de l'atelier et enfin ils peuvent devenir administrateurs de l'association qui gère le Centre social.

La plupart des ateliers sont organisés par un groupe de bénévoles retraités ; ils se répartissent l'animation, l'un des bénévoles en est le « référent ». Les thèmes des ateliers sont très diversifiés : atelier mémoire, activité randonnée, généalogie, échecs, atelier de partage et d'entraide sur le numérique... Les ateliers « Atelier couleur » et « Modest 'art », auparavant animés par une salariée, sont maintenant autogérés par les participants. Les séniors participent, aux côtés des jeunes qui fréquentent le Centre social, à la programmation de la « Galerie d'Alfred », à l'organisation des manifestations du Centre social et de la ville (ex. la Brocante, le « café des bénévoles »...).

Au-delà de ces participations bénévoles, 2 « référents aux amis d'Alfred » coordonnent avec la coordinatrice du Centre social (salariée) les actions menées à destination des séniors, à ce titre, ils siègent au Conseil d'Administration de l'association.

Partenariat : Mairie de Voisins-le-Bretonneux, la vingtaine d'associations qui fréquentent les locaux du Centre social

Financement : CAF, Ville, Conférence des financeurs pour les principaux

Indicateurs d'évaluation : Nombre et implication des séniors qui participent et animent les ateliers, questionnaires de satisfaction

Points positifs : Les séniors sont impliqués, ils viennent au-devant des demandes du Centre ; ils sont force de propositions, disponibles, ont l'envie de partager, notamment avec les plus jeunes.

Axes d'amélioration : Au-delà du « protocole Covid-19 » il s'agit de mener une réflexion collective afin d'éviter l'arrêt des activités, réassurer les séniors sur la fréquentation du Centre social dans de bonnes conditions et maintenir un lien avec ceux qui ont décidé de ne plus s'y déplacer.

Contact : Céline SYLVIA-VICENS, Coordinatrice du Centre Alfred-de-Vigny, celinecoordinatrice@chezalfred.info

Témoignage de Mme Grillet, référente des « Amis d'Alfred » et membre du Conseil d'Administration du Centre social « Alfred de Vigny »

Qu'est-ce que vous apporte votre rôle de référente des « Amis d'Alfred » ?

« C'est un poste très intéressant, on a beaucoup de contacts sociaux, tant au niveau des membres du Conseil d'Administration, que de l'équipe salariée qui est jeune, des adhérents qui ont tous les âges,On côtoie toutes les couches de la population, tous les âges, c'est agréable de travailler avec des jeunes vous savez. Ça vous entretient, et puis les activités sont variées....par le biais des sorties, on fait des rencontres intéressantes, c'est un échange entre donner et recevoir..... Moi je pense que les contacts sociaux, nombreux, sont très importants pour vivre dans de bonnes conditions. »

« Même si on est dans l'hiver de notre vie, on n'est pas vieux, tout ça m'aide à ne pas mal vieillir. »

Avez-vous proposé quelque chose de particulier pendant le confinement ?

« Avec certaines personnes, nous avons gardé le contact téléphonique...on s'est envoyé des sms quand elles avaient ce qu'il fallait et sinon je téléphonais....nous avons gardé le contact avec les personnes qui étaient ou seules ou qui avaient besoin. »

Les « Amis d'Alfred » :

« C'est une famille, c'est très sympathique, on se fête le 1er de l'an, le 1er mai, tout ce que vous voulez....ça crée des liens, oui, c'est certain.... »

FICHE ACTION N°11 – ESPACE JACQUELINE AURIOL (78)

Nom de l'opérateur : CCAS

Nom du dispositif : Espace Jacqueline Auriol

Territoire d'action : La commune des Clayes-sous-Bois

Public cible : Ce lieu est ouvert à tout habitant de la commune de plus de 60 ans

Objectif : → Favoriser l'information, la prévention, l'activité et la participation des séniors → Lutter contre toutes les formes d'isolement des séniors → Développer le partenariat et la communication

Description des actions : Un accueil quotidien permet aux séniors d'être écouté, informé et orienté. Le lieu propose une aide personnalisée pour les démarches administratives, de la documentation et un service gratuit de transport pour personnes en perte d'autonomie. L'espace élabore un programme d'activités très diversifié : → prévention et bien-être → convivialité et culture → intergénérationnel → inclusion numérique

Partenariat : Un partenariat s'est développé avec les autres services de la ville, les opérateurs proposant des actions de prévention, les acteurs médico-sociaux et institutionnels, les associations intervenant dans différents domaines.

Financement : La ville des Clayes-sous-Bois, la Conférence des financeurs des Yvelines

Indicateurs d'évaluation : Le nombre de personnes fréquentant l'espace, son évolution, l'implication des séniors dans la vie de la structure, le nombre et l'implication des partenaires

Points positifs : Cet espace dédié aux séniors a été conçu comme un lieu convivial afin que les personnes s'y sentent « comme à la maison ». Il favorise les relations entre les séniors et une entraide dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, il est conçu comme un lieu « participatif » : les séniors peuvent investir le lieu de différentes manières : en animant une activité grâce à leur savoir-faire (atelier photo, cuisine, magie...), en exposant leur création (peintures, photos...) et participant à des tâches administratives. Une trentaine d'usagers se sont ainsi investis, de façon ponctuelle ou régulière.

Axes d'amélioration : Développement du partenariat et développement du repérage des séniors isolés.

Contact : espace.j.auriol@lesclayessousbois.fr

Motivation

« Moi je suis passionné de magie, on n'a qu'une envie c'est de partager sa passion et puis l'aspect communication où on aime bien communiquer avec des gens...ce côté relationnel et ce côté partage de la passion, ça se mélange et puis ça fait quelque chose qui est assez détonant quoi..... »

« Oui, le plaisir de partager sa passion, une passion, si on la partage pas, c'est un peu triste »

Image de soi

« Pour mes enfants ou mes petits-enfants, je ne suis pas magicien, je suis leur père ou leur grand-père avant tout, alors que si j'arrive à l'hôpital, j'arrive avec une mallette, ils disent « voilà le magicien » et là j'ai rien fait et ils sont déjà sous le charme. »

Denis VOVARD,
membre d'une
association de
magie qui propose
des interventions
dans les hôpitaux

Jean-Pierre BARTHET,
investi dans plusieurs
activités proposées au
sein de l'Espace J.
Auriol, dont la
photographie. Il fait
partie de plusieurs
associations.

Investissement

« Je suis déjà dans plusieurs associations, depuis toujours à vrai dire, depuis l'âge de 20 ans je suis dans des associations, avec plus ou moins de responsabilité, disons quand j'arrive quelque part, forcément je prends un peu de place.... »

Motivation

« C'est le plaisir d'aider les gens, un peu, enfin de participer à quelque chose en plus d'être entouré de personnes... Et puis on partage beaucoup. »

« Ce n'est pas la reconnaissance qu'on recherche mais on est content quand il y en a....c'est des rencontres »

Lien social

« Souvent on se revoit même en dehors, en dehors d'Auriol, on arrive à se retrouver. Pendant le Covid par exemple, il y avait une dame du groupe photo...elle est assez isolée, elle habite toute

Nom de l'action : Séniors et Solidaires

Opérateur : Délégation Hauts de France de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de loisirs)

Territoire d'action : 3 communes partenaires des Hauts-de-France ainsi que les communes aux alentours

Public cible : + de 60 ans

Objectif : créer une dynamique d'animation sociale de proximité, auprès des publics de plus de 60 ans, en prenant appui sur des bénévoles « séniors ». Il s'agit de développer une offre d'activités visant le **maintien du lien social et favorisant les solidarités de voisinage**, lutter contre l'isolement des séniors et faire en sorte que les séniors soient autonomes sur l'organisation, la communication de chacune des activités.

Description des actions : Des séniors (bénévoles/référents) animent des ateliers à destination d'autres séniors (adhérents) sur un thème qu'ils maîtrisent, par exemple : anglais, bridges, tricot, « remue-ménages », photographie, peinture. Il existe 10 ateliers différents qui se déroulent tout au long de l'année. Ils ont lieu sur 3 communes (locaux de l'UFCV et salles municipales). 7 « référents » animent ces ateliers hebdomadaires qui regroupent chacun 20 à 30 séniors. Certains adhérents sont devenus référents d'un atelier. L'année dernière « Séniors Solidaires » a touché 103 personnes. Le covoiturage est organisé spontanément entre adhérents. Les référents organisent également des moments festifs et des voyages auxquels sont invités tous les adhérents ainsi que des séniors extérieurs. L'accompagnement de l'UFCV vient apporter l'appui logistique et financier attendu. Il est surtout indispensable pour les aider à se questionner régulièrement sur leur action et le sens de leur action dans le projet. Leur inscription en tant qu' « équipe citoyenne » à Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Agés) en est un bon exemple.

Partenariat : Les 3 communes sur lesquelles sont implantés les ateliers et d'autres à venir

Indicateurs d'évaluation : nombre d'ateliers, d'adhérents

Financement : Les séniors (qui adhèrent aux ateliers via l'UFCV), les financements publics (subventions communes partenaires).

Points positifs : Aspect participatif : cette activité est mise en place pour et par les séniors, grande autonomie des référents, convivialité et création d'un lien entre adhérents au-delà des ateliers, « fidélité » des séniors aux ateliers d'une année à l'autre.

Axes d'amélioration : Etendre l'activité pour toucher un plus grand nombre de personnes âgées isolées sur d'autres communes

Contact : Sylvain DIETTE, responsable des activités de la Délégation Hauts de France : sylvain.diette@ufcv.fr

II.4 Le bénévolat et l'aide informelle

Il s'agit ici de l'implication des seniors dans une action bénévole dont le but est de mettre à disposition d'autrui leur compétence particulière, leur savoir-faire, savoir être. Cette démarche est souvent formalisée par une association qui regroupe des bénévoles dans un but caritatif. Mais il peut également s'agir d'initiatives individuelles.

Il est assez bien admis qu'une part importante des bénévoles sont retraités. France Bénévolat mène une enquête, tous les 3 ans, pour mieux connaître le bénévolat en France. La dernière date de 2019³¹ et confirme que si les tranches d'âges des plus âgés sont les plus représentées dans l'engagement associatif, leur taux d'engagement diminue depuis 2010. 26% des 50-64 ans étaient engagés dans une association en 2010 contre 20% en 2019. Pour ce qui concerne les plus de 65 ans, les taux sont de 38% en 2010 et de 31% en 2019. Plusieurs hypothèses sont évoquées pour expliquer cette diminution de l'engagement associatif des seniors mais elles n'ont pas été vérifiées.

Les motivations généralement exprimées par les bénévoles sont le sentiment d'utilité et le fait de recevoir en retour. Par ailleurs, « *Faire du bénévolat permet au retraité de sortir de chez lui, de rencontrer de nouvelles personnes, de s'épanouir dans de nouveaux projets...et plus globalement, de rester en bonne santé.....L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif :*

- *pour les seniors, le maintien ou le retissage de liens sociaux ;*
- *pour la collectivité, les effets de la solidarité et, tout particulièrement, de la solidarité intergénérationnelle»³².*

Le Centre d'analyse stratégique constate que « *sur le plan individuel, l'existence d'un lien direct entre la pratique d'une activité bénévole et l'amélioration du bien-être physique et psychologique a été mise en évidence par plusieurs recherches menées aux Etats-Unis, au Canada ou aux Pays-Bas – même si le lien de causalité peut parfois être difficile à établir. Chez les seniors en particulier, les bénévoles auraient un taux de mortalité et de dépression plus faible et de meilleures capacités fonctionnelles. Une étude française, réalisée par des sociologues et des professionnels de santé au sein du Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (Cerphi), tend à démontrer que la vitalité, le capital social, l'estime de soi et la satisfaction de rendre service dans un cadre associatif fondé sur l'autonomie des bénévoles sont des facteurs directs d'amélioration de la santé.* »³³.

C'est entre autres pour cette raison que **France Bénévolat** promeut le bénévolat auprès des jeunes retraités, ceci par des actions individuelles en proposant des entretiens de conseil et d'orientation ou collectives grâce à des ateliers de sensibilisation au bénévolat. L'association adapte son discours en fonction du public, déjà engagé, ou pas, dans une action bénévole durant son activité professionnelle. De plus, cette association intervient dans chacun des ateliers Tremplin (réservé aux jeunes retraités) proposés par le PRIF³⁴.

Sur les Yvelines France Bénévolat peut mener des actions spécifiques, début 2020 l'association a co-organisé un « *Speed dating du bénévolat* » en partenariat avec la Maison des associations de Versailles et avec l'association Passerelles et compétences.

³¹ L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019, Etude France Bénévolat – IFOP, mars 2019

³² Promouvoir la participation sociale des personnes âgées, L'engagement bénévole des seniors : rôle sociétal et bien-être, p.26 et 27 : *La Santé en action*, mars 2018. N°443

³³ Naves M.-C. (dir.). Développer, accompagner et valoriser le bénévolat. *La Note d'analyse. Questions sociale*, septembre 2011. N°241 : 12p. En ligne : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/o_1_d.pdf

³⁴ PRIF : Prévention Retraités Ile de France, organisme des caisses de retraites principales dédié à déployer des ateliers de prévention auprès des seniors

Comme France Bénévolat, d'autres organismes accompagnent les seniors à s'investir dans le bénévolat, en voici quelques-uns, cette liste n'est pas exhaustive :

- **Bénévolt**, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS), propose de mettre en lien des personnes cherchant à s'investir dans du bénévolat avec des associations ayant besoin de bénévoles. Elle propose de faire une recherche sur son site internet ou alors, il est possible de disposer d'un accompagnement par téléphone. Un peu plus de 2700 associations à travers toute la France y sont référencées.
- **Tous bénévoles**, Association loi 1901, met en relation des bénévoles avec des associations recherchant des bénévoles. Il est également possible de faire une recherche sur son site internet, et d'avoir des conseillers par téléphone pour accompagner la recherche.

En complément, certaines associations valorisent l'avancée en âge en proposant de faire intervenir des retraités auprès de différents acteurs (entreprises, collectivités territoriales, association...) issus de champs variés. Les seniors ont donc pour mission d'accompagner les acteurs en transmettant leurs compétences, en choisissant leur rythme et méthode de soutien, sans soustraire un emploi salarié :

- **ECTI** (Entreprises Collectivités Territoriales Insertion) est une association nationale qui implique des cadres ou libéraux retraités dans des missions de bénévolat de compétence. L'association est présente dans de nombreux départements par des antennes locales. Ses missions peuvent être de différentes natures :
 - Le conseil et l'assistance aux entreprises en France et à l'international,
 - L'aide aux élèves et étudiants à travers leur établissement scolaire ou la mission locale pour la réussite de leur vie professionnelle,
 - L'appui aux collectivités territoriales,
 - L'aide aux demandeurs d'emploi pour réussir leur insertion professionnelle à travers la structure dont ils dépendent (mission locale, SIAE...).

Les bénévoles retraités sont issus de tous les secteurs d'activité. La personne souhaitant s'engager en tant que bénévole fait part de ses disponibilités à ECTI et est ensuite référencée sur le site internet. L'intervention des bénévoles est encadrée par une convention engageant l'organisme demandeur et ECTI. Les bénévoles interviennent généralement par équipe de 3 à 6 bénévoles sur une mission afin d'assurer une rotation par rapport à la disponibilité et aux compétences des bénévoles. Les bénévoles peuvent bénéficier de formations en interne, liées aux missions. Certains bénévoles peuvent être amenés à réaliser des missions à l'étranger. ECTI permet aux retraités de s'investir à leur hauteur, selon leur envie et leur disponibilité, de maintenir ou recréer un cercle social et de transmettre ses compétences.

- **Agir ABCD**, Association Générale des Intervenants Retraités, Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement, est une association nationale qui a des délégations départementales. Elle fait intervenir des bénévoles retraités au profit de causes sociales auprès de publics en difficulté selon le territoire (prévention du décrochage scolaire, insertion professionnelle, alphabétisation, aide au maintien de la mobilité des seniors...). Chaque délégation départementale a des projets spécifiques, selon les besoins territoriaux et selon les compétences des bénévoles présents.

Les principaux domaines d'intervention sont :

- l'enseignement, la formation professionnelle,
- le transfert de connaissances,
- la santé,
- l'aide aux organismes publics et aux collectivités locales,
- l'appui au développement économique.

Tout comme ECTI, certaines missions peuvent avoir lieu à l'étranger. Elle permet également aux retraités de s'investir à leur hauteur, selon leur envie et leur disponibilité, de maintenir ou recréer un cercle social et de transmettre ses compétences.

Témoignage de M. Philippe Bonnet, retraité depuis 1 an, bénévole au sein de l'association ECTI et de la mission locale de Rambouillet

Intergénérationnel : « Cet investissement il me plaît parce que je suis en lien avec des organismes qui fonctionnent avec des gens dont c'est le métier : les gens qui sont salariés de cette mission locale, et puis une quinzaine de parrains qui sont tous retraités »

« Mon ressenti si vous voulez, notre génération quand elle arrive en retraite, elle n'a pas forcément envie d'être avec des retraités. »

« C'est vraiment la notion de réseau de lien, d'intergénérationnel, c'est clair. Ça permet de s'intégrer, et de faire partie de quelque chose. »

Sentiment d'utilité : « L'idée c'était d'être acteur de quelque chose qui fonctionne, et que j'apporte mon expérience, mon réseau, et je fais du mentoring auprès des jeunes. Idée de redonner quelque chose que j'ai appris. »

Projet de vie : « Le bénévolat c'est le meilleur moyen pour nous de préparer le moment où l'on sera peut-être un peu moins autonome, c'est d'avoir créé actuellement un réseau par nos actes de bénévolat. »

« Quand on est en activité, on dit beaucoup il faut préparer sa retraite, et je trouve qu'à 65 ans, j'ai encore plein de possibilités. J'ai mon réseau et je me dis que si je ne crée pas quelque chose de nouveau autour de moi avec une valeur ajoutée, un jour je vais me réveiller quand je ne serai plus en forme et je serai seul. »

Également, la période du passage à la retraite est un moment important. Certains salariés peuvent bénéficier de formation de préparation à la retraite. Il existe maintenant d'autres formules dont celle proposée par « Les Talents d'Alphonse », présentée dans la fiche action ci-dessous.

FICHE ACTION N°13 – LES TALENTS D'ALPHONSE

Nom de l'opérateur : « Les Talents d'Alphonse » est une startup.

Nom de l'action : Dessiner ses projets à la retraite : accompagnement à la préparation de sa vie de retraité.

Territoire d'action : Accessible sur l'ensemble du territoire, l'accompagnement est en distanciel

Public cible : Pré-retraités ou très jeunes retraités (entre 2 ans avant sa retraite et 6 mois après son passage à la retraite).

Objectif : Permettre aux salariés en fin de carrière d'avoir une vision claire de ce qu'ils feront à la retraite et ainsi d'appréhender plus sereinement cette nouvelle étape de leur vie.

Description des actions : Accompagnement digital et personnalisé de 6 semaines. Différents outils sont utilisés : 2 rencontres en visioconférence et un groupe d'échange sur WhatsApp pour partager ses expériences et faire mûrir ses idées, une base de données disponible sur le site internet (même après l'accompagnement), un accompagnement individualisé (échanges par mail, supports, vidéos d'experts et de retraités) et un « carnet de route » à compléter pour mettre des mots sur ses pensées.

Partenariat : L'accompagnement a été co-construit avec une communauté de pré-retraités et jeunes retraités via le site internet (60 000 personnes sur toute la France). Des partenariats sont en cours de construction avec les caisses de retraites, les entreprises et autres institutions pouvant financer les accompagnements. Le souhait des « Talents d'Alphonse » est de faire en sorte que l'accompagnement soit accessible à tous et donc gratuit pour le pré-retraité.

Indicateurs d'évaluation : Tableau de bord permettant de piloter l'impact tout au long du programme, une mesure d'impact a été effectuée avec le cabinet Kimso.

Financement : Phase expérimentale financée par Malakoff Médéric Humanis, recherche de financement (entreprises, caisses de retraites, Conférences des financeurs)

Points positifs : Offre d'accompagnement sur un cycle long indispensable dans un accompagnement psycho-social, facilité d'accessibilité (financière, quel que soit le lieu de vie, l'activité professionnelle).

Axes d'amélioration : Développer les contenus vidéos d'experts, de retours d'expérience de retraités pour s'adapter aux besoins et aux envies de chaque participant. Développer la liste des solutions concrètes (associations, acteurs de prévention...) pour orienter les participants vers des structures locales, au plus près de chacun

Contact : Thibault Bastin, cofondateur, thibault@lestalentsdalphonse.com, 06 03 21 94 84

FOCUS SUR LE MECENAT DE COMPETENCE

Le mécénat de compétence se développe depuis ces dernières années. Il s'agit d'un « soutien *matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général* »³⁵. Pour en bénéficier, l'organisme doit répondre à trois critères : être reconnu « d'intérêt général », justifier d'une partie de son activité sur le territoire français et avoir une action dans l'un des domaines suivants : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou environnemental.

*« Le mécénat de compétences en particulier, fondé à la fois sur l'engagement personnel des salariés et sur le mécénat de leur entreprise, peut valoriser les savoir-faire de l'entreprise vis-à-vis de ses parties prenantes externes et élargir et valoriser les compétences des salariés dans leur pratique professionnelle quotidienne. Il stimule leur ouverture à d'autres problématiques et à d'autres modes de fonctionnement, développe leur créativité et leur flexibilité, enrichit leur parcours personnel et professionnel. »*³⁶

³⁵ Définition donnée par l'arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière
6 janvier 1989 relatif à la terminologie

³⁶ Guide du Mécénat, Entreprises et Associations, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Témoignage de Mr Gilbert, bénévole pour France Alzheimer (membre du Conseil d'Administration de FA Yvelines et responsable de l'Antenne de Montfort L'Amaury), dans le cadre du mécénat de compétence (AXA) depuis septembre 2019, ainsi qu'au sein de la formation des aidants proposée par l'hôpital de Plaisir. Par ailleurs, il est membre du CCAS de sa commune et Président du syndic (ASL) du lotissement où il vit.

Motivation :

« Je fais du bénévolat depuis très longtemps, dans différentes associations. Mais dans le social c'était la première fois, et ça c'est suite à la maladie de ma mère, à laquelle j'ai été confronté en tant qu'aidant familial...je me suis trouvé face à l'équipe qui se démenait pour apporter du bien être à tous les patients. C'est là que j'ai eu vraiment un vrai déclic pour entrer dans le bénévolat social. »

Le Mécénat :

« Mon employeur AXA fait beaucoup pour le social, dans différents domaines, et pas que dans le social d'ailleurs. Il a mis en place depuis quelques années des formules de mécénat de compétence. Etant relativement proche de la retraite, j'ai sauté sur cette occasion avec une formule à temps partiel (une semaine de mécénat par mois), car d'un côté j'ai envie de continuer à travailler, et d'un autre côté je commence à me projeter vers la retraite. Cela me permet de consacrer une semaine à plein temps à mes activités sociales, alors qu'avant le mécénat j'étais quand même bénévole mais je prenais sur mes congés...et cela a aussi été l'occasion pour mon employeur d'établir un partenariat avec France Alzheimer puisque ce n'était pas encore le cas ; depuis, j'ai quelques collègues en France, qui sont rentrés dans des associations locales France Alzheimer. »

« J'ai commencé le bénévolat avant le mécénat, je le poursuivrai après le mécénat, et puis je verrai en fonction des opportunités. »

Les apports du bénévolat :

« Ça m'apporte un enrichissement personnel parce que je vois que j'apporte de l'aide aux autres. C'est un peu ce que j'ai dans mes gènes avec le sens du service. C'est aussi pour moi un développement personnel continu. D'ailleurs, ce qui est bizarre, c'est que je ne suis pas un grand bavard, je ne suis pas extraverti, mais quand je me retrouve dans la situation d'assistance, là je me transforme, je ne suis plus le même. [...] Il y a un apprentissage permanent et une expérience, le savoir expérientiel est super important. »

« En fait, je suis obligé d'apprendre encore et de gérer mes réactions, de gérer mon non-verbal, donc oui, j'apprends en permanence et en corollaire, cela me permet de renforcer ma crédibilité auprès des personnes que je vais rencontrer. »

La crise sanitaire liée au COVID-19 a montré une résurgence des mouvements citoyens. Ces mouvements regroupent des habitants souhaitant rendre des services, comme par exemple des appels de convivialité, services de type courses alimentaires ou pharmaceutiques. Ces mouvements peuvent être informels et sans forcément avoir de liens avec la commune, ou ils peuvent être formels et prendre la forme de **réserve communale de sécurité civile**³⁷. Cette dernière a pour objectif de soutenir et d'assister la population en cas de crise. La commune se place alors en coordination et propose des journées d'exercice et d'information. Peu connues du grand public, ces réserves communales de sécurité civile se sont à nouveau fait connaître avec cette crise.

II.5 L'engagement citoyen et la militance

Au sein de cette catégorie, le senior devient « *agent de changement social* »³⁸. Il s'agit de la démarche dans laquelle la personne âgée s'engage afin de donner son avis, de faire évoluer un service (Conseil de Vie Sociale par exemple), d'une ville (Conseil des Sages ou des Aînés), de la politique départementale (le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Il peut également s'agir d'un senior qui s'implique dans une démarche participative non limitée aux seniors comme la participation au projet de rénovation d'un quartier, l'engagement dans une action militante.

LES INSTANCES AU SEIN DESQUELLES LES SENIORS SONT REPRESENTES

Les Conseils de Vie Sociale (CVS) ont été rendus obligatoires par la loi en 2002 dans tous les établissements et services médico-sociaux. Ils ont une voix consultative dans le fonctionnement du service et sont composés des représentants des résidents, des représentants de leurs familles et des représentants du personnel. Les représentants sont élus par leurs pairs. Il s'agit donc d'un lieu d'expression pour les seniors qui vivent en EHPAD et en résidence autonomie. Nous avons recueilli deux témoignages de représentantes des résidents afin d'illustrer une forme de participation des seniors à la vie de leur communauté.

Témoignage de Mme Neuville, 74 ans, présidente du CVS de la résidence de Fleury à Fontenay-le-Fleury

Quel est votre rôle au sein du CVS (Conseil de Vie Sociale) ?

« Je suis un trait d'union entre la directrice et les résidents....ils veulent surtout être rassurés »

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

« Ça m'intéresse, je découvre le sanitaire et social...connaître les lois, on a beaucoup travaillé, avec la directrice précédente, sur la loi de 2002... C'est intéressant pour moi, ce qui m'a conduite à adhérer à une association de retraités qui s'appelle : Vieillir dans la Dignité et le Bien-être. Par le biais de cette association, je suis au courant de toutes les actions menées en faveur des personnes âgées... Cette année, on a le projet du « projet d'établissement », qui va être aussi très passionnant. »

³⁷ Réserve citoyenne de sécurité civile : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11971>

³⁸ *Ibid.*

Témoignage de Mme Marchais, 86 ans, membre du CVS de la résidence de Fleury à Fontenay-le-Fleury

Pourquoi êtes-vous devenu membre du CVS ?

« Je ne savais pas exactement en quoi ça consistait... J'avais envie de m'impliquer dans la vie de l'établissement.....pour donner des idées.....je pensais avoir un poids dans les décisions... Le fait de donner son avis sur certaines choses, ça peut faire réfléchir les personnes responsables. »

Le Conseil des Sages est une instance municipale consultative, optionnelle pour les communes, composée de seniors et de retraités. Celle-ci permet d'améliorer la participation sociale des citoyens aux décisions politiques locales. Il existe une fédération française des villes et conseils des sages, à laquelle doivent adhérer les conseils des sages, en signant la charte. D'autres instances similaires existent et peuvent porter d'autres appellations (comme Conseil des aînés, par exemple), et qui ne sont donc pas rattachés à la fédération des Conseils des Sages. Ces instances ont trois missions principales : rendre un avis sur les projets et décisions politiques de la ville, faire des préconisations et se faire le relai de la parole des citoyens et exercer une expertise d'usage du territoire en tant que sénior. Faire partie du Conseil des Sages est une implication dans la démocratie locale dans le but est de faire évoluer sa ville.

Les témoignages nous permettent de mieux comprendre comment cette participation est vécue.

Utilité sociale : « Notre rôle peut apporter beaucoup. On a l'impression de tenir debout, c'est très important et puis le sentiment de ne pas être inutile. Parce que vous savez, avec le jeunisme³⁹ en ce moment ce n'est pas facile pour les personnes âgées. »

« Vous savez quand vous arrivez à apporter aux autres, vous vous rendez compte que c'est à vous que vous apportez. Ça me rassure physiquement, ça me rassure intellectuellement, et ça me rassure en me disant je ne suis pas si mauvais que ça, j'essaie de penser aux autres. »

Lien avec les citoyens : « Si on voit quelque chose qui ne va pas, une personne en difficulté ou un couple, on alerte de façon à ce que la maison bleue intervienne, moi ça m'est arrivé plusieurs fois. On a les yeux ouverts et puis on ne peut être que proche des gens. »

« Les gens nous disent des choses et quand le conseil des sages se réunit on rapporte tous les renseignements que l'on peut glaner sur notre quartier. »

Le bénévolat et les personnes âgées : « Il y a beaucoup [NDLR : de seniors] qui veulent, qui attendent d'être bénévole mais il faut les informer des possibilités. L'information, c'est le premier pas pour avoir une vie sociale parce que beaucoup s'isolent par méconnaissance. »

Au niveau du département, le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) assure la participation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département. Il est compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques. Il est également compétent en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle, et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme. Le CDCA est une instance consultative, une partie de ses membres sont représentants « des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et proches-aidants ». Ils sont désignés sur proposition des associations de retraités et des organisations syndicales. Le CDCA est présidé, de plein droit, par le Président du Conseil Départemental ou son représentant. Les deux vice-présidents sont élus pour une durée de 3 ans.

³⁹ La ville de Poissy organise de nombreux événements intergénérationnels afin de lutter contre l'âgisme et le jeunisme, dont fait part Monsieur Bohème. Le jeunisme est le culte des valeurs associées à la jeunesse, et l'âgisme rassemble les préjugés liés à l'âge.

EXISTE-IL D'AUTRES MANIERES POUR LES SENIORS DE S'INVESTIR DANS LA VIE LOCALE COMMUNALE ?

Les communes tiennent un rôle essentiel dans la lutte contre l'isolement. Elles connaissent leur population et peuvent repérer les personnes isolées. Par ailleurs, certaines mènent des actions de lutte contre l'isolement (dans les catégories « interactions sociales en contexte individuel » et « interactions sociales en contexte de groupe »). Elles peuvent consacrer une ou plusieurs semaines pour mettre en valeur les seniors grâce à des initiatives comme **La semaine Bleue**⁴⁰ ou **Viens je t'emmène** (moins répandue dans les Yvelines, elle est proposée par le magazine *Notre temps*)⁴¹.

Les communes peuvent s'engager dans la voie d'une politique favorable aux seniors, notamment grâce à la démarche Ville Amie des Aînés (VADA). Celle-ci offre la possibilité aux seniors de s'investir dans cette dynamique. Dans les Yvelines, la ville de Poissy est la plus avancée dans la démarche.

Pour rappel, le dispositif VADA est soutenu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il prend en compte l'expérience des aînés afin d'améliorer leur qualité de vie. Il est né en 2005 lors d'un congrès en gérontologie à Rio de Janeiro. Les villes qui souhaitent s'engager dans la démarche VADA peuvent s'appuyer sur le Guide Mondial Villes Amies des Aînés⁴². De manière générale, une ville commence par réaliser un diagnostic participatif, en moyenne cela demande une année. Il porte sur 8 domaines d'actions définis par le programme VADA, résumés par ce schéma :



Les domaines d'action de la démarche VADA, tirée du Guide Mondial Ville Amie des Aînés, OMS

Un premier diagnostic territorial a lieu, dont la réalisation doit impliquer des seniors résidant sur le territoire concerné. Suite à ce diagnostic, la commune définit un programme d'action qui détermine les thèmes prioritaires qui sera en place 3 ans puis sera révisé et complété jusqu'à ce que la commune ait abordé les 8 items VADA.

Le plan d'action est évolutif et participatif. En effet, les seniors, avec leur expertise d'usage du territoire, sont amenés à participer aux concertations et prises de décisions.

En tant que référentes, nous sommes régulièrement en contact avec la ville de Poissy qui a pu nous faire part de son avancée au sein du dispositif. Plusieurs communes, situées dans des départements limitrophes aux Yvelines sont également labellisées VADA. La plus avancée (stade 3) est la ville de Sceaux, située dans les Hauts-de-Seine, que nous avons pu rencontrer lors de ce travail. Poissy et Sceaux font partie d'un territoire urbain. Mais il est

⁴⁰ <https://semaine-bleue.org/>

⁴¹ <https://viensietemmene.fr/>

⁴² https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf?ua=1

possible qu'un territoire rural s'engage dans la démarche VADA. Dans ce cas-là, c'est la communauté de communes qui s'engage dans la démarche. De même, sur un territoire plus urbain, une agglomération peut décider d'entrer dans la démarche, comme l'agglomération du pays de Caux-Vallée de Seine. Chaque commune composant l'agglomération décide d'intégrer ou non les items VADA dans la révision de ses priorités d'aménagement du territoire.

« La Conférence des financeurs souhaite encourager les communes à s'impliquer dans cette démarche. Le Conseil Départemental des Yvelines est également en voix de s'engager dans la démarche.

En 2020, le département des Yvelines s'engage (avec le soutien de la CNAV) dans une expérimentation qui permettra d'accompagner 6 communes au déploiement d'une politique globale vers les personnes de + de 65 ans. »

Nous allons ci-dessous présenter certaines de ces démarches sous forme de fiches actions.

Nom de l'opérateur : Ville de Poissy

Nom de l'action : Démarche VADA

Territoire d'action : Ville de Poissy

Public cible : Séniors de plus de 60 ans

Objectif : Mettre en place des actions transversales à destination des séniors :

- actions généralistes à l'échelle communale,
- actions spécifiques par quartier.

Description des actions : voir méthode VADA

Actions principales dans le cadre de la démarche VADA :

- Améliorer la communication sur les actions pour les séniors : Ensemble des quartiers : ont pointé du doigt des problèmes de communication vis-à-vis des actions pour les séniors.
- Repenser géographiquement les zones de la ville afin d'installer des toilettes publiques pour favoriser l'usage et l'appropriation de l'espace public.
- Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle : permettre aux séniors d'accéder plus facilement et de manière sécurisée aux offres culturelles qui sont en dehors des heures de circulation des transports adaptés. Exemple : réfléchir à une collaboration entre le théâtre, le cinéma et la réserve communale, pour permettre aux séniors d'être accompagnés par des bénévoles à ces offres culturelles.
- Intégrer la Maison Bleue dans la démarche, en questionnant régulièrement son fonctionnement afin de correspondre aux attentes des séniors.

La Maison Bleue est un espace dédié aux séniors. Elle propose de l'aide aux démarches administratives et sociales, du maintien à domicile avec le portage de repas à domicile, des activités d'animation et des activités physiques adaptées, et elle dispose de trois types de transports adaptés, dont deux navettes proposant des circuits dédiés à l'intérieur de la ville.

Partenariat :

- Conseil des sages,
- Résidence autonomie,
- Elus, différents services de la ville afin d'assurer la transversalité de la démarche,
- Réserve communale de la ville,
- Associations locales

Indicateurs d'évaluation : voir méthode VADA

Points positifs :

- Lieu dédié aux séniors : Maison Bleue.
- Engagement transversal dans la démarche

Conseils :

- Développer la démarche sur les 8 thèmes Ville Amie des Aînés
- Permettre à la Maison Bleue d'être un lieu d'accueil des séniors

Contact : Cécile Portier, responsable de la Maison Bleue et de la démarche VADA, cportier@ville-poissy.fr

FICHE ACTION N°15 – DEMARCHE VILLE AMIE DES AINES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE (76)

Nom de l'opérateur : Caux Seine aggro

Nom de l'action : « *Territoire ami des aînés* »

Territoire d'action : 50 communes (villes ou petites communes) de l'agglomération

Public cible : les élues et salariés des municipalités et de l'agglomération

Objectif : impliquer et accompagner les communes et l'agglomération (CA) dans la démarche Villes Amies des Aînés renommée « *Territoire ami des aînés* »

Description des actions : voir méthode VADA

Actuellement la Communauté d'agglomération et 6 communes sont impliquées dans la démarche : 1 commune est au stade du plan d'action, les 5 autres et la CA au stade du diagnostic

Partenariat : tous les services de la CA et des communes, voir méthode VADA

Indicateurs d'évaluation : voir méthode VADA

Points positifs : Appui du réseau VADA lors des difficultés rencontrées, intervention de M. Lefebvre lors de rencontres officielles pour rappeler la démarche, changement de comportement de services de la communauté d'agglomération

Les communes volontaires sollicitent le responsable de la démarche.

Conseils :

Avoir l'appui d'un élu pouvant mobiliser les acteurs et créer une dynamique

Chacun des maires qui s'engagent dans la démarche pilote lui-même la démarche (avec une aide technique de la CA)

Les communes ont besoin d'un soutien méthodologique et technique à la mise en place de la démarche

Attention au vocabulaire utilisé (« territoire » par exemple plutôt que « Ville » pour un secteur rural)

Ne pas cloisonner la réflexion au domaine de la gérontologie (le pilote n'est pas le responsable du CLIC de la CA)

Faire attention à la vidéo de présentation de VADA (très pédagogique mais pas adaptée au monde rural)

Axes d'amélioration : continuer à mobiliser les communes, la démarche est longue

Contact : Monsieur GOURLAIN, chargé de mission Territoire Ami des Aînés, a.gourlain@cauxseine.fr

Porteur de l'action : Pôle seniors de la ville de Sceaux

Nom de l'action : « *Ville amie des aînés* »

Territoire d'action : La commune

Public cible : Les personnes de plus de 60 ans

Objectif : Améliorer la qualité de vie des seniors habitant la commune au quotidien

Description des actions : voir méthode VADA

Partenariat : Certaines actions sont transversales et impliquent le pôle social, mais aussi les acteurs locaux (MJC...), la Croix-Rouge, PRIF, SOLIHA.

Indicateurs d'évaluation : voir méthode VADA, implication des seniors dans les démarches, démarche participative.

Points positifs :

- Appui du réseau VADA lors de rencontre ou de difficulté, intervention de M. Lefebvre pour rappeler la démarche
- Réflexion transversale,
- Démarche participative.
- Prise en compte du développement durable, notamment pour l'axe mobilité. Appropriation des 8 enjeux de la démarche VADA : priorisation des axes
- Couvrir tous les IRIS et quartiers de la ville

Conseils : Aller plus loin dans la transversalité : travailler avec le pôle santé et le pôle handicap. Continuer à s'investir sur les différents axes de la démarche VADA.

Axes d'amélioration : Contact : Patrick PIECZONKA, responsable de la démarche VADA, pôle famille et solidarité, patrick.pieczonka@sceaux.fr

II.6 La question de la mobilité

La mobilité est une question importante dans le maintien du lien social car elle peut conditionner l'accès à ses proches ou à des activités. Or, la capacité à se déplacer est tributaire des modes de transport à disposition et des lieux qu'ils desservent ainsi que de la capacité de la personne à se saisir de ces modes de transports. Ils peuvent être différents avec par exemple les transports en commun ou le véhicule particulier.

L'observatoire des mobilités inclusives, créé à l'initiative de Wimoov et de Total, a mené une étude complète sur la mobilité des seniors en 2014. Cette étude montre une baisse nette des déplacements des personnes âgées pour trois raisons : l'arrêt des déplacements domicile-travail, la baisse de revenus et donc du budget transport, ainsi que la diminution des facultés. Cette dernière peut inclure une gêne à se déplacer dans les transports en commun (peur de chuter) ou une gêne à la marche accentuant le degré de fatigabilité. Tout ceci peut entraîner une déprise des modes de transports et par conséquent une déprise sociale et territoriale.

Les premières **assises du transport solidaire** ont eu lieu en février 2020, à Nantes. Plusieurs opérateurs innovants étaient présents. Également, des communes, des intercommunalités et des départements se mobilisent et se coordonnent afin de proposer des solutions. Le rapport des 1eres assises du transport solidaire en fait état⁴³.

Pour lutter contre cette déprise des mobilités et maintenir un lien social extérieur au domicile, il est possible de citer plusieurs alternatives adaptées aux transports en communs ou au véhicule particulier. Aussi, cette partie va s'attacher à référencer et décrire des actions innovantes menées dans ce sens qui prennent vie sur tout le territoire national. Cette présentation n'a pas vocation à être exhaustive mais à partager des initiatives pouvant inspirer des porteurs de projets.

Le service Pour Aider à la Mobilité (PAM) est un dispositif du Conseil Départemental, sous égide régionale depuis la loi MAPTAM (Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) de 2014 qui placent les régions comme Autorités Organisatrices de Mobilité (AOm). Son objectif est de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. En effet, ce service propose un transport adapté à la demande, mutualisé depuis 2019 avec le département des Hauts-de-Seine. Ce service permet un transport d'adresse à adresse partout en Ile-de-France, tant que l'origine du trajet ou la destination se situe dans une commune des Hauts-de-Seine ou des Yvelines. Il est financé par la région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilité, les deux Conseils Départementaux, ainsi que par une participation de l'utilisateur. Des tarifs sont établis en fonction de 4 zones définies par le nombre de kilomètres parcourus.

C'est le groupe Transdev Citémobil qui gère, à ce jour, le déploiement du service et est donc chargé du recrutement et de la gestion d'environ 100 conducteurs-accompagnateurs pour 100 véhicules. Les conducteurs-accompagnateurs sont recrutés pour leur empathie avec les personnes vulnérables et sont formés aux techniques de transfert et de sécurité dans les véhicules (attacher un fauteuil...). Au sein des Yvelines, ce service recense environ 1250 inscrits, dont la moitié d'utilisateurs réguliers. La majorité de ces usagers utilisent le PAM pour des trajets intra départementaux domicile-travail ou domicile-accueil de jour.

Le Transport A la Demande (TAD) est proposé par plusieurs acteurs. Comme par exemple "Ile-de-France Mobilité" qui est mis en place sur les zones rurales pour pallier le manque de transport en commun. L'avantage est que le TAD est assuré en général par des véhicules adaptés, pouvant sécuriser les personnes âgées ou à mobilité réduite entre leur point de départ et leur point d'arrivée. Il a donc toute sa place également dans un territoire semi-rural ou urbain. Les communes peuvent décider de mettre en place un TAD. Des territoires, comme le Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) peuvent décider de mettre en place du TAD (cf. **TAD TAMY** par Flexicité) ou la plaine de Versailles (**Flexigo**). Selon l'organisme mettant en place le TAD, les conditions d'accessibilité peuvent varier.

⁴³ <https://transport-solidaire.fr/assises-du-transport-solidaire/>

Le covoiturage est un système pouvant s'avérer pertinent. Ce sont des particuliers qui proposent d'accompagner des personnes sur leurs trajets à un prix souvent abordable. Certains opérateurs proposant du covoiturage s'intéressent à la mobilité durable et solidaire, dont **Mobicoop**. Les trajets proposés ne sont pas forcément réguliers et les conducteurs peuvent accepter ou non de faire un détour sur leur route. Les conditions d'accessibilité peuvent varier d'un organisme à un autre. Cette solution paraît plus adaptée pour les seniors autonomes.

Ecov (entreprise de l'économie sociale et solidaire) déploie des lignes de covoiturage dans les territoires périurbains et ruraux pour les trajets du quotidien et accompagne les collectivités et entreprises dans le pilotage de l'offre mobilité de leur territoire (covoiturage, autopartage, transport solidaire...).

Également, il existe dans certains départements des **Unions Départementales d'Accompagnement à la Mobilité Solidaire** (UDAMS). Hélas, il n'en existe pas dans les Yvelines. Celles-ci ont pour but de regrouper des associations œuvrant dans le domaine de la mobilité solidaire et d'apporter une aide à la mobilité, notamment dans les territoires ruraux ou semi-ruraux pour des publics ayant des difficultés de déplacement (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes sans moyen de déplacement). La plus avancée est celle de Loire-Atlantique (44). En 2018, elle regroupait 900 bénévoles pour 21 associations et avait pour objectifs de former des conducteurs à l'écoute active, aux gestes de premiers secours et à la sécurité routière avant de les mettre en contact avec les bénéficiaires.

Au sein des Yvelines, une plateforme de transport solidaire est implantée : **Wimoov**. Elle promeut l'accès à la mobilité pour tous ainsi que l'autonomie par l'autonomie. Les activités proposées par Wimoov sont individuelles ou collectives et permettent aux personnes âgées de reprendre confiance en elles et confiance dans les mobilités dont elles peuvent disposer. Cela peut donc leur permettre de refaire des sorties et maintenir leurs liens sociaux en extérieur du domicile.

Certaines associations qui luttent contre l'isolement proposent de l'aide au transport, comme La Croix Rouge Française (voir la partie II-I-I).

Le **Dispositif Sortir +** peut être considéré comme un service de transport à la demande individuel : il peut être demandé par les retraités des caisses Agirc Arrco de plus de 75 ans, même s'ils vivent en EHPAD. Il suffit au retraité de contacter par téléphone une plateforme d'appel pour commander un chéquier de CESU prépayés (de 1 à 3 chèquiers par an) qui lui permettra de régler le service qui assure le transport (SAAD conventionné avec le dispositif).

Les compagnons du voyage (IDF) est une association qui permet l'accompagnement régulier de personnes vulnérables dans les transports en commun ou à pieds. Elle permet de faire des déplacements intra Ile-de-France ou Ile-de-France – Province.

Enfin, nous nous sommes intéressées à d'autres initiatives qui nous ont paru innovantes, parmi lesquelles **Mon Copilote**, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) dont la fiche-action est présentée ci-dessous.

FICHE ACTION N°17 –MON COPILOTE

Nom de l'action : Mon Copilote

Territoire d'action : Depuis 2017 sur Pau et Clermont-Ferrand, depuis 2018 sur Sénart / Melun (77). En 2019/2020 : expérimentation dans l'Essonne (91).

Public cible : Personnes âgées et personnes en situation de handicap. Initialement, il n'y a pas plus de critères afin de favoriser l'inclusion des personnes au sein du dispositif. Lors de l'expérimentation dans l'Essonne, le CD a souhaité mettre en place des critères : + de 75 ans ou bénéficiaire de l'APA ou bénéficiaire de la carte mobilité inclusion (mention invalidité ou stationnement).

Objectif : Permettre aux PMR et/ou séniors de bénéficier d'un accompagnement physique pour leurs déplacements occasionnels ou quotidiens (anciennement Handivalise) et favoriser l'inclusion des bénéficiaires, en sensibilisant les accompagnants au handicap et à l'avancée en âge. Ces déplacements se font avec la voiture du copilote, en transport en commun ou à pied. Il est possible de prendre la voiture de la personne âgée, ce qui est plus rare car c'est un protocole particulier.

Description : Plateforme internet (disponible h24 7j/7) de mise en relation entre les bénéficiaires et les bénévoles. Les personnes peuvent s'inscrire seules ou avec un aidant via le site internet. Il est possible également de s'inscrire et de faire ses demandes d'accompagnement via la centrale téléphonique disponible du lundi au vendredi de 9h à 17H, ce qui est le plus utilisé. Mon Copilote crée et anime les communautés de copilotes. L'implantation sur un territoire passe par le recrutement d'un animateur territorial qui organise des événements fédérant les membres. Les copilotes sont majeurs et peuvent être bénévoles ou rémunérés (autoentrepreneurs). Ces deux statuts permettent de répondre à toutes les demandes (trajets longs pour les vacances ou week-ends) et de palier aux désistements potentiels des bénévoles.

Partenariat :

- Mairies/CCAS
- Associations implantées localement comme France Alzheimer
- PAT ou CLIC pour la communication

Indicateurs d'évaluation :

- 2019 : mesure d'impact social sur Clermont-Ferrand et Pau
- 2020 : volonté d'étendre cette mesure d'impact social à tous les territoires d'implantation
- Questionnaire de satisfaction à destination des bénéficiaires et des copilotes.

Financement : Pour le bénéficiaire : 3 euros à pieds ou en transports en commun, 60 centimes/km en voiture (min. de 4 euros), le prix est le même peu importe le profil du copilote (bénévole ou rémunéré). Pour les copilotes : les tickets de bus ou frais d'essence sont remboursés pour les bénévoles, 15 euros par trajet court pour les copilotes rémunérés. Système de cagnotte pour éviter de payer en ligne : chèques envoyés à la centrale téléphonique qui les charge sur le compte en ligne. Souvent co-financé au démarrage par les CDF.

Points positifs :

- Copilotes rémunérés en voiture sont licenciés auprès d'une entreprise de VTC
- Centrale téléphonique : favorise l'inclusion, permet de s'inscrire et faire ses demandes sans passer par le numérique.
- Profils de copilotes variés (bénévoles/rémunérés) afin de répondre aux demandes

Contact : Anne Keisser, co-fondatrice, CEO, anne.k@mon-copilote.com, 06 81 22 11 81

FICHE ACTION N°18 – CAR 47 PAR AGIR ABCD (47)

Nom de l'action : CAR47 (Conduire l'Automobile d'un Retraité) dans le Lot-et-Garonne par l'association AGIR ABCD

Territoire d'action : Déploiement initial départemental sur le Lot-et-Garonne (47), et sur 26 autres départements (les deux derniers en date : Tarn-et-Garonne et Nièvre).

Public cible : Pour les bénéficiaires : pas de critère d'âge, c'est selon le besoin mais plutôt séniors.
Pour les pilotes : plutôt retraités car ils sont disponibles.

Nombre de bénéficiaires : Sur le 47, 197 pilotés, 307 pilotes, mais ces chiffres sont variables.

Objectif : Apporter du service en terme de mobilité et de lien social, sécuriser les personnes âgées dans leurs déplacements voiture-dépendants ou en train, permettre le maintien à domicile.

Description : Accompagnement à la mobilité en voiture essentiellement ou en train par la création d'un binôme pilote-piloté. Un pilote peut avoir plusieurs pilotés. Le bénéficiaire demande au plus tard un trajet la veille pour le lendemain. Les demandes de trajets se font par téléphone. Le pilote est salarié du bénéficiaire. Un délégué territorial bénévole administre le CAR de son département : communication et coordination des pilotes et pilotés.

Partenariat : Pour le recrutement de pilotes et de pilotés : Mairies, Conseils Départementaux

- Génération Mouvement (anciennement Aînés Ruraux)
- Association des retraités agricoles du Tarn-et-Garonne (ADRA82)

Indicateurs d'évaluation : Etude de cas territorial en amont de l'implantation, nombre de bénéficiaires, nombre de pilotes

Financement : Le bénéficiaire paie environ en 2020 en CESU⁴⁴ : 12,80 euros de l'heure brute dont 8.78 euros net versé directement au pilote. Le CESU débite directement les charges sur le compte bancaire du conduit. Dans le cadre de l'aide à la personne (APA), 50% de ce qui est dépensé dans l'année permettra de réduire les impôts (IRPP⁴⁵) de 50% de la somme donc (l'année suivante) ou générera un crédit d'impôt de même montant si le conduit est exonéré d'impôt. Sur le 47, des organismes cofinancent notamment l'intégration de pilotes dans le dispositif : CD, CDF, Crédit Agricole, CARSAT, UNA, Génération Mouvement

Points positifs :

- Recrutement qualitatif des pilotes (licence par auto-école, extrait du casier judiciaire, vérification technique du véhicule), charte d'engagement de la part d'Agir ABCD qui s'engage à pourvoir un chauffeur pour les rendez-vous importants.
- Particulièrement adapté aux territoires ruraux, ou aux territoires à faibles maillages en transports adaptés.

Conseils : Développer des indicateurs formels d'impact social afin de pouvoir déployer et inspirer d'autres territoires

Contact : Jean-Alain Trimouille, chargé de communication CAR - AGir ABCD et chargé de projet Car 47
Site de Car 47 : www.CAR-France.fr

⁴⁴ CESU : Chèque Emploi Service Universel

⁴⁵ IRPP : Impôt sur le Revenu de la Personne Physique

FICHE ACTION N°19 – PARIS EN COMPAGNIE (75)

Nom de l'opérateur : GCSMS Paris, les Aînés d'abord, groupement de coopération sociale et médico-sociale constitué de : Les Petits Frères des Pauvres – Association de Gestion des Etablissements, Autonomie Paris Saint-Jacques - Maison des aînés et des aidants Paris Centre, et Lulu dans ma rue (qui propose de la conciergerie de quartier) sur une initiative de la Ville de Paris.

Nom de l'action : Paris en Compagnie

Territoire d'action : La ville de Paris

Public cible : Personnes isolées ou en ressenti d'isolement de plus de 65 ans et habitant Paris

Objectif : Lutter contre l'isolement des aînés et favoriser leur mobilité grâce à la mobilisation bénévole

Description des actions : Paris en Compagnie permet aux aînés de sortir de chez eux en toute sécurité et convivialité au bras d'un citoyen engagé (bénévole). 3 types de sorties sont proposées : sorties loisirs (promenade, sortie culturelle, etc.), sorties médicales (accompagnement chez un médecin ou à l'hôpital), et sorties administratives (mairie, préfecture, centre d'action sociale, etc.). Les sorties ont lieu tous les jours, dimanches et jours fériés compris, de 9h à 19h pour une durée maximale de 4h. Les déplacements se font à pied, en transports en commun ou en taxi ou véhicule médicalisé à la charge de l'aîné. Les aînés font leurs demandes au 01 85 74 75 76 du lundi au samedi, de 14h à 19h, et les citoyens engagés choisissent leurs accompagnements via l'application Paris en Compagnie en toute flexibilité quand ils sont disponibles ! Ce dispositif est entièrement gratuit

Pour devenir citoyen engagé, il suffit de télécharger l'application Paris en Compagnie ou aller sur <https://www.parisencompagnie.org/je-mengage>. Il faut ensuite participer à une réunion d'information obligatoire, signer la Charte du Citoyen Engagé et fournir une pièce d'identité ou récépissé de préfecture.

Partenariat : Les aînés peuvent se signaler directement, ou être orientés par des aidants proches ou professionnels tels que les centres d'actions sociaux, les Maisons des Aînés et des Aidants, les associations locales (de loisirs ou médico-sociales), etc.

Financement : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé et la Conférence des Financeurs 75

Indicateurs d'évaluation : nombre de bénéficiaires, nombre de citoyens engagés, nombre de sorties réalisées, nombre d'orientations sociales et médico-sociales (suivi qualité après chaque sortie)

Points positifs : Réinscription des aînés dans leur quartier, rupture de l'isolement social, lutte contre la perte de mobilité, engagement bénévole facilité, sensibilisation sur la situation des aînés, lien intergénérationnel

Aspect du projet à retenir : Collaboration entre 3 structures de la solidarité et la Ville de Paris

Axes d'amélioration : Renforcer l'animation de la communauté, identifier plus d'aînés isolés, mobiliser plus de citoyens engagés, développer des partenariats avec des acteurs du territoire, mener une étude d'impact.

Contact : Cécilia Guinet, Pilote de Paris en Compagnie, cecilia.guinet@parisencompagnie.org

III. Exploration du sujet avec les acteurs des Yvelines

Suite à la prise de contact avec des porteurs de projets innovant implantés hors et dans les Yvelines, nous avons souhaité interroger le sujet du lien des personnes âgées de manière un peu plus approfondie sur le territoire des Yvelines.

Initialement, nous avons prévu deux groupes de travail sur deux territoires de typologie différente afin de comparer les apports, ainsi qu'un questionnaire à destination des centres sociaux. Or, la situation sanitaire que nous avons connue nous a amené à modifier notre méthodologie exploratoire. Nous nous sommes finalement appuyées sur quatre outils complémentaires : un questionnaire à destination des centres sociaux, un forum de discussion, un questionnaire afin de connaître les adaptations des porteurs de projets sur les Yvelines en temps de COVID, ainsi que trois ateliers participatifs en visio.

III.1 Questionnaire à destination des centres sociaux

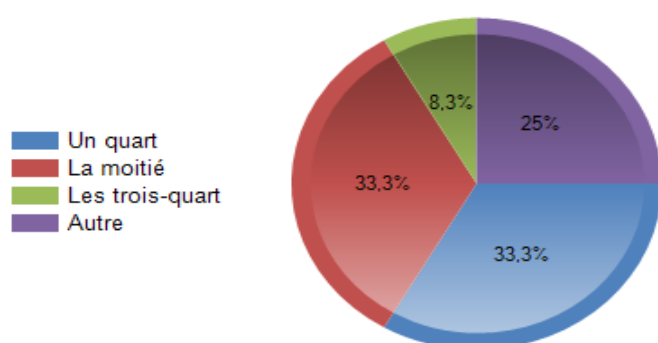
Afin d'enrichir ce diagnostic, nous nous sommes tournées vers les centres sociaux. En effet, les centres sociaux sont des acteurs incontournables du maintien du lien social comme vu plus haut en partie II.IV.

Les centres sociaux peuvent adhérer librement à Fédération Départementale des Centres Sociaux (FDCS). Dans les Yvelines, 44 sur 51 y adhèrent. Les centres sociaux peuvent être rattachés à une commune ou avoir un statut associatif.

Aussi, afin de recueillir leur expertise sur le sujet du lien social des personnes âgées, nous avons souhaité leur poser des questions via une enquête en ligne. Le but de cette enquête est de comprendre quels usages les personnes âgées ont des centres sociaux, et donc quel rôle jouent les centres sociaux en matière de maintien du lien social.

12 centres sociaux ont répondu à notre enquête. Voici ci-dessous les résultats.

Question 1 - Dans quelle proportion les personnes âgées fréquentent-elles votre centre social ?



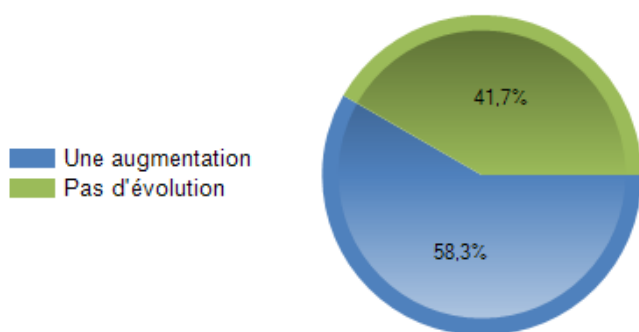
Les personnes âgées semblent fréquenter assez fortement les centres sociaux puisque pour 8 centres sociaux sur 12, elles représentent au moins un quart voire la moitié des usagers. Pour un centre social en revanche, les personnes âgées constituent près des trois quarts des usagers. 3 centres sociaux ont des chiffres précis de fréquentation des personnes âgées inférieurs à 20%.

Ces constats sont à modérer, les centres sociaux accueillant peu de séniors ne se sont peut-être pas sentis concernés par le questionnaire et n'y ont pas répondu.

En somme, tous les centres sociaux interrogés accueillent donc un public âgé, dont 7 d'entre eux en accueillent 25% et 5 d'entre eux en accueillent 50% et plus.

Ces chiffres montrent que la part de personnes âgées peut être très différente au sein de chaque centre social. Cela est intéressant et serait à approfondir en mettant en corrélation ces chiffres avec le nombre et la proportion de personnes âgées au sein des quartiers d'implantation des centres sociaux.

Question 2 : Avez-vous noté une évolution de cette proportion au cours des dernières années ?



La majorité des centres sociaux observent une augmentation de la proportion de personnes âgées fréquentant les centres sociaux. Cela ne veut pas forcément dire que le nombre d'utilisateurs âgés augmente significativement, mais qu'ils sont de plus en plus nombreux en vue des autres publics des centres sociaux. Ceci est à corréler avec le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Question 3 - Avez-vous noté un changement de profil des personnes âgées fréquentant votre centre ?

4 centres sociaux se sont abstenus de répondre, deux ont répondu que le profil des seniors n'avait pas changé. Deux centres sociaux ont répondu que ce public était de plus en plus âgé, notamment pour des raisons de fidélité au lieu.

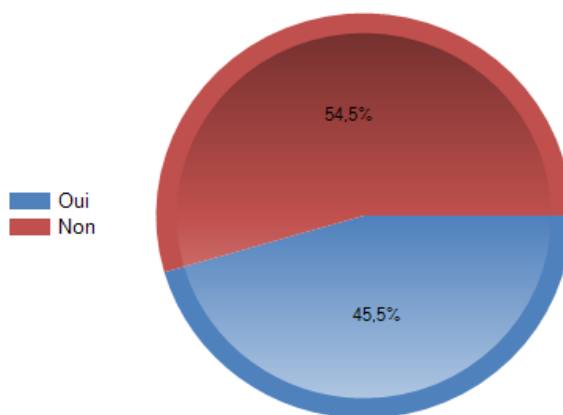
Deux centres sociaux ont témoigné d'un profil type de jeunes seniors, jeunes retraités.

Un centre social témoigne de deux profils fréquentant le centre social : d'une part, sont présents de jeunes retraités, et d'autre part des personnes plus âgées.

Enfin, un centre social fait part de personnes âgées plus engagées sur les actions, cherchant à faire du bénévolat.

Ici également, nous constatons une diversité des situations à prendre en compte dans le choix des actions menées. Les objectifs sont à adapter en fonction des besoins et donc du profil des seniors.

Question 4 - Les personnes âgées fréquentant votre centre expriment-elle le besoin de participer davantage à la vie locale ?



Les personnes âgées fréquentant les centres sociaux interrogés sont un peu plus de la moitié à ne pas exprimer le besoin de participer davantage à la vie locale. Les autres, en revanche, expriment ce besoin. La vie locale peut se traduire par la participation à des activités de quartier ou communales, qui font naître un sentiment d'utilité. Dans la première partie, nous avons noté que la participation sociale est un levier fort de la lutte contre l'isolement, et serait un déterminant de santé.

Ces résultats sont intéressants, car ils interrogent le rapport des personnes âgées à la participation sociale. Ces résultats font naître des questions à vérifier auprès des seniors : comment expriment-elles le besoin de participer davantage à la vie locale ? Souhaitent-elles le faire ? Pour ce qui est des centres sociaux ayant répondu que les personnes âgées n'expriment pas ce besoin, il serait intéressant de comprendre pourquoi : ce besoin est-il satisfait ? Si oui, dans quel contexte ?

Même si tous les seniors ne souhaitent pas s'impliquer dans la vie sociale, cette demande est bien présente. Elle doit être prise en compte dans l'élaboration des projets.

Question 5 - Selon vous, les personnes âgées fréquentant votre centre ont-elles besoin de lien social ?

Tous les centres sociaux ont fait part du besoin de lien social des personnes âgées. Il serait intéressant d'approfondir et de comprendre de quels situations et contextes naît ce besoin, notamment comprendre quels cercles relationnels sont manquants (familial, professionnel, amical, affinitaire et de voisinage) et pourquoi.

Question 6 - Dans quelles actions les seniors s'inscrivent-ils ?

Actions auxquelles participent les seniors au sein des centres sociaux interrogés	Typologie retenue	Nombre d'occurrence
Activités associatives et municipales, café échange, jardinage, randonnée pédestre et Club Créateur (peinture, mosaïque, sculpture), activités culturelles, artisanat, activités physiques "douces", ateliers numériques, ateliers cuisine, chorale, ateliers mémoire	Ateliers, activités	8
Repas, différentes sorties dont culturelles ou intergénérationnelles, animations festives	Sorties / évènements	6

Bénévolat, engagement associatif	Participation sociale et citoyenne	4
Activités libres, jeux de société, ateliers autonomes (couture, scrabble, belote, tricot, bricolage)	Activités autogérées	3

Un seul centre social cite la dimension intergénérationnelle, qui se retrouverait dans une action de type sortie. Il serait intéressant d'interroger les seniors sur leur envie de développer davantage d'activités intergénérationnelles. Ces résultats font part de la diversité de l'implication des seniors au sein des centres sociaux. Le fait de proposer des actions sous différentes formes permet à chaque senior de choisir ce qui lui correspond.

Question 7 - Votre projet prévoit-il une action particulière à destination des personnes âgées ?

"Non, pas encore" : 2

Oui : 7

Dont une réponse : "Oui un projet bien vieillir avec une déclinaison d'actions spécifiques et intergénérationnelles, accueil café le lundi après-midi : rencontre, échanges et montage de projets "

Autre (deux réponses) :

- "Notre projet s'appuie sur la volonté des seniors de participer à la dynamique du centre social en organisant et en animant de manière autonome des ateliers."
- "Des temps de rencontre (repas mensuel, café échange)"

Deux centres sociaux se sont abstenus de répondre. La grande majorité des centres sociaux interrogés font part de la prise en compte des personnes âgées lors de planification du projet. Un centre social va même plus loin, en s'appuyant sur les seniors afin de créer des ateliers qui répondent à leurs envies et besoins.

Deux centres sociaux n'ont pas d'action à destination des personnes âgées, et ceci serait à mettre en relation avec la population du quartier d'implantation desdits centres sociaux.

Question 8 - Vers quels acteurs orientez-vous les personnes âgées ?

Qui ?	Nombre occurrence (12 répondants)
CCAS / service de la commune	10
Associations	5
Pôle Autonomie Territorial	3
Autre Maison de Quartier ou Centre Social	2
Lieux culturels	1

La commune apparaît comme un interlocuteur privilégié de la personne âgée car 10 centres sociaux sur 12 l'ont cité comme acteur vers lequel ils orientent les personnes âgées. En effet, les CCAS peuvent aider à remplir les dossiers APA et peuvent proposer des activités et/ou services de type portage de repas.

Les centres sociaux sont à considérer comme un acteur pouvant orienter les seniors vers les structures sociales ou médico-sociales.

Question 9 - Avec quels partenaires travaillez-vous ?

Qui ?	Nombre d'occurrence (12 répondants)
CCAS / Ville	10
Associations	6
EHPAD	3
Conférence des financeurs	3
CNAV	3
PRIF	2
CRAMIF	2
CAF	2
Fédération des Centres Sociaux 78	2
Territoire d'Action Départemental	2
Fédération d'associations	2
Autre Centre social / maison de quartier	2
Club seniors	1
Lieux culturels de la ville	1
Fondation de France	1
MSA	1

La commune, avec ou sans CCAS, apparaît comme le partenaire privilégié des centres sociaux. A noter que la majorité des centres sociaux est gérée par la commune.

SYNTHESE DES RESULTATS

12 centres sociaux ont répondu au questionnaire. Celui-ci fait ressortir les points suivants :

Fréquentation des personnes âgées disparate	Augmentation du nombre de personnes âgées usagères et évolution de leur profil	Un besoin de lien social quelque soit son âge	Des activités favories
<ul style="list-style-type: none"> • Dans certains centres sociaux, les personnes âgées peuvent représenter $\frac{3}{4}$ des usagers, dans d'autres les personnes âgées représentent 12% des usagers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux catégories semblent se détacher : • Les 60-80 ans plus dynamiques, investis en tant que bénévoles, • Les plus de 80 ans, plus isolés. 	<ul style="list-style-type: none"> • les deux profils auraient besoin de lien social, et la majorité des centres sociaux s'accorde sur le fait que les personnes âgées n'expriment pas le besoin de participer davantage à la vie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités ayant le plus de succès seraient les activités dédiées, puis les événements festifs, ensuite le bénévolat et enfin les activités libres.

III.2 Forum

Le forum avait pour but de favoriser l'émergence d'un débat commun sur le lien social des personnes âgées des Yvelines. Cet outil en ligne est accessible à toute heure et permet la participation de tous les acteurs du lien social que nous avons identifiés, soit environ 150 acteurs. Nous avons convié différents professionnels, bénévoles et élus à participer à ce Forum au début du mois de mai 2020.

Cet outil n'a pas rencontré le succès escompté. Tout d'abord nous pouvons émettre l'hypothèse que les acteurs sollicités étaient peu disponibles durant le confinement et juste après. Par ailleurs, ce type d'outil est sans doute peu utilisé par les acteurs sollicités et il n'offre pas d'interaction immédiate comme cela peut être le cas lors d'une rencontre.

Le forum était divisé en deux catégories car il avait deux objectifs : d'une part, ouvrir le débat sur le lien social des personnes âgées, et d'autre part, permettre de communiquer sur les initiatives que chacun des acteurs menait pour maintenir le lien durant le confinement dû à la COVID-19. Les acteurs ne se sont pas appropriés cette partie, n'ayant eu qu'un seul participant faisant part de son adaptation face à ce contexte.

La première partie du forum, dédiée au lien social, se divisait elle-même en deux questionnements qui se sont dégagés de nos réflexions :

- En amont de l'isolement, comment prévenir l'étiollement, la diminution des liens sociaux des personnes âgées ?
- Une fois l'isolement installé, comment y remédier ?

Aussi, les idées qui en sont issues sont présentées en page 68.

Idées issues du forum sur le lien social des personnes âgées des Yvelines

Questionnement principal	Questionnements sous-jacents	Participant 1
En amont de l'isolement social, comment prévenir l'étiologie, la diminution des liens sociaux ?	Moment de vie clef pour proposer une action	Passage à la retraite
	Que proposer aux séniors ?	Bénévolat

Questionnement principal	Questionnements sous-jacents	Participant 1	Participant 2	Participant 3
Une fois l'isolement social installé, comment y remédier ?	Comment ?	Favoriser l'interconnexion des services sanitaires et médico-sociaux	<p>Améliorer le repérage des personnes très isolées</p> <p>Améliorer l'articulation et la synergie entre le Conseil Départemental et les communes</p>	Adapter les actions au profil : jeune sénior actif / personne dans le grand âge plus isolée et moins active voire en perte d'autonomie
	Quels outils ?	<p>Disposer d'un outil commun de communication sur les situations et les actions</p> <p>Mettre en place des actions communes aux acteurs</p>	<p>Améliorer le maillage et la coordination des différents acteurs pluridisciplinaires</p> <p>Prévoir une procédure permettant une communication entre partenaires à propos des personnes âgées isolées tout en respectant la réglementation</p> <p>« Faire du porte à porte » pour raccrocher les plus isolés des actions de lien social pour lesquels les réseaux de communication classiques ne sont pas efficaces</p> <p>L'adhésion de la personne isolée demande du temps</p>	<p>Créer une relation de confiance (qui demande du temps, de la disponibilité, de l'écoute) afin de rompre l'isolement déjà bien installé</p> <p>Faire du porte à porte pour raccrocher les plus isolés aux actions de lien social</p>

Un seul d'acteur a répondu au premier questionnaire qui concerne la prévention de l'étiollement du lien social. Celui-ci fait état d'un moment clef : le passage à la retraite ; meilleur moment pour sensibiliser à une implication bénévole afin de ne pas voir s'étioler le lien social. En effet, selon lui c'est le meilleur moyen de rester en lien avec autrui une fois la vie professionnelle terminée et de se sentir utile.

Le deuxième questionnaire semble trouver plus d'écho auprès des acteurs du territoire départemental : trois participants ont fait part de leurs réflexions. Il apparaît qu'afin de rompre l'isolement des seniors, il serait nécessaire de décloisonner les secteurs sanitaires et médico-sociaux et de travailler en inter-échelles : c'est-à-dire de définir les rôles et d'améliorer les synergies entre les communes et le Conseil Départemental, mais nous pourrions également citer les intercommunalités et les Territoires d'Action Départementale. De plus, les seniors ne sont pas une catégorie populationnelle uniforme et il faudrait pouvoir en tenir compte dans les actions menées.

Aussi, afin de pouvoir remplir ces objectifs, des outils ont été cités par les participants :

- Un outil commun de communication sur les situations et les actions afin d'améliorer le maillage et de favoriser le décloisonnement et les synergies, ce qui pose la question de la RGPD⁴⁶ qui sera sans doute assouplie dans les mois à venir comme l'a annoncé Jérôme Guedj dans son webinaire du 30 avril,
- Le porte-à-porte comme moyen d'aller à la rencontre des personnes âgées les plus isolées : les repérer, leur proposer de participer à des actions en leur exposant ce qu'il se passe sur le territoire en fonction de leurs appétences. Cela pose la question de la relation de confiance, qui peut mettre du temps à s'installer, surtout chez des personnes isolées depuis longtemps et qui, a fortiori, habitent seules. La relation de confiance, créée avec la personne qui fait le porte-à-porte, sera le levier de participation sociale par la suite.

Certaines communes (Les Mureaux, Gennevilliers et sûrement d'autres) disposent de référents de quartier qui peuvent remplir ce rôle : repérer les personnes âgées et rompre cet isolement en allant à leur rencontre. Ils peuvent ainsi faire remonter à la commune les situations rencontrées. L'outil de porte-à-porte cité par les participants du forum pourrait tout-à-fait être utilisé par les référents de quartier.

III.3 Questionnaire sur l'adaptation des porteurs de projets des Yvelines en temps de Covid-19

Nous souhaitons recenser les initiatives et adaptations des acteurs du territoire Yvelinois auprès des personnes âgées en temps de confinement. C'est pourquoi le forum proposait une partie dédiée à cette thématique. Face au peu de réponses par cet outil, nous avons conçu et transmis un questionnaire en ligne à tous les acteurs repérés et invités au forum. Les résultats détaillés sont disponibles en annexe 2.

Ces résultats ne sont pas représentatifs (48 répondants) de tous les acteurs des Yvelines mais la nature des acteurs interrogés est diversifiée.

Les communes (CCAS, CIAS et mairies) ainsi que les résidences autonomie ont été majoritaires à répondre.

La première action mise en place par les acteurs est l'appel de convivialité. Ensuite, les acteurs ont rendu des services aux personnes âgées isolées de type courses. Ils ont également relayé les messages officiels.

Ces actions se sont principalement mises en place par appels téléphoniques en lien avec des appels de convivialité, mais également par des visites à domicile en respectant les mesures sanitaires.

Les $\frac{3}{4}$ des répondants ont déclaré souhaiter pérenniser leurs initiatives menées durant le confinement, notamment les appels de convivialité, les activités interactives en visioconférence (individuelles ou collectives) et les services rendus.

⁴⁶ Réglementation Générale sur la Protection des Données

Selon les acteurs interrogés, près de 90% des personnes âgées qu'ils ont contactées ont souffert de l'isolement dû au confinement. Pour les personnes vivant au domicile, cela est notamment dû au fait que les personnes vivent seules et que les proches et intervenants au domicile ont stoppé ou diminué leur passage physique. Pour les personnes vivant en résidence autonomie, le confinement en chambre et l'arrêt des activités ont été très durs à vivre. Cela a eu pour conséquence de la souffrance, de l'ennui et de l'angoisse.

Les séniors qui ont été sollicités pour réaliser des masques ont trouvé un sens à la période de confinement, ce qui a limité la souffrance dû à l'isolement.

Plus de la moitié des acteurs répondants (59.6%) ont créé de nouveaux partenariats assez variés, notamment avec les CCAS/mairies et les collectifs citoyens d'entraide. Cela confirme la position centrale de la commune dans la lutte contre l'isolement. Il serait pertinent que ces partenariats perdurent au-delà de la crise sanitaire. Il est à noter que le partenariat avec des collectifs citoyens d'entraide de type bénévolat informel a été plus fréquemment cité que les associations locales (de type bénévolat formel). Cela peut être une indication sur l'évolution des formes de bénévolat.

III.4 Ateliers participatifs

Afin d'aller plus loin sur les sujets abordés dans le forum, nous avons proposé trois ateliers participatifs de réflexion. Chaque atelier a abordé une thématique différente :

- Une fois l'isolement installé, comment y remédier ?
- Quelles seraient les méthodes innovantes de repérage des personnes âgées les plus isolées ?
- Comment les séniors peuvent savoir vers qui se tourner pour proposer du temps, du bénévolat ?

Les deux premiers ateliers font suite au second questionnaire évoqué dans le forum qui concerne les personnes en situation d'isolement et le troisième atelier au premier questionnaire (en amont de l'isolement social, comment prévenir l'étiement, la diminution des liens sociaux ?).

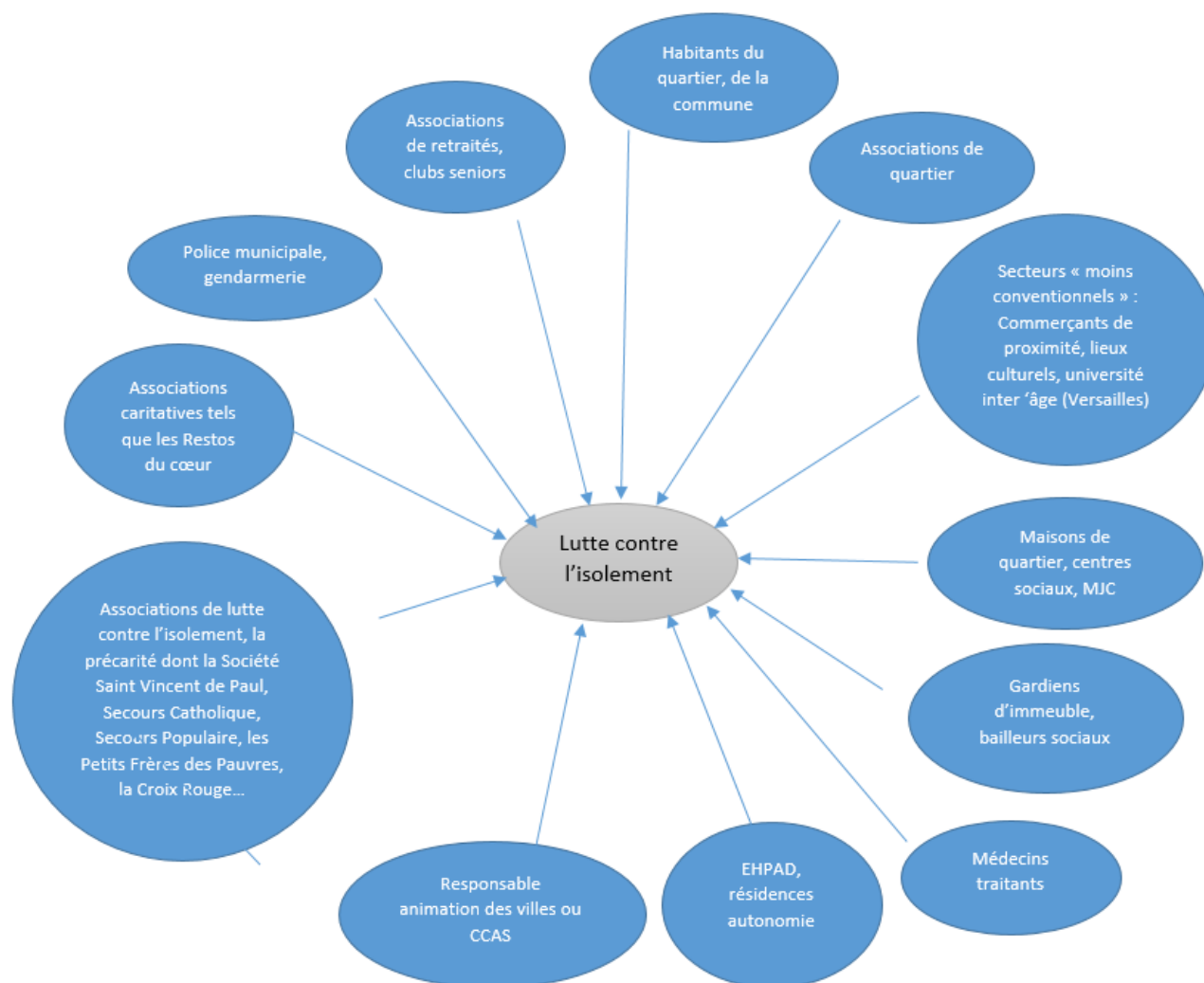
Nous avons invité, à chacun des ateliers, les acteurs repérés pour le Forum. Rapidement et malgré un délai d'inscription limité, des acteurs d'horizon varié se sont inscrits. Lors de chaque atelier, dix à quatorze participants étaient inscrits. Ces ateliers ont eu lieu en visioconférence au vu du contexte sanitaire. Le nombre maximum de participants n'a donc pu être atteint qu'une fois. Chaque atelier a duré 1h30. Malgré les contraintes techniques liées à la visioconférence, les participants ont été satisfaits du contenu et des modalités des échanges.

Nous proposons ci-dessous une analyse thématique des échanges qui ont eu lieu au cours des ateliers.

Quels acteurs jouent un rôle dans la lutte contre l'isolement des seniors ?

Un nombre important d'acteurs, pouvant contribuer au repérage des personnes isolées, ont été cités et sont répertoriés dans le schéma ci-dessous :

Acteurs locaux pouvant repérer les personnes âgées isolées



Le groupe rencontre des difficultés à citer des méthodes de repérage des personnes isolées qui seraient innovantes. Néanmoins, il ressort qu'aller à la rencontre des personnes serait le principal levier, notamment en se rapprochant du lieu d'habitation (cours d'immeubles, place de village). Cela fait écho à la méthode porte-à-porte citée sur le forum, qui permettrait de repérer les personnes les plus isolées. L'avantage de la méthode hall ou cours d'immeuble est de limiter la dimension de porte-à-porte qui peut être crainte et vue comme intrusive par les personnes.

C'est pourquoi les référents de quartier ou d'immeuble, potentiellement déjà repérés comme des personnes ressources par les personnes isolées, peuvent plus facilement et rapidement tisser une relation de confiance avec les personnes isolées et les aider à reprendre des activités sociales.

Il semblerait également pertinent d'élargir le partenariat, notamment avec les professionnels de santé du quartier/de la ville. La communication pourrait également passer par des affiches ou flyers, afin de toucher des personnes ne disposant pas d'internet ou d'outil numérique.

Au cours des ateliers avec divers acteurs, nous constatons que les réalités sont très différentes d'un secteur géographique à l'autre. Il est difficile d'apporter une réponse universelle à notre question : Quelles seraient les méthodes innovantes de repérage des personnes âgées les plus isolées ? Les réponses vont être différentes en fonction de la nature du territoire (urbain, rural...) et des associations, structures présentes sur le secteur. La réponse est donc à trouver localement, par les acteurs présents sur le secteur.

A l'unanimité les acteurs désignent la commune/le CCAS comme « chef de file » de la question du lien social.

Comment communiquer entre acteurs sur les personnes repérées comme isolées ?

Les échanges ont suscité des questions : D'une association à un CCAS ou inversement, comment faire le lien ? Communiquer le nom des personnes isolées est difficile compte tenu de la réglementation en vigueur. Comment y remédier ?

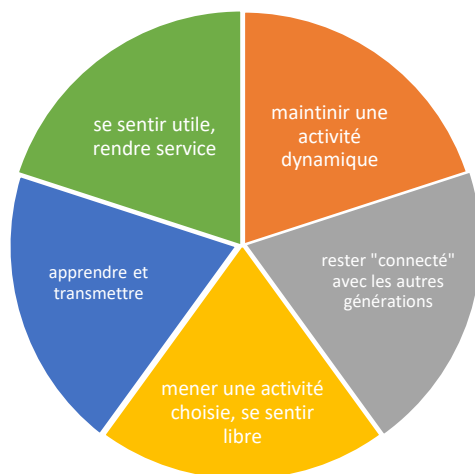
Cela rejoint les participations du forum : les acteurs proposent l'utilisation d'un outil commun de communication, mais la question concernant la protection des données se présente comme un frein.

Constats de la crise de la Covid-19

La crise de la Covid-19 et le confinement ont isolé davantage les seniors qui l'étaient déjà. Les CCAS et associations ont adapté leurs interventions auprès de ce public, voire créer de nouvelles offres. Certains acteurs notent que de nombreuses nouvelles personnes isolées se sont fait connaître pour bénéficier des dispositifs. Il semble important aux acteurs de maintenir un lien avec elles et de leur proposer des actions de lutte contre l'isolement. Les acteurs, quel que soit leur secteur d'implantation, nous font part de leur souhait de développer des actions de lutte contre l'isolement des seniors, notamment par de nouvelles approches. Cette crise a permis une réflexion sur ce thème aussi bien au niveau national qu'au niveau local.

Le bénévolat est un moyen pour les seniors d'inscrire leur participation sociale et de maintenir un lien social. En cela, il prévient l'étiollement du lien social. Afin de permettre au plus grand nombre de s'investir dans du bénévolat, il s'agit de mieux en connaître le processus.

Quelles sont les motivations des seniors bénévoles ?



Quel est le parcours d'un retraité bénévole ?

Accompagner la personne lors de sa recherche de bénévolat

- Les meilleures périodes évoquées par le groupe pour sensibiliser au bénévolat :
 - 2 à 3 ans avant la fin de l'activité professionnelle
 - Au moment de son arrêt
 - 6 mois à 1 an après le début de la retraite

Comment promouvoir le bénévolat ?

- Investiguer les dispositifs existants, tels que les sites internet mettant en relation le besoin de structures en bénévolat et l'offre de personnes souhaitant offrir du temps et des compétences.
- Les caisses de retraites complémentaires et de prévoyance peuvent toucher un nombre important de retraités et peuvent faire le lien entre les organismes à la recherche de bénévoles et les compétences/profils de leurs affiliés.
- Promouvoir les speed-dating du bénévolat.
- Favoriser les liens entre CCAS/mairies et organismes ayant besoin de bénévoles. La mairie pourrait donc orienter les personnes cherchant à s'investir vers ces organismes.
- Promouvoir le mécénat de compétence.

IV. Préconisations

Ces explorations bibliographiques et de terrain ont conduit à formuler certaines préconisations afin de prévenir l'étiollement du lien social et de permettre son maintien.

Dans le cadre des interactions sociales en contexte individuel

➤ **Impulser et soutenir les dynamiques partenariales à l'échelle départementale**

- ✓ Recenser et cartographier les pratiques de visites de convivialité menées par des bénévoles afin de définir les zones blanches que les associations pourraient investir
- ✓ Favoriser l'articulation des différentes actions de lutte contre l'isolement
 - visites de bénévoles / visites des dispositifs YES / YES+
 - Action individuelle / groupe / démarche

Dans le cadre des interactions sociales en contexte de groupe

➤ **Privilégier le financement des projets qui prévoient les points suivants**

- le repérage des personnes les plus isolées : aller au plus proche des personnes (au pied des immeubles, dans les commerces de proximité....)
- une ou des solution(s) de mobilité pour les séniors isolés qui ne se déplacent pas seuls
- une définition adaptée des objectifs et des indicateurs d'évaluation

Les référentes préventions ont pour mission d'accompagner les porteurs de projet à améliorer ces points

Communes aux interactions sociales en contexte individuel et de groupe

➤ **Permettre les liens entre les différentes catégories d'actions : Individuel – groupe – démarche collective**

- Inciter les acteurs financés dans le cadre d'actions individuelles à accompagner une partie des personnes visitées vers un collectif (groupe et/ou démarche collective)
- Favoriser les partenariats locaux afin que les personnes isolées puissent trouver une offre de lien social adaptée et suivre ainsi un parcours

Dans le cadre des activités et démarches collectives

➤ **Encourager les « espaces séniors » des villes à adopter la démarche participative des centres sociaux**

➤ **Développer les financements à destination des Centres sociaux Yvelinois et ceci de façon pluriannuel**

- Proposer un financement pluriannuel à davantage de centres sociaux, en concertation avec les orientations de la CNAV
- Sensibiliser l'ensemble des Centres sociaux des Yvelines à la nécessité de répondre aux besoins des séniors de leurs quartiers et les informer sur la possibilité du financement de la CNAV et de la Conférence des financeurs, en partenariat avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux des Yvelines
- Faciliter la mise en relation entre les Centres sociaux et d'autres acteurs

Dans le cadre du bénévolat

- **Participer à la promotion du bénévolat**
 - Soutenir les acteurs, parmi lesquels les communes, à valoriser le bénévolat (séniors ou non) et faciliter la mise en relation entre futurs bénévoles et structures en ayant besoin
 - Inciter les entreprises à s'engager dans le mécénat de compétence
 - Proposer à certains bénévoles de devenir « Ambassadeurs du bénévolat » afin d'être porte-parole du bénévolat
- **Soutenir les actions qui proposent d'accompagner les pré-retraités et jeunes retraités à leur vie future**

Dans le cadre de l'engagement citoyen

- **Le Conseil Départemental veille à ce que les Résidences autonomie et Ehpad face vivre leur Conseil de Vie Sociale**
- **Demander aux communes qui s'engagent dans une démarche globale en faveur des aînés d'avoir une démarche participative**
- **Inciter les communes à proposer des actions qui valorisent la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, notamment durant La Semaine Bleue**

Dans le cadre de la mobilité

- **Accompagner les communes et intercommunalités à élaborer un projet transport – mobilité qui soit adapté aux besoins des séniors, ceci dans le cadre de l'expérimentation et du projet global**
- **Soutenir, au niveau du département, un projet de co-voiturage et/ou d'accompagnement dans les transports en commun (voir les exemples de fiches-action)**
 - Un travail collaboratif pourrait être proposé aux différents acteurs pour l'élaboration conjointe d'un projet, en amont d'un aap ou d'un financement de la Conférence des financeurs (ex. de l'action Paris en Compagnie)

Préconisations globales

- **S'appuyer sur la classification proposée ici afin de répartir les fonds destinés à l'axe « Lien Social » de la Conférence des financeurs**
- **Inclure, au sein de la future plateforme numérique que va proposer l'Agence Interdépartementale de l'Autonomie, une rubrique sur la question de la prévention par le lien social**

Cet outil permettrait :

- ✓ La promotion du bénévolat
- ✓ Des échanges entre acteurs sur leurs expériences respectives
- ✓ Une amorce de partenariat et collaboration

Sommaire des fiches

Fiche action n°1 – Ensembl' / Marésidence.fr / Solidar'IT.....	23
Fiche action n°2 – Bip Pop	24
Fiche action n°3 – Voisins Solidaires à Saint-Cyr-l'Ecole.....	25
Fiche action n°4 – Spectateurs Solidaires	26
Fiche action n°5 – InterG Val d'Oise	27
Fiche action n°6 – Yvelines Etudiants Seniors.....	28
Fiche action n°7 – Dispositif LIPA, CCAS d'Aubagne	31
Fiche action n°8 – Café itinérant du Vexin.....	32
Fiche action n°9 – Au bout du fil et Brain Up.....	33
Fiche action n°10 – Les Amis d'Alfred.....	35
Fiche action n°11 – Espace Jacqueline Auriol	37
Fiche action n°12 – Séniors et solidaires	39
Fiche action n°13 – Les talents d'Alphonse	43
Fiche action n°14 – Démarche Ville Amie des Aînés de la commune de Poissy.....	51
Fiche action n°15 – Démarche Ville Amie des Aînés de la communauté d'agglomération Pays de Caux Vallée de Seine	50
Fiche action n°16 – Démarche Ville Amie des Aînés de la commune de Sceaux.....	52
Fiche action n°17 – Mon copilote	54
Fiche action n°18 – CAR47 par AGIRABCD.....	57
Fiche action n°19 – Paris en Compagnie.....	58

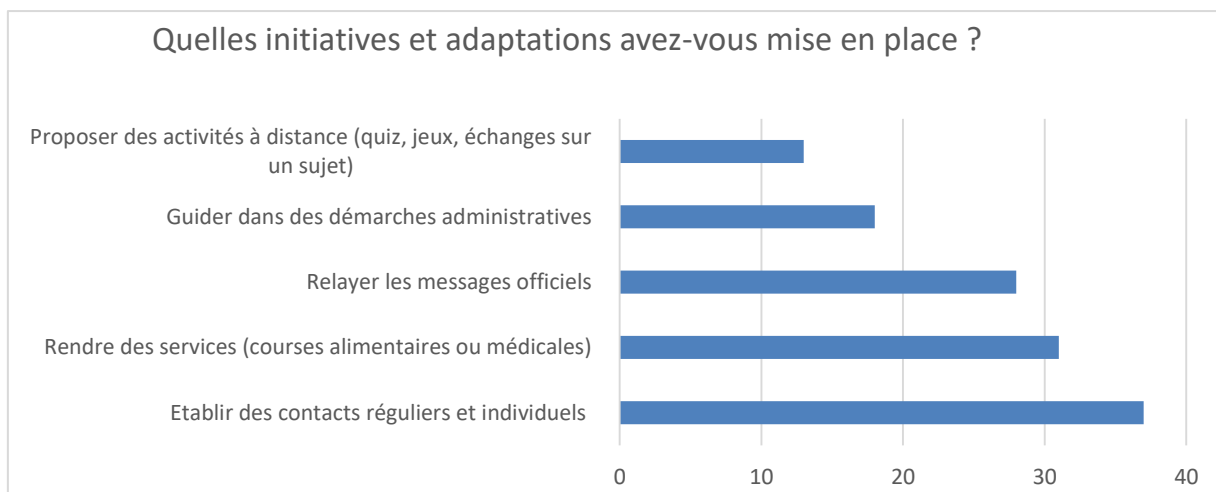
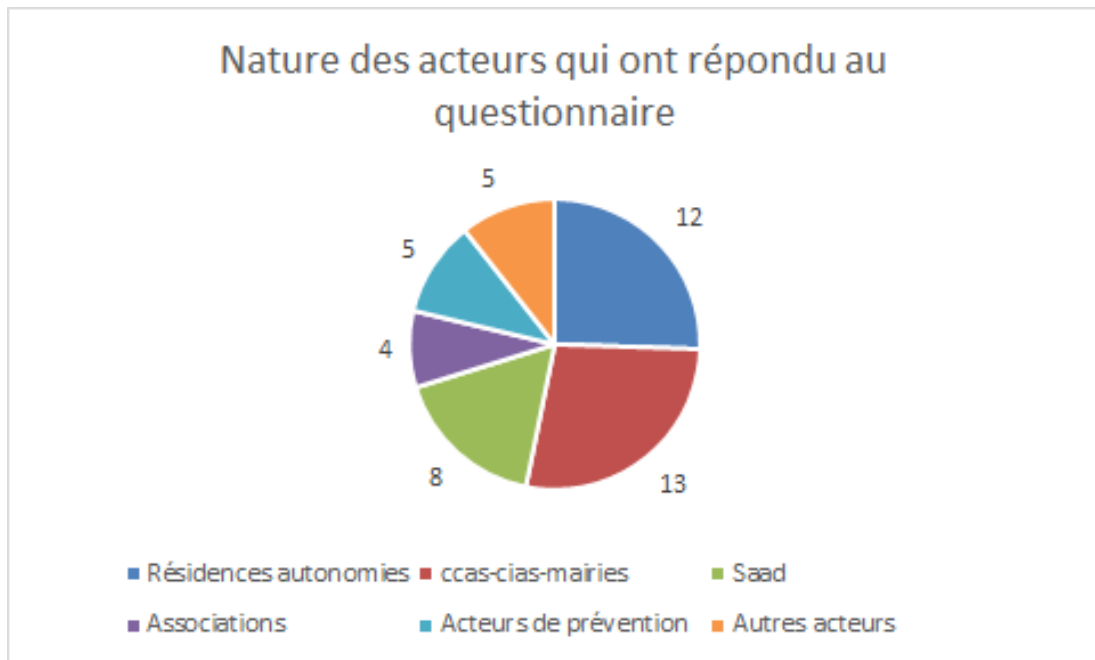
Annexe 1 – Contacts des acteurs cités

Structure	Interlocuteur	Mail	Téléphone
Au bout du fil	Patrice Philippe, chargé de développement	patrice.philippe@auboutdufil.org	
Agir ABCD	Maxime Jacquet	mjacquet@outlook.com	
Amis d'Alfred (Les)	Céline SYLVIA-VICENS, Coordinatrice du Centre Alfred-de-Vigny	celinecoordinatrice@chezalfred.info	01 30 43 65 85
Bénévolt		contact@benevolt.fr Site internet : https://www.benevolt.fr/	02 22 44 41 44
Bip Pop	Mathieu Ribeil, directeur de développement	mathieu@bipop.com	06 60 94 41 49
Brain Up	Mr Sosseh, Référent sur les Yvelines	tsosseh@brainup.fr	06 59 26 02 53
Café itinérant du Vexin par l'équipe de l'agglomération de Cergy-Pontoise des Petits Frères des Pauvres 95	Christian Gras et Martine Gras deux bénévoles engagés au sein de l'association des petits frères des pauvres de l'équipe de l'agglomération Cergy	graschristian95@gmail.com	06 28 45 82 17
	Lidgie Kiminou, adjointe de direction départementale 95 Val d'Oise	Lidgie.kiminou@petitsfreresdespauvres.fr	07 76 09 03 29
CAR47 par AGIR ABCD	Jean-Alain Trimouille, chargé de communication CAR - AGir ABCD et chargé de projet Car 47	Via le site du dispositif : www.CAR-France.fr	
Compagnons du voyage (Les)		Via le site internet : https://compagnons.com/nous-contacter/	01 58 76 08 33
Croix Rouge Française (La)	Mmes Dubois et Ghoundale-Perroud Coordinatrices Actions sociales Délégation 78	dtas.dt78@croix-rouge.fr	06 58 91 69 34 06 82 72 31 76
Démarche Ville Amie des Aînés de Poissy (78)	Cécile Portier, responsable de la Maison Bleue et de la démarche VADA	cportier@ville-poissy.fr	
Démarche Ville Amie des Aînés de l'agglomération du Pays de Caux Vallée de Seine (76)	Monsieur GOURLAIN, chargé de mission Territoire Ami des Aînés	a.gourlain@cauxseine.fr	
Démarche Ville Amie des Aînés de Sceaux (92)	Patrick Pieczonka, responsable de la démarche VADA, pôle famille et solidarité	patrick.pieczonka@sceaux.fr	
ECTI	Henri Chaintreuil	henri.chaintreuil@wanadoo.fr	
Ensemble pour la convivialité	LE CERF Françoise, Présidente	francoise.lecerf@orange.fr	06 80 24 89 22

Ensembl' / maresidence.fr / Solidar'IT	Pierre-Yves Andrieu, responsable territorial	pierre-yves.andrieu@ensembl.fr	
Espace Jacqueline Auriol par le CCAS des Clayes-sous-Bois	Christophe Rannou et Pascale Le Got, animateurs seniors	espace.j.auriol@lesclayessousbois.fr	01 30 49 61 12
Flexcité – Transport à la demande (GPSEO)		Info : https://gpseo.fr/se-deplacer/en-bus/tamy-votre-transport-la-demande Réservation : https://flexigo-tamy.yusofleet.com/new_front#/	
Flexigo – Transport à la demande (Ile-de-France Mobilité)		https://tad.idfmobilites.fr/	
France Bénévolat 78	Véronique Dussaix, Présidente de France Bénévolat des Yvelines	francebenevolat78@orange.fr Site internet : https://www.francebenevolat.org/	01.39.20.09.69
InterG Val d'Oise par Uniscité	Amandine Renault, responsable d'antenne Uniscité Val d'Oise	arenault@uniscite.fr	
LIPA par le CCAS d'Aubagne	Patricia Traficante, responsable du SAAD du CCAS d'Aubagne	patricia.traficante@aubagne.fr	
Maison Départementale de l'Autonomie : YES, YES+, PAM, appels de convivialité par Vitaris	Anne Evain, responsable de mission « lutte contre l'isolement et soutien à domicile »	aevain@mda.yvelines.fr	01 39 07 74 19
	Pascale Javaux, référente du dispositif YES	pjavaux@mda.yvelines.fr	01 39 07 57 31
Mobicoop		Site internet : https://www.mobicoop.fr/	
Mon copilote	Anne Keisser, co-fondatrice, CEO	anne.k@mon-copilote.com	06 81 22 11 81
Paris en compagnie	Cécilia Guinet, Pilote de Paris en Compagnie	cecilia.guinet@parisencompagnie.org	
Petits Frères des Pauvres (Les)	Jean-Frédéric Bou	jeanfrederic.bou@petitsfreresdespauvres.fr	01 49 29 43 50
Pré (Le)	Anne-Marie Colin, présidente de l'association	colin.annemarie@bbox.fr	
Poste – Dispositif Veiller sur mes parents (La)	Mme SAILLARD, Déléguée aux relations territoriales des Yvelines	Site internet : https://www.laposte.fr/veiller-sur-mes-parents/services-seniors tania.saillard@laposte.fr	06 33 08 50 36
Secours Catholique (Le)	François Paget, directeur départemental	francois.paget@secours-catholique.org	

Secours Populaire Français (Le)	Aline Grillon, chargée de développement de la fédération des Yvelines	aline.grillon@spf78.org	01 30 50 69 54
Séniors et Solidaires par la délégation Hauts de France de l'UFCV	Sylvain Diette, responsable des activités de la Délégation Hauts de France	sylvain.diette@ufcv.fr	
Société Saint Vincent de Paul (La)	Renaud VERCKEN, président du 78	rvercken@gmail.com	06 61 14 94 96
	François de CASTELBAJAC, trésorier de l'antenne 78	castelbajac.francois@orange.fr	06 74 73 89 22
Solitud'écoute par les Petits Frères des Pauvres	Dispositif national	Site internet : https://www.petitsfreresdespauvres.fr/nos-actions/apporter-une-presence/ecoute-anonyme	08 00 47 47 88
Sortir+ par Agirc-Arrco		Site internet : https://www.sortir-plus.fr/	09 71 09 09 71
talents d'Alphonse (Les)	Thibault Bastin, cofondateur	thibault@lestalentsdalphonse.com	06 03 21 94 84
Tous bénévoles	Antenne du 92	Site internet : https://www.tousbenevoles.org/	01 41 37 76 13
	Antenne du 95		01 39 82 22 56
UFCV		sylvain.diette@ufcv.fr	
Veilleurs en voisins	Marie-Dominique Barral, Présidente de Veilleurs en Voisins		06 63 64 33 57
Viens je t'emmène	Christelle Dellièrre, chargée de communication et de l'opération viens je t'emmène - Notre temps	contact@viensjetemmene.fr	01 74 31 62 54
Voisins Solidaires et dispositif spectateurs solidaires	Atanase Perifan, créateur de l'association	aperifan@voisinsolidaires.fr	01 42 12 72 72
Wimoov	Amel Samri, conseillère mobilité	amel.samri@wimoov.org	01 30 69 73 31

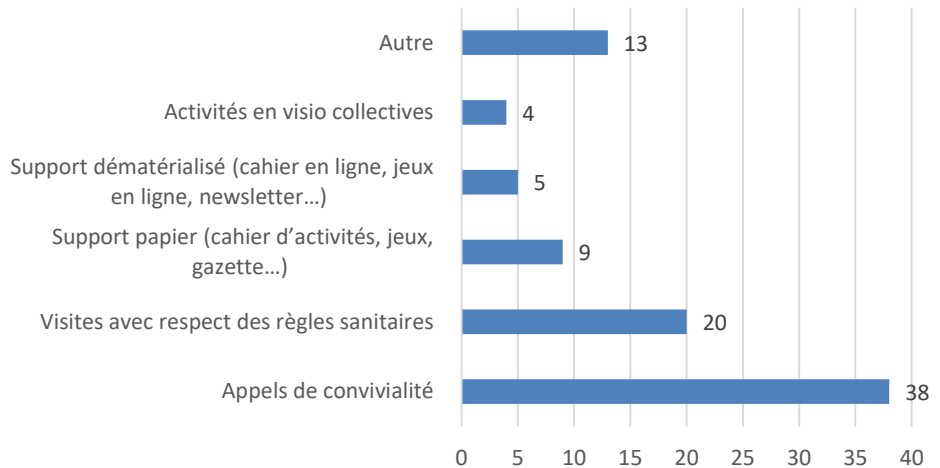
Annexe 2 – Résultats du questionnaire pour connaître les initiatives menées durant la crise sanitaire dans les Yvelines



D'autres actions sont citées ponctuellement :

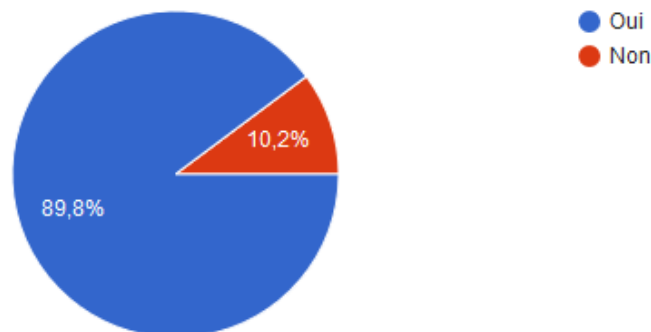
- Mettre en place des actions de prévention de la perte d'autonomie à distance (1 réponse)
- Proposer de la musique et du chant en terrasse et balcon (en résidence autonomie) (1 réponse)
- Solliciter les seniors pour la fabrication et fourniture de masques (1 réponse)
- Apporter une aide alimentaire et dons de fleurs.... (1 réponse)

Par quel outil avez-vous mis ces initiatives en place ?



Les personnes âgées avec lesquelles vous avez été en contact durant le confinement ont-elles souffert de l'isolement relationnel dû au confinement ?

48 réponses



Pour quelles raisons ?

Si oui à la question précédente, voici les réponses apportées :

- Personnes vivant seules : peu de contacts avec la famille, les proches
- Personnes dépendantes : manque de passage les aidants et proches
- Le confinement auprès d'un conjoint atteint de maladie est difficile à vivre
- Difficultés à pouvoir passer le relais à des professionnels d'aide à domicile (manque de personnel, horaires de passages régulièrement modifiés, arrêt des passages des interventions de type ménage...)
- Accélération de l'apparition de troubles cognitifs qui commençaient à apparaître

- Les séniors en résidence d'autonomie ou à leur domicile ont été privé de toute animation et les liens sociaux leurs ont énormément manqués
- Besoin de sortir de chez soi, de se déplacer, de bouger ensemble (au travers de l'atelier APA)
- Les structures pouvant accueillir les séniors (club 3ème âge, restauration à la résidence Fleury, activités seniors, bibliothèque...) étaient fermées
- Au sein des résidences autonomie, le confinement en chambre a été très dur à vivre

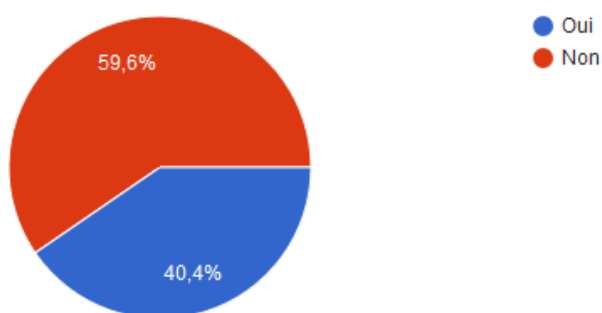
L'absence ou la diminution des liens sociaux ont entraîné souffrance, angoisse, ennui.

Si non à la question précédente, voici les réponses apportées :

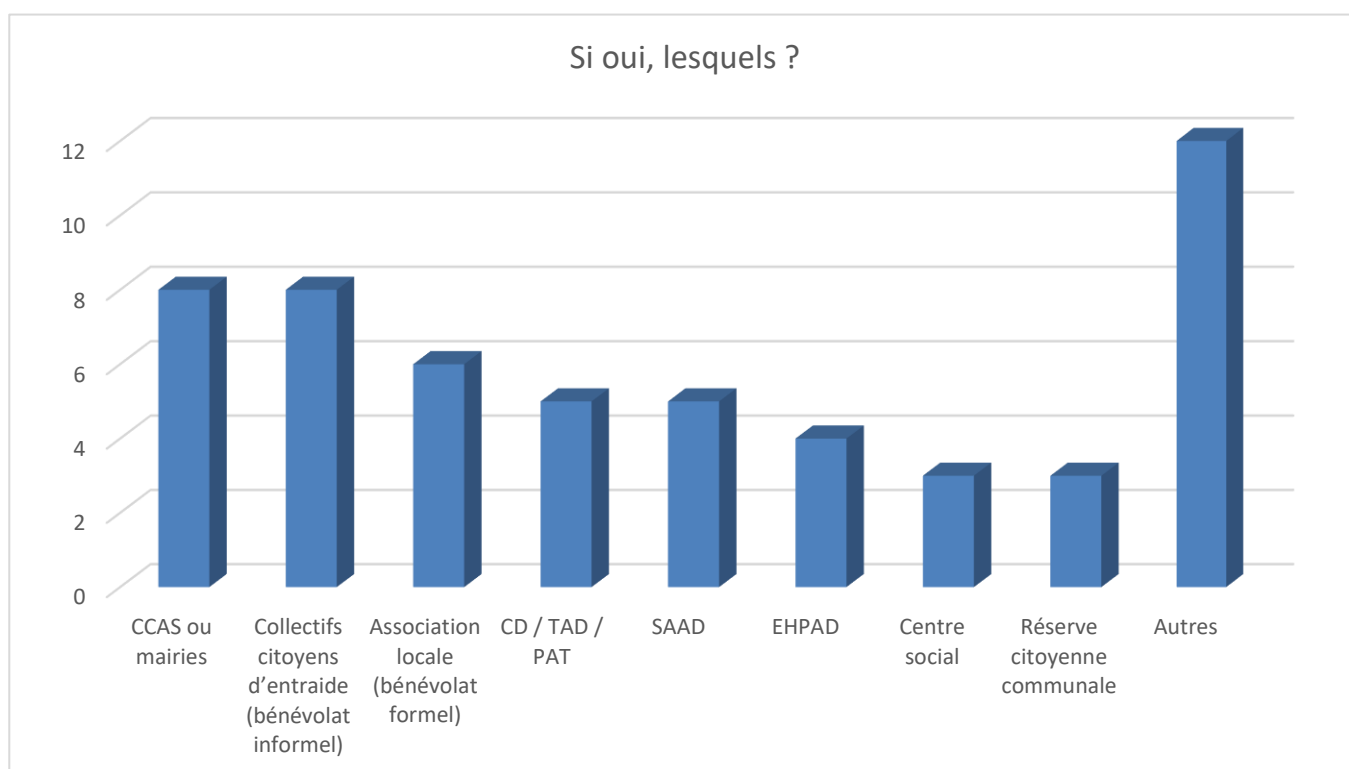
- Certaines personnes ont dit être bien entourées par les SAAD, CCAS, famille, amis, ...
- Certaines se sont investies dans la réalisation de masques par exemple, ce qui a donné du sens à leur journée, même si elles étaient seules chez elles

Avez-vous travaillé avec de nouveaux partenaires ?

47 réponses

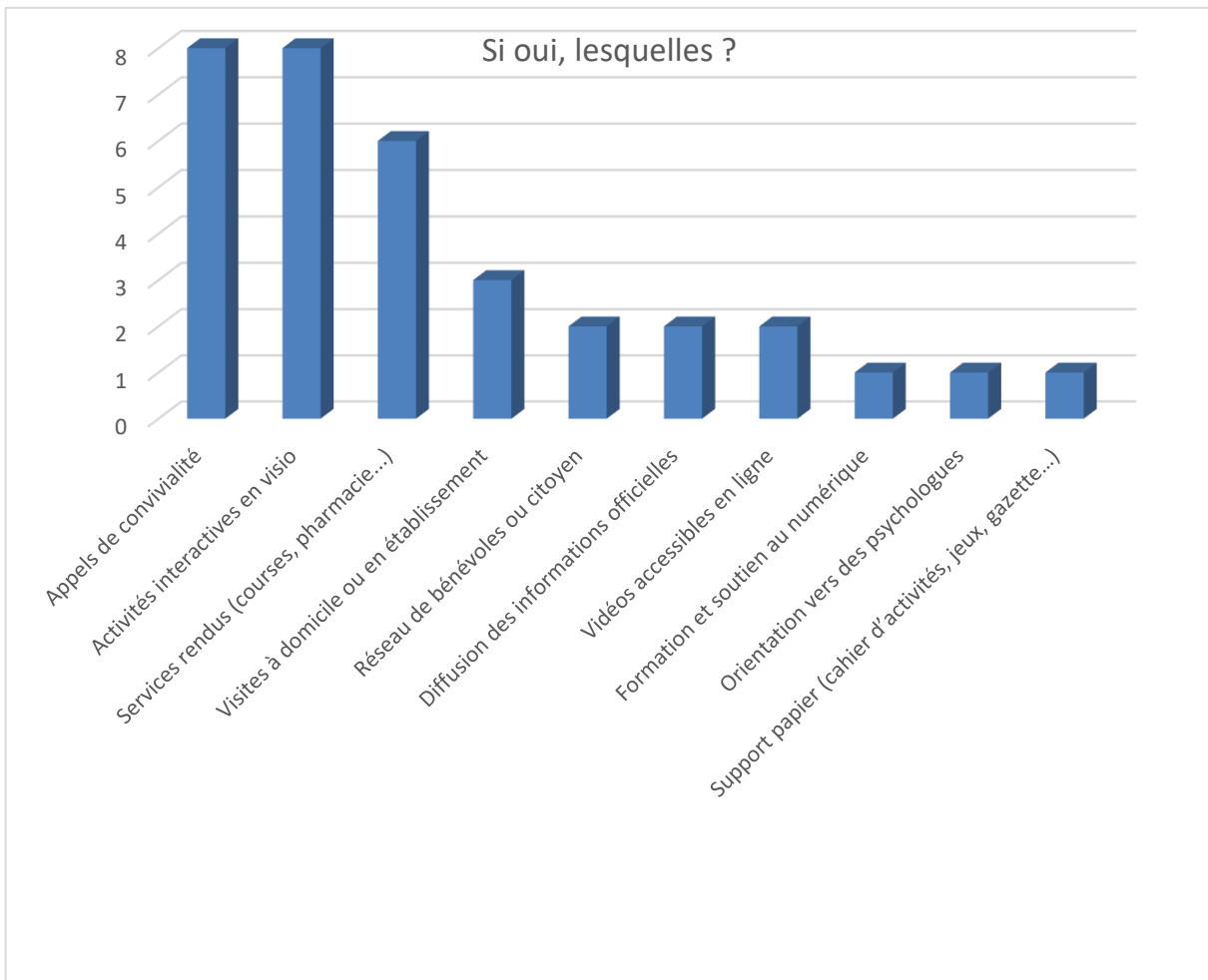
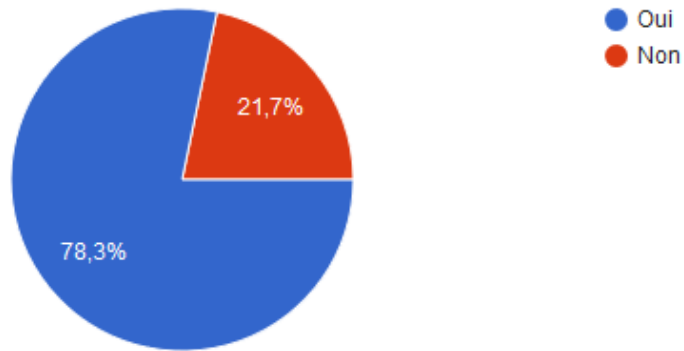


Si oui, lesquels ?



Envisagez-vous de perpétuer certaines de vos initiatives en temps de confinement ?

46 réponses



Bibliographie et sitographie

- Auxilia pour l'observatoire de la Mobilité Inclusive. « Mobilité des Seniors en France, Etude complète », 2014. http://www.mobiliteinclusive.com/wp-content/uploads/2015/11/mobilite_des_seniors_en_france_cabinet_auxilia_etude_complete_2014-1.pdf.
- AYMOT, Jean-Jacques. *Guide de l'action g rontologique*. DUNOD Paris., 1997.
- CARADEC, Vincent. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Armand Colin. Paris, 2012.
- Conseil G n ral des Yvelines et la F d ration des centres sociaux des Yvelines. *Guide m thodologiques – Centres sociaux – Elaboration du projet social*, 2011.
- « D finition donn e par l'arr t  du 6 janvier 1989 relatif   la terminologie  conomique et financi re 6 janvier 1989 relatif   la terminologie », s. d.
- Etude France B n volat – IFOP. *L' volution de l'engagement b n vole associatif en France, de 2010   2019*, 2019.
- Fondation Korian pour le bien vieillir. « Etude sur le sentiment d'utilit  des seniors », s. d. https://www.fondation-korian.com/sites/fondation/files/documents/FONDATION-KORIAN_ETUDE_UTILIT%2Be%CC%88_VF_20171123.pdf.
- GOHET, Patrick, et C line MOUNIER. « Pr vention et qualit  de vie – Mission d'appui IGAS ». Pr sentation par le Dr Jean-Pierre AQUINO, f vrier 2013.
- GOURAUD, et NOBLET. *les trois formes de solitude*. Vol. n 35. Les Notes de la MAASP, 2017.
- GUEDJ, J r me. « Lutter contre l'isolement des personnes  g es et fragiles isol es en p riode de confinement », avril 2020.
- « Guide du M c nat, Entreprises et Associations, Minist re des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative », s. d.
- INSEE. « D finition isolement », 2003. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2647692>.
- Institut CSA pour les Petits Fr res des Pauvres. « ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES : LES EFFETS DU CONFINEMENT, L'isolement de nos a n s est une vraie distanciation sociale », juin 2020
- — —. « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 », s. d.
- Institut National de Sant  Publique du Qu bec. *Interventions  valu es visant la participation sociale des a n s – Fiches synth ses et outil d'accompagnement, Institut National de Sant  Publique du Qu bec*, 2015.
- La Sant  en action. *Promouvoir la participation sociale des personnes  g es, Mieux soutenir la participation sociale des a n s : un r pertoire d'interventions  valu es*,. N 443, 2018.
- LIBAULT, Dominique. « Concertation grand  ge et autonomie », mars 2019.

Ministère de la Santé et des Solidarité et Ministère de la jeunesse, des Sports et de la vie associative.
Plan National « Bien Vieillir » 2007-2009, (s. d.).

NAVES, M-C. *Développer, accompagner et valoriser le bénévolat*. La Note d'analyse. Questions sociales. Vol. N°241, 2011. http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/o_l_d.pdf.

Observatoire de la Fondation de France. « Les solitudes en France », 2014.
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewjLpY7oh-PqAhUuy4UKHZhJAxiQFjAAegQIARAB&url=https%3A%2F%2Fwww.fondationdefrance.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fatoms%2Ffiles%2Fdp_solitudes_2014_def_fiches_exemples.pdf&usg=AOvVaw2wPW9eNHZe66ddPdZdBW01.

— — —. « Les solitudes en France », 2016.
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewjLpY7oh-PqAhUuy4UKHZhJAxiQFjADegQIBBAB&url=https%3A%2F%2Fwww.fondationdefrance.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fatoms%2Ffiles%2Fles_solitudes_en_france_2016_-_synthese.pdf&usg=AOvVaw27loWJMJ7Fb-MG4f3g5RJ.

PAUGAM, Serge. *Le lien social*. PUF Paris., 2008.

SERRES, Jean-François. « CESE, Combattre l'isolement social pour plus de cohésion sociale et de fraternité », 2017.

— — —. « Rapport Mobilisation Nationale contre l'isolement social des Agés », juillet 2013.
http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Monalisa_BD.pdf.

VERCAUTEREN, Richard. *Dictionnaire de la gérontologie sociale - Vieillesse et vieillesse*. ERES Toulouse., 2010